AGNICO EAGLE

Vision globale, approche régionale

Rapport sur le développement durable 2024

Dans ce rapport

À propos de ce rapport 2
Message de nos leaders 3
Faits saillants de notre performance 5
Aperçu des activités 6
Périmètres de déclaration 7
Renseignements supplémentaires 8
Qui nous sommes 9
Objectifs et buts en matière de développement durable 13
Contribution aux Objectifs de développement durable des Nations Unies 17
Structure de gouvernance du développement durable 19
Mesures incitatives liées à la performance en matière d'ERSG 20
Mobilisation des parties prenantes 21
Prix et reconnaissance 23
Évaluation de la matérialité relative au développement durable 24
Un entretien avec Carol Plummer, vice-présidente exécutive, Développement durable, Ressources humaines et Culture 26

Gestion de la santé et sécurité 28
Identification des dangers et évaluation des risques 30
Initiatives et formation en matière de santé, sécurité et sûreté 34
Santé et bien-être 36
Rendement en matière de santé et sécurité 38

Nature et capital naturel 40
Énergie et changements climatiques 42
Intendance de l'eau 52
Gestion des résidus miniers et des stériles 58
Économie circulaire 61
Recherche et développement en environnement 62
Conformité environnementale 63
Qualité de l'air, bruit et vibrations 64
Fermeture intégrée 65
Biodiversité 67

Sécurité et droits de la personne 71
Notre main-d'oeuvre 73
Engagement communautaire 84
Relations avec les Autochtones 90
Retombées 94

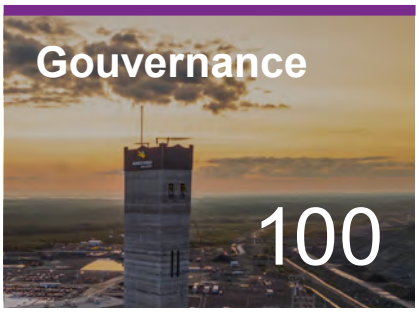

Code de conduite professionnelle et d'éthique 101
Lutte contre la corruption 101
Conformité et assurance en matière de développement durable 102
Initiatives de divulgation 103
ESRG – Gestion de la chaîne d'approvisionnement 104
Initiatives en matière de politiques publiques 104
Protection des renseignements personnels numériques et cybersécurité 105

Données sommaires sur la performance globale d'Agnico Eagle

106

Sur la couverture : Foreuse d'exploration dans la province du Québec, au Canada

À propos de ce rapport

Ce rapport sur le développement durable 2024 marque la 16e année pour laquelle Agnico Eagle produit un compte rendu détaillé de sa performance ayant trait aux enjeux de santé, de sécurité, environnementaux et sociaux.

Le présent rapport fournit de l'information détaillée sur l'approche d'Agnico Eagle en matière de surveillance, de stratégie, de pratiques et de gestion des risques dans les principaux secteurs de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance (ERSG), et rend compte de notre performance en matière de développement durable pour l'ensemble des exploitations minières de la Société.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, le présent rapport fait état de la performance des actifs miniers sous le contrôle opérationnel d'Agnico Eagle en date du 31 décembre 2024. Ce rapport comprend des indicateurs propres au secteur minier s'appuyant sur les divulgations et les indicateurs qu'énonce le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) pour le segment Mines et métaux, ainsi que certains indicateurs tirés des normes de la *Global Reporting Initiative* (GRI).

Pour faciliter l'évaluation de notre performance par rapport à ces cadres, nous avons souligné les normes pertinentes tout au long du présent rapport, et avons inclus des références au contenu pertinent sur notre site Web.

Un résumé triennal de notre performance globale à l'égard des indicateurs clés figure à la page 106 du présent rapport.

Nos indices et divulgations des indicateurs de rendement du SASB et de la GRI pour 2024 sont fournis pour chacune de nos exploitations sur notre site Web. Les informations relatives au périmètre de déclaration de ce Rapport sur le développement durable 2024 sont fournies à la page 7.

Sauf indication contraire, tous les montants sont déclarés en dollars américains et tous les renseignements dans ce rapport sont en date du 31 décembre 2024.

Vision globale, approche régionale

Le thème du présent rapport reflète notre volonté à nous assurer que notre expansion et notre évolution en tant qu'organisation demeurent profondément ancrées dans les régions où nous exerçons nos activités, dans le cadre d'un réel engagement envers ces régions. Bien que notre vision et nos objectifs soient mondiaux, nos stratégies sont adaptées aux besoins et aux défis spécifiques des contextes environnementaux, géologiques, sociaux et économiques de chaque région. Nous accordons la priorité à une étroite collaboration avec les communautés locales et les peuples autochtones, dont nous valorisons les points de vue et les idées comme faisant partie intégrante de notre approche opérationnelle. Grâce à cette orientation régionale, nous visons à atténuer les répercussions sur l'environnement, à soutenir les initiatives sociales et à contribuer au développement économique de chaque région.

Par chacune de nos actions, nous nous efforçons de respecter notre engagement à faire en sorte que chaque once d'or exploitée par Agnico Eagle respecte nos normes élevées en matière de responsabilité et de développement durable.

AGNICO EAGLE

Agnico Eagle est une société canadienne d'exploitation aurifère de premier plan, et le troisième producteur aurifère en importance dans le monde. Elle produit des métaux précieux à partir d'exploitations situées au Canada, en Australie, en Finlandee et au Mexique, et dispose d'une filière de projets d'exploration et de mise en valeur de grande qualité. Agnico Eagle, une partenaire de choix dans l'industrie minière, est reconnue mondialement pour ses pratiques exemplaires en matière de développement durable. Fondée en 1957, la société a toujours généré de la valeur pour ses actionnaires, déclarant un dividende en numéraire chaque année depuis 1983.

Indice et tableaux de données GRI et SASB

Nos tableaux de données complets sur la performance figurent à l'adresse https://www.agnicoeagle.com/French/Sustainability/reports-disclosures-and-policies/default.aspx.

Naviguer dans le rapport

Contenu à l'appui (liens externes)

SI Sujets importants

Message de nos leaders

Message de notre président et chef de la direction

Chez Agnico Eagle, le développement durable n'est pas un simple ajout à notre stratégie, il en est le fondement. Le thème de cette année, « Vision globale, approche régionale », reflète la façon dont nous exerçons nos activités dans plusieurs pays tout en demeurant profondément ancrés dans les régions où nous travaillons. Nous ne nous voyons pas comme une entreprise mondiale traditionnelle, alors que nous mettons plutôt l'accent sur l'établissement de solides partenariats à long terme dans des régions précises, des endroits dont le potentiel géologique et la stabilité politique nous permettent d'exploiter nos mines de façon responsable pendant des décennies.

Ce modèle régional définit qui nous sommes et comment nous mesurons le succès. Pour bien comprendre et soutenir une région, il faut y être présent – non seulement physiquement, mais aussi culturellement et socialement. Si nous comptons opérer dans cette région pendant 60 ou

70 ans, il ne faut pas seulement y être acceptés, mais accueillis. Pour ce faire, nous devons en connaître le territoire, les gens, les fournisseurs, les organismes de réglementation et l'histoire, ce qui nous permet de tisser des liens étroits qui font de nous de meilleurs mineurs et partenaires.

Nous sommes fiers que nos activités soient exécutées et dirigées par des professionnels locaux. Que nous soyons au Canada, au Mexique, en Finlandee ou en Australie, nos sites sont gérés par des gens qui vivent dans la communauté et qui se soucient profondément de celle-ci.

Au Nunavut, notre engagement va encore plus loin. En effet, nous y avons investi dans l'édification locale – soutenant la création d'entreprises locales, renforçant les compétences et les infrastructures, et contribuer à l'économie locale. Aujourd'hui, Agnico Eagle compte pour environ le tiers du PIB du Nunavut. Un tel impact ne se produit pas par hasard – c'est le résultat d'investissements à long terme dans les personnes et les partenariats.

Le développement durable, c'est être un bon voisin. Il s'agit d'être à l'écoute lorsque des préoccupations sont soulevées, d'avoir des gens dans les bureaux locaux qui peuvent répondre aux questions, résoudre les problèmes et répondre par l'action. C'est une question de transparence – faire le suivi de notre impact, partager les données et assumer nos responsabilités lorsque des défis se présentent.

Tout au long de 2024, nous avons continué de mettre l'accent sur la sécurité, la croissance responsable et notre performance. Nous avons continué de renforcer notre approche en matière de changements climatiques et de satisfaire à des normes environnementales et sociétales élevées dans l'ensemble de nos exploitations. Mais ce qui nous distingue vraiment, c'est que le développement
durable n'est pas nouveau pour nous, c'est notre identité depuis toujours. Même bien avant l'existence du terme « développement durable », nous avions à cœur de faire ce qui est juste : pour nos employés, pour les communautés et pour l'environnement.

Merci à nos employés pour leur dévouement et leur intégrité, ainsi qu'aux communautés qui nous ont accueillis, et sachez que nous ne tenons pas votre confiance pour acquise. À mesure que nous poursuivons notre croissance, nous demeurerons fidèles à nos valeurs, nous fondant sur la conviction que l'exploitation minière responsable ne se limite pas à l'extraction de ressources. Il s'agit de bâtir quelque chose de significatif et durable, dont la valeur est partagée.

Ammar Al-Joundi,
Président et chef de la direction

Message de nos leaders

Un entretien avec Deborah McCombe, présidente du comité de la SSEDD du conseil d'administration

Comment le développement durable a-t-il évolué dans le secteur minier depuis le début de votre carrière?

Le plus grand changement a été l'intégration du développement durable dans les principales stratégies d'affaires. Par le passé, les sociétés minières mettaient l'accent sur l'excellence opérationnelle, mais de nos jours, les considérations sociales et environnementales sont essentielles à l'obtention et au maintien de l'acceptabilité sociale. Les attentes des parties prenantes – que ce soit les gouvernements, les communautés ou les investisseurs – ont considérablement augmenté, et la transparence et la responsabilisation font maintenant partie prenante de notre façon de fonctionner.

Quel est le rôle du conseil d'administration dans la supervision du développement durable chez Agnico Eagle?

Le développement durable est intégré à l'échelle de la Société, tant au niveau du conseil d'administration et de l'équipe de direction que dans nos exploitations. Le Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSEDD), que je préside, supervise les principaux enjeux liés au développement durable, notamment la santé et la sécurité, la gestion environnementale, les changements climatiques, la diversité et l'inclusion. Nous nous réunissons tous les trimestres pour examiner la performance de la Société, évaluer les risques et nous assurer de respecter ou de dépasser les exigences réglementaires. Nous avons aussi des discussions approfondies avec la direction et visitons les sites pour voir comment le développement durable est mis en œuvre sur le terrain.

Quelles étaient les priorités du conseil d'administration en matière de développement durable en 2024, et comment vont-elles continuer d'évoluer?

La santé et la sécurité demeurent une priorité absolue, l'accent étant mis sur la gestion proactive des risques et la formation. En 2024, la Société a mis en œuvre la méthode ICAM – une méthode d'analyse des causes d'incidents – dans l'ensemble de ses exploitations afin d'améliorer l'apprentissage et la prévention, une mesure que le conseil d'administration a fortement appuyée. Un autre domaine clé concerne notre Plan d'action pour la réconciliation, qui renforce notre engagement en matière de mobilisation et des partenariats avec les Autochtones. De plus, le conseil d'administration a continué de renforcer la gouvernance de la gestion des résidus miniers, tout en maintenant une surveillance indépendante. Pour l'avenir, ces priorités demeurent au cœur de notre approche, alors que nous bâtissons sur les progrès réalisés.

Comment le conseil d'administration continue-t-il de s'engager dans le développement durable au niveau opérationnel?

Chaque année, le conseil d'administration visite au moins un de nos sites pour voir comment les initiatives de développement durable sont mises en œuvre. En 2024, nous avons visité la mine Kittilä, en Finlandee, puis, en 2025, nous planifions la visite de la mine Macassa pour y examiner notre utilisation de l'équipement minier électrique et d'autres avancées technologiques. Ces visites nous permettent de mobiliser nos employés, d'évaluer les défis opérationnels et de veiller au respect de nos engagements en matière de développement durable.

Quelles tendances émergentes en matière de développement durable auront une incidence sur l'industrie minière au cours des prochaines années?

Les changements climatiques demeurent une priorité, particulièrement pour ce qui est d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire les émissions. La demande en minéraux critiques continuera de façonner l'industrie, mais les délais d'obtention des permis et l'uniformité de la réglementation seront des facteurs cruciaux. L'industrie doit également continuer d'entretenir des relations solides avec les parties prenantes pour maintenir son acceptabilité sociale.

Pour le mot de la fin, quel serait votre message au sujet de l'engagement d'Agnico Eagle à l'égard du développement durable et de la mobilisation des parties prenantes à l'avenir?

Des relations solides et une communication ouverte avec les parties prenantes sont essentielles à notre réussite. Le développement durable n'est pas seulement une initiative corporative, mais fait partie de notre culture et de notre stratégie d'affaires. J'apprécie le dévouement de nos employés qui ont fait d'Agnico Eagle un chef de file de l'exploitation minière responsable.

Faits saillants de notre performance

Il nous incombe d'améliorer notre performance au fil du temps, en assurant une surveillance rigoureuse et progressive à l'égard de normes de rendement élevées en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de relations communautaires.

⊕ Favorable ⊖ Défavorable = Neutre

Santé, sécurité et bien-être

(Voir la page 27 pour plus de détails)

	2022	2023	2024	Performance[1]
Taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre[2]	4,84	4,30	5,14	⊖
Taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire des employés[2]	3,71	3,08	4,67	⊖
Accidents mortels	1	0	0	⊕

Gestion environnementale

(Voir la page 39 pour plus de détails)

	2022	2023	2024	Performance
Tonnes totales d'éq. CO_2[3]	1,39 M	1,34 M	1,32 M	=
t éq. CO_2/oz[3]	0,38	0,38	0,38	=
Incidents environnementaux importants	0	0	0	⊕
Pourcentage d'eau réutilisée et recyclée[4]	78 %	71 %	68 %	⊖

Nos employés

(Voir la page 70 pour plus de détails)

	2022	2023	2024	Performance
Proportion de femmes dans la main-d'œuvre	15 %	15 %	15 %	=
Emploi local[5]	61 %	66 %	67 %	⊕
Employés autochtones	694	649	646	⊖

Communautés

(Voir la page 84 pour plus de détails)

	2022	2023	2024	Performance
Nombre de différends importants	0	0	0	⊕
Paiements des exploitations à des fournisseurs locaux[5]	1,36 G	1,87 G	1,87 G	⊕

1. Notre performance en 2024 est fondée sur l'atteinte de l'objectif annuel pour 2024 (voir la page 13) ou, en l'absence d'objectifs, sur l'évolution de la performance au cours des trois dernières années.
2. Par 1 000 000 d'heures travaillées. Les données sur le taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre englobent les employés et les entrepreneurs.
3. Les données de référence pour les valeurs des émissions de GES et de leur intensité ont été redéfinies pour inclure les valeurs du complexe Canadian Malartic.
4. La diminution de l'eau réutilisée et recyclée est attribuable à l'inclusion du complexe Canadian Malartic.
5. La définition de nos périmètres locaux est fournie dans notre classeur de données sur la performance en développement durable.

Aperçu des activités

2024 Production	3,49 M	2,48 M	634 000	395 000
	d'onces d'or	d'onces d'argent	tonnes de zinc	tonnes de cuivre

Les mines en exploitation d'Agnico Eagle sont situées au Canada, en Australie, en Finlandee et au Mexique, où nous continuons de mettre en œuvre notre stratégie visant à bâtir une entreprise de haute qualité, à faible risque et durable dans des territoires miniers favorables affichant un fort potentiel géologique et un environnement politique stable.

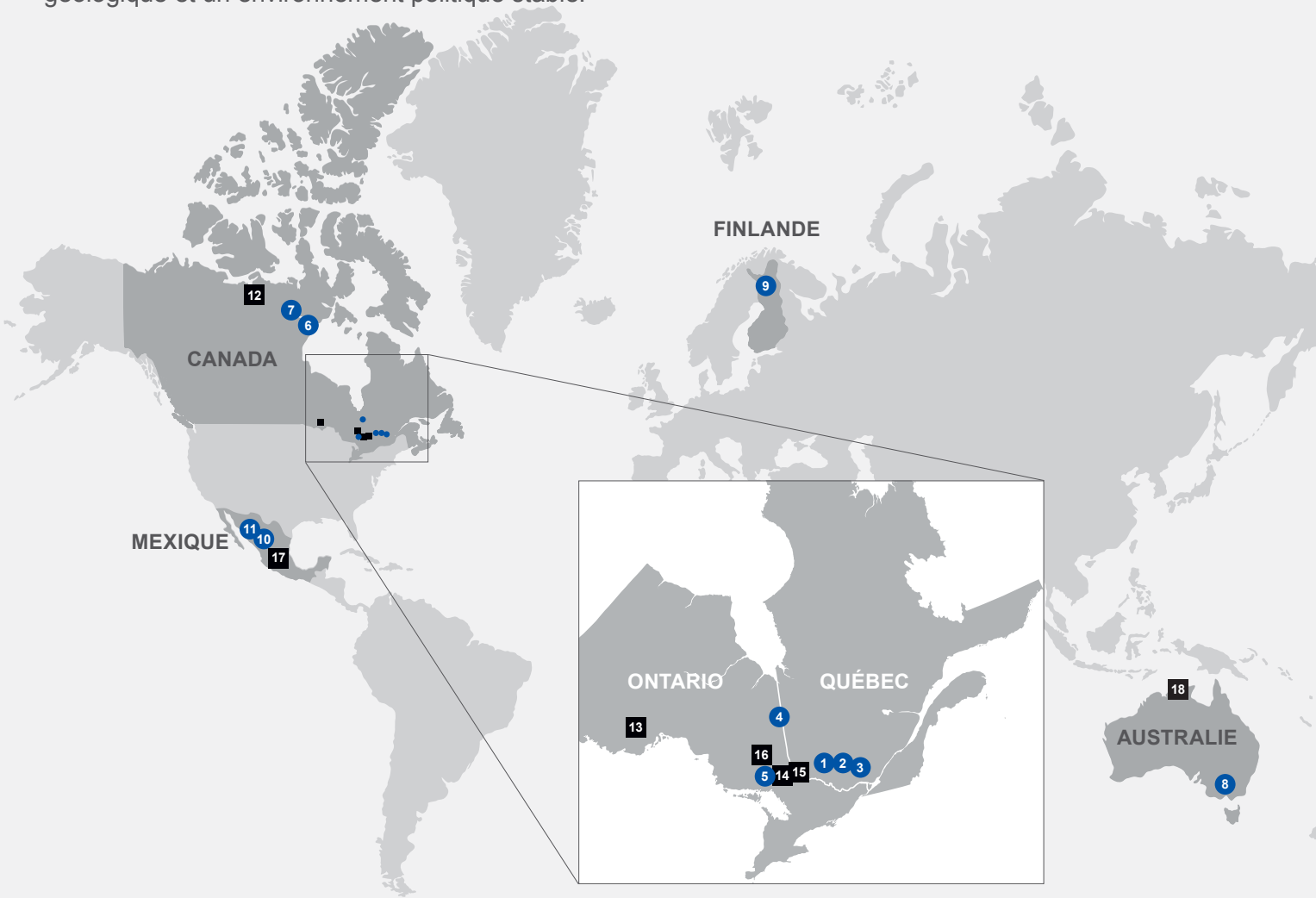

● Exploitations minières[1]

1. Complexe minier LaRonde
2. Complexe Canadian Malartic
3. Complexe minier Goldex
4. Mine Detour Lake
5. Mine Macassa
6. Mine Meliadine
7. Complexe Meadowbank
8. Mine Fosterville
9. Mine Kittilä
10. Complexe Pinos Altos
11. Mine La India

■ Projets d'exploration

12. Hope Bay
13. Hammond Reef
14. Région de Kirkland Lake
15. Wasamac
16. Propriétés Timmins Est
17. San Nicolás
18. Territoire du Nord

1. Dans le présent rapport, les exploitations englobent les complexes, mines ou projets pertinents énumérés.

Périmètres de déclaration

Au fil des ans, nous avons continué d'élargir notre portefeuille d'exploitation, ainsi que nos contributions, retombées et responsabilités en matière de développement durable. Nous rendons compte d'une grande variété d'indicateurs environnementaux, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESRG), et assurons un suivi de notre performance d'une année à l'autre. Nous révisons également les données historiques et, le cas échéant, ajustons les écarts significatifs.

Sites inclus dans le périmètre de déclaration

Australie :
mine Fosterville

Québec, Canada :
complexe minier LaRonde, complexe minier Goldex (comprend Akasaba), complexe Canadian Malartic (comprend Odyssey)

Nunavut, Canada :
complexe Meadowbank, mine Meliadine, Hope Bay[1]

Ontario, Canada :
mine Macassa, Detour Lake

Finlande :
mine Kittilä

Mexique :
Mine La India, Pinos Altos (comprend Creston Mascota)

Renseignements supplémentaires

Le 31 mars 2023, Agnico Eagle a acquis les actifs canadiens de Yamana Gold Inc., y compris 100 % du complexe Canadian Malartic (CMC) (dans lequel Agnico Eagle détenait précédemment une part de 50 %). Sauf indication contraire, les données du CMC pour l'année complète sont incluses dans la performance ESRG d'Agnico Eagle 2023-2024 et sont exclues pour 2020-2022. Les données sur l'énergie et les gaz à effet de serre ont été ajustées à compter de 2021 pour inclure le CMC.

Sauf indication contraire, la performance historique des actifs acquis dans le cadre de la fusion avec Kirkland Lake Gold le 8 février 2022 a été consolidée pour 2020-2022.

Le 2 février 2021, Agnico Eagle a fait l'acquisition de TMAC Resources, ce qui comprenait Hope Bay. Les données pour Hope Bay comprennent 2021 et 2022, mais excluent 2020. Les énoncés actuels ou prévisionnels sur les exploitations actives n'incluent pas ce site. Sauf indication contraire, les données des bureaux administratifs, des petits projets d'exploration et des sites fermés se limitent aux rapports sur la santé et la sécurité, la main-d'œuvre et l'économie.

Le rapport sur le développement durable d'Agnico Eagle comprend de l'information provenant de sites miniers où la Société exerce un contrôle opérationnel.

Akasaba Ouest a commencé sa production au premier trimestre de 2024. Les données annuelles pour Akasaba Ouest sont incluses dans l'ensemble de données du complexe minier Goldex.

L'arrondissement des données peut donner lieu à de légères incohérences dans les totaux.

1. Bien que Hope Bay ne soit pas actuellement en exploitation, les indicateurs sont inclus, car les activités dans la région ont tout de même un impact à l'échelle des enjeux ERSG. Nous continuons de surveiller et d'évaluer les répercussions des petits projets de mise en valeur et des sites fermés dans nos rapports sur le développement durable, et nous travaillons à améliorer la disponibilité des données sur les actifs non opérationnels.

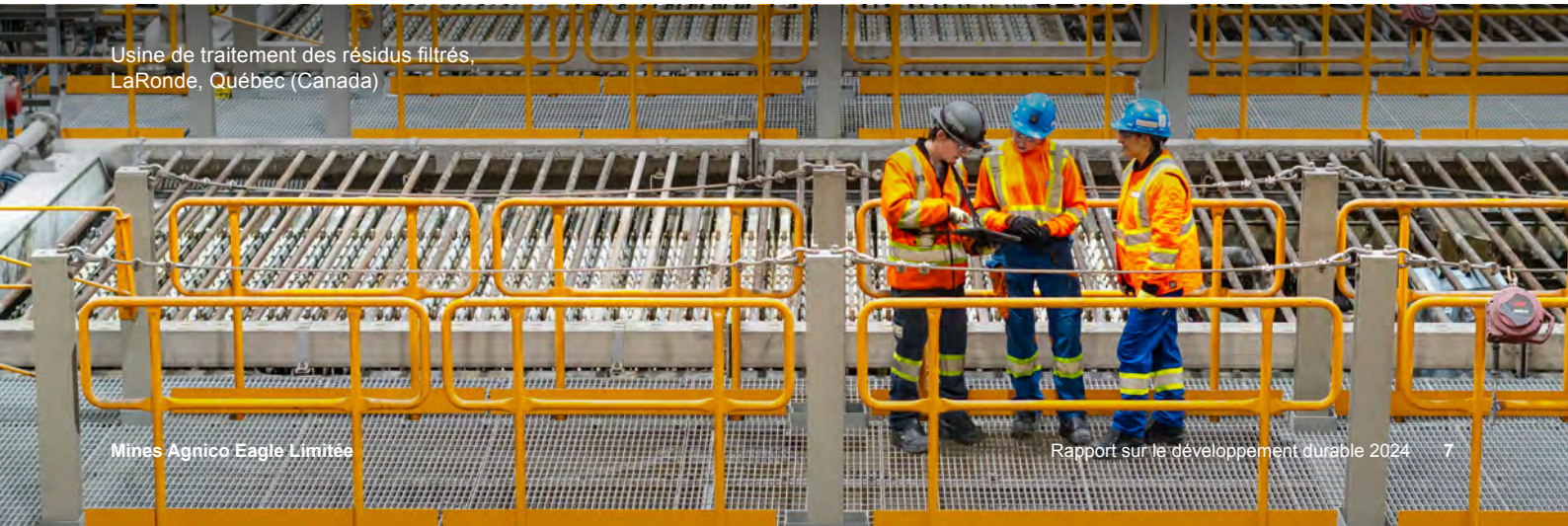

Usine de traitement des résidus filtrés, LaRonde, Québec (Canada)

Renseignements supplémentaires

L'approche d'Agnico Eagle est de faire rapport de façon transparente des impacts et des possibilités de la Société en matière de développement durable, en communiquant cette information de manière cohérente, complète et accessible à tous. Afin de répondre aux besoins variés de nos parties prenantes, nous communiquons nos informations sur le développement durable sur plusieurs plateformes, y compris dans notre rapport annuel sur le développement durable. Ce qui suit présente un résumé des endroits où trouver de plus amples renseignements clés d'Agnico Eagle sur le développement durable. Si vous ne trouvez pas les renseignements que vous recherchez, veuillez communiquer avec nous à l'adresse sd@agnicoeagle.com.

Indice GRI et SASB

Chaque année, notre classeur de données sur la performance en développement durable s'accompagne d'un indice qui décrit les normes de la GRI et du SASB utilisées, et indique où trouver les informations de toutes nos divulgations pertinentes.

Les indicateurs pertinents du GRI et du SASB sont énumérés dans la section Coin des analystes du présent rapport.

Tableaux de performance en matière de développement durable

Une liste des résultats annuels à l'échelle globale et à l'échelle des sites est fournie en format Microsoft Excel dans notre classeur de données sur la performance en développement durable, sur notre site Web.

Un résumé triennal des principales données sur notre performance en matière de développement durable est fourni à la fin du présent rapport.

Initiatives de développement durable

Des articles sur nos initiatives de développement durable sont régulièrement publiés sur notre site Web.

Rapports financiers

Pour obtenir plus d'information sur nos résultats financiers annuels, consultez notre Rapport annuel 2024; sur la rémunération des dirigeants, veuillez consulter notre circulaire d'information de la direction 2025; sur les risques financiers, consultez notre notice annuelle; et sur les paiements aux gouvernements, veuillez consulter nos rapports LMTSE.

Gestion des résidus miniers

Pour obtenir plus d'information sur notre gestion des résidus miniers, y compris une liste des installations de stockage de résidus et les détails relatifs à l'évaluation des risques, consultez notre plus récent Rapport sommaire sur les résidus miniers.

Climat, eau et biodiversité

Pour en savoir plus sur nos divulgations liées au climat, veuillez consulter notre Rapport d'action climatique. Les résultats de l'initiative Vers le développement minier durable (TSM) au niveau des installations pour les protocoles *Gestion de l'énergie et des émissions de GES, Intendance de l'eau, et Gestion du maintien de la biodiversité* sont disponibles sur le site Web de l'Association minière du Canada (AMC).

Droits de la personne

Pour de l'information sur notre approche et nos actions à l'égard des droits de la personne, veuillez consulter notre Rapport sur l'or libre de conflit, notre rapport sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne, et notre rapport sur l'esclavage moderne.

Renseignements régionaux

Plusieurs de nos sites miniers possèdent un site Web régional et leur page sur les médias sociaux, où vous trouverez des renseignements supplémentaires sur les activités opérationnelles, y compris la mobilisation des parties prenantes, l'élaboration de projets et les possibilités de carrière.

Ces pages sont aussi accessibles sur notre site Web d'entreprise.

Qui nous sommes

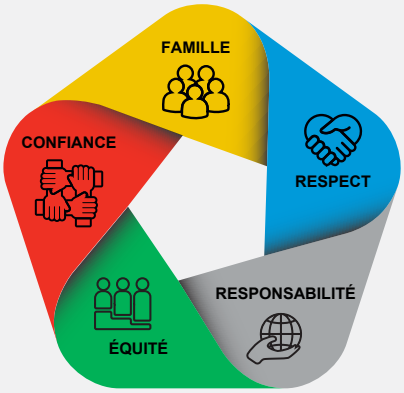

Nos valeurs

C'est simple, chez Agnico Eagle, nous nous engageons à créer une culture fondée sur notre histoire et sur l'importance de toujours faire les bons choix.

Nos principes directeurs

- Agnico Eagle a élaboré des principes directeurs fondés sur ses valeurs pour consolider son approche et sa culture de gestion. Ces principes reflètent la façon dont nous incarnons nos valeurs et ce qui fait notre succès.
- Nous valorisons le travail sécuritaire et nous croyons qu'il est essentiel à la durabilité et au succès de notre entreprise.
- Nous faisons preuve d'ouverture et de transparence avec les parties prenantes.
- Nos employés sont tenus de respecter les normes les plus élevées en matière d'honnêteté et de responsabilité.
- Nous nous efforçons d'adopter les meilleures pratiques et d'améliorer continuellement notre rendement.
- Nous encourageons les discussions ouvertes et honnêtes avant de prendre une décision.
- Nous encourageons la prise de décision à l'échelle locale de manière à conserver notre esprit entrepreneurial et innovateur.
- Nous encourageons la collaboration à tous les niveaux de l'entreprise.
- Nous visons le maintien d'une entreprise simple où les pratiques sont fondées sur le bon sens.
- Nous clarifions les rôles et les responsabilités de chacun afin de maximiser la collaboration.
- Nous veillons à ce que les priorités des employés et de la direction correspondent à celles de la Société.

Notre stratégie d'affaires

Agnico Eagle a pour mission de bâtir une entreprise de haut calibre, dotée d'une stratégie d'affaires simple et cohérente, qui génère des rendements supérieurs à long terme pour nos actionnaires et offre un milieu de travail de choix à nos employés, tout en contribuant au bien-être des communautés où nous exerçons nos activités. Notre équipe de direction continuera de remplir cette mission et de véhiculer les valeurs qui ont propulsé notre entreprise dans la position de chef de file au sein de la communauté d'affaires mondiale.

Nos priorités :

Notre stratégie d'affaires est de répondre aux attentes en matière de performance et de croissance : Veiller à ce que notre portefeuille existant réponde aux attentes, réduise le risque opérationnel et génère des flux de trésorerie disponibles.

Bâtir et maintenir un pipeline de projets de haute qualité : Veiller à développer un pipeline de projets de premier ordre afin de reconstituer nos réserves minérales et notre capacité de production tout en maintenant la qualité, la facilité de gestion et l'adéquation de notre portefeuille pour les années à venir.

Perfectionner notre main-d'œuvre : Établir et offrir des possibilités de croissance à nos employés et fournir une structure de compétences visant à soutenir nos exploitations et nos projets.

Exercer nos activités de manière responsable sur le plan social : Créer de la valeur pour nos actionnaires en exerçant nos activités en toute sécurité et de manière responsable sur le plan social et environnemental, tout en contribuant à la prospérité de nos employés, de leur famille et des communautés hôtes.

Notre engagement en matière de développement durable

Au cœur de notre Politique de développement durable, nous nous engageons à créer de la valeur pour nos actionnaires en exerçant nos activités en toute sécurité, de façon durable et responsable sur le plan environnemental, tout en contribuant à la prospérité de nos employés, de leur famille et des communautés où nous exerçons nos activités et en respectant les droits de la personne, les cultures, les coutumes et les valeurs de ceux touchés par nos activités.

Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire

Respecter l'environnement

Respecter les employés

Respecter les communautés

Le développement durable fait partie prenante de toutes les étapes d'exploitation, allant de l'exploration à la réhabilitation. Nous évaluons les répercussions, les risques et les occasions associés à nos activités tout au long du cycle de vie de nos projets et de nos exploitations, y compris les répercussions potentielles des décisions concernant d'éventuelles acquisitions et cessions.

Politiques et codes de conduite

- Politique de développement durable
- Politique anti-corruption
- Code de conduite professionnelle et d'éthique
- Code de conduite des fournisseurs
- Politique d'engagement auprès des peuples autochtones
- Politique sur la diversité et l'inclusion
- Politique de gestion des résidus miniers
- Politique de gestion de l'eau
- Politique sur le signalement confidentiel et anonyme des plaintes
- Politique de confidentialité
- Politique sur l'accessibilité

Système de gestion et de mesures des risques

Notre système de gestion et de mesures des risques (RMMS) constitue le fondement de la gestion de nos engagements liés à de notre Politique de développement durable et des initiatives, principes, codes et programmes internationaux auxquels nous adhérons. Le RMMS est un système de gestion de l'amélioration continue fondé sur le cycle « planifier – mettre en oeuvre – contrôler – améliorer », qui a pour but d'appuyer l'organisation dans ses efforts de normalisation et pour continuer d'améliorer sa performance grâce à l'intégration des principes de développement durable dans ses processus décisionnels et ses activités quotidiennes.

Mise à jour du RMMS

En 2024, nous avons lancé la version 2 de notre système RMMS. Cette mise à jour avait pour but d'harmoniser le système avec l'évolution des normes de développement durable au sein de l'industrie, et de l'adapter pour soutenir la croissance de la Société.

Ce RMMS amélioré devrait offrir la souplesse nécessaire pour continuer de faire progresser notre approche de gestion du développement durable.

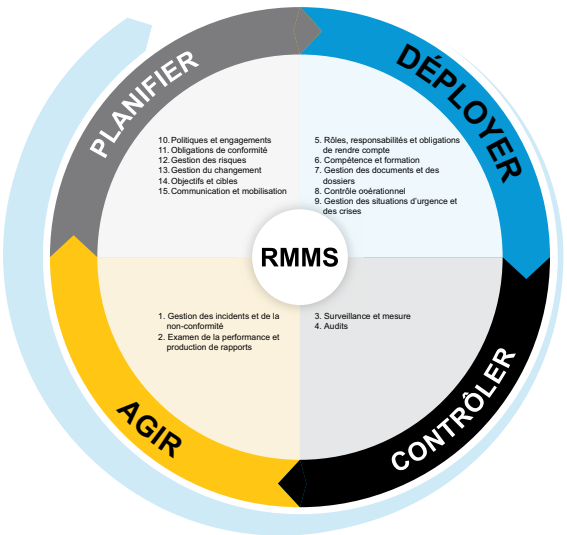

Orientation stratégique et défis émergents

Notre orientation stratégique est guidée par nos valeurs, nos priorités d'entreprise, notre Politique de développement durable, nos engagements en matière de développement durable et les enjeux ERSG pertinents pour Agnico Eagle. Tout en faisant croître notre entreprise, nous atténuons les risques et saisissons les occasions touchant le développement durable dans les domaines qui s'alignent à notre stratégie d'affaires et où nous croyons pouvoir favoriser les plus importantes retombées dans des secteurs importants pour nos parties prenantes des régions où nous exerçons nos activités.

Vers zéro accident

Malgré nos nombreux succès, des accidents continuent de se produire sur nos lieux de travail. Nous sommes responsables de la sécurité de nos employés et des entrepreneurs sur nos sites, et nous savons que nous pouvons faire mieux. En 2020, nous avons lancé l'initiative Vers zéro accident, une approche à deux volets axée sur la compréhension et l'amélioration afin de créer un environnement sans accident dans tous nos sites. Nous poursuivons nos efforts vers l'atteinte de cet objectif.

Veuillez trouver plus d'information à la page 27.

Action climatique

Les changements climatiques ont des répercussions sur notre environnement physique et sur nos coûts d'exploitation. Agnico Eagle prend des mesures pour décarboniser ses exploitations, atténuer les répercussions des changements climatiques futurs et contribuer à une économie à faibles émissions de carbone.

Nous avons publié notre premier Plan d'action climatique en 2023, et continuons de l'affiner et de l'adapter.

Veuillez trouver plus d'information à la page 42.

Optimiser l'utilisation des ressources

Notre optimisation de l'utilisation des ressources, comme l'eau et l'énergie, peut contribuer à réduire les coûts d'exploitation, à maintenir la conformité à la réglementation et préserver les écosystèmes locaux. L'amélioration continue est intégrée à notre système RMMS. Nos exploitations étudient et évaluent les nouvelles occasions d'améliorer notre consommation de ressources actuelle, et nos plans pour futurs travaux de mise en valeur visent une meilleure efficience que par le passé.

Veuillez trouver plus d'information à la page 45.

Recherche et développement en environnement

Depuis plus d'une décennie, nos projets liés à l'environnement occupent une part importante du programme de recherche et développement d'Agnico Eagle. Nos partenariats avec les universités et les établissements de recherche apportent des idées nouvelles et des technologies de pointe qui sont mises en œuvre dans nos sites miniers. En plus de profiter aux écosystèmes locaux, ces projets fructueux contribuent à l'élaboration de pratiques exemplaires au sein de l'industrie minière, et soutiennent l'acquisition de compétences parmi la prochaine génération de talents.

Veuillez trouver plus d'information à la page 62.

Perfectionner notre main-d'œuvre

Nos employés sont essentiels au succès de notre entreprise aujourd'hui et pour les années à venir. En créant des possibilités d'avancement professionnel, de formation et de développement des compétences pour nos employés, nous pouvons mieux tirer parti de nos talents existants et attirer les personnes intelligentes, motivées et dévouées qui se joignent à notre effectif.

Dans certaines régions où nous exerçons nos activités, les membres de la communauté locale ont souvent un accès limité à des possibilités d'éducation. En leur offrant de la formation en cours d'emploi et en soutenant les centres de formation locaux, nous offrons le renforcement des compétences nécessaires à leur avancement professionnel chez Agnico Eagle, en plus de leur permettre d'acquérir des compétences transférables qu'elles pourront appliquer à d'autres occasions d'emploi.

Veuillez trouver plus d'information à la page 70.

Plan d'action pour la réconciliation

Le parcours de réconciliation d'Agnico Eagle a commencé au Canada avant de s'étendre à l'échelle mondiale, alors que bon nombre de nos exploitations et bureaux sont situés sur les territoires traditionnels de divers peuples autochtones. En 2024, nous avons publié notre premier Plan d'action pour la réconciliation (PAR), qui renforce notre approche de réconciliation auprès des communautés autochtones.

Veuillez trouver plus d'information à la page 91.

Être un bon voisin

Être un bon voisin dans les régions où nous exerçons nos activités a toujours été une importante priorité pour Agnico Eagle.

C'est grâce à l'établissement et au maintien de relations constructives avec les parties prenantes locales que nous sommes en mesure de continuer à développer notre pipeline et de créer des occasions économiques positives. En 2020, nous avons développé notre tout premier *Cadre de bon voisinage*, au complexe minier LaRonde. Après son succès, nous avons continué de collaborer avec les communautés pour intégrer ce modèle à nos autres exploitations.

Veuillez trouver plus d'information à la page 84.

Contribuer à la prospérité

Nous croyons en l'importance de contribuer à la prospérité de nos employés, de leur famille et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous offrons des milliers d'emplois de grande qualité, assortis d'une rémunération concurrentielle et de régimes d'avantages sociaux complets qui soutiennent nos employés et leur famille. Nous travaillons en étroite collaboration avec les communautés locales pour nous assurer que nos investissements et nos dons sont versés à des initiatives et à des programmes qui soutiennent le développement durable de leur région et correspondent à leurs priorités.

Veuillez trouver plus d'information à la page 94.

Des défis émergents

L'industrie minière est confrontée à des défis qui perdurent et qui évoluent au fil du temps. Des sujets comme la santé et la sécurité, la gestion des résidus miniers et l'acceptabilité sociale demeurent d'actualité et nécessitent une attention et une adaptation constantes. Parallèlement, on voit aussi l'émergence de nouveaux défis, ce qui reflète la nature dynamique de l'industrie et l'évolution des paysages environnementaux, technologiques et réglementaires. La résolution des problèmes sous-jacents et émergents est essentielle à une exploitation minière durable.

Un climat imprévisible

Les répercussions des changements climatiques – y compris des événements climatiques plus fréquents et plus graves – ont non seulement une incidence sur nos exploitations, mais aussi sur nos employés et les communautés locales. Nous continuons de mettre l'accent sur la mise en place d'exploitations résilientes qui peuvent s'adapter aux événements et aux changements climatiques. Nous travaillons également avec les communautés à renforcer l'état de préparation et les interventions d'urgence afin de pouvoir offrir le soutien nécessaire en cas d'urgence à l'échelle locale. Étant donné l'imprévisibilité et l'incohérence des interventions gouvernementales, il peut être difficile de s'adapter à l'évolution des réglementations relatives aux changements climatiques et aux émissions, et d'en déterminer les conséquences sur nos coûts. Nous demeurons déterminés à décarboniser nos exploitations d'une manière qui réduit les risques à long terme et crée des occasions pour notre entreprise.

Attirer les talents

Il peut être difficile d'attirer les jeunes talents dans l'industrie minière en raison de perceptions erronées qui persistent sur notre secteur et peuvent les dissuader d'envisager une carrière dans le domaine de l'exploitation minière.1 De plus, les emplois miniers sont souvent situés dans des régions éloignées, loin des centres urbains. Cette déconnexion géographique, combinée à un manque de sensibilisation aux pratiques minières modernes et durables ainsi qu'aux possibilités de carrière, rend difficile l'attraction de nouveaux talents. Pour surmonter ces défis, nous collaborons avec tous les échelons du système d'éducation pour y promouvoir les progrès technologiques et mettre l'accent sur un éventail de possibilités de carrière enrichissantes. Nous continuons d'investir dans l'élaboration de nos programmes pour les étudiants et apprentis, tout en nous efforçant d'élargir notre bassin de talents en attirant une plus grande proportion de femmes et d'Autochtones au sein de notre effectif.

Fermeture de mine

Au cours des cinq prochaines années, on s'attend à ce que trois des exploitations d'Agnico Eagle (La India, Pinos Altos, Meadowbank) effectuent une transition vers leur fermeture dans le cadre des plans de durée de vie des mines en question. La fermeture d'une mine est une période particulièrement difficile, alors que l'exploitation subit d'importants changements ayant des répercussions sur les communautés locales et les employés, et les sites nécessitent d'importants travaux environnementaux. La mobilisation de notre effectif et des communautés touchées est déjà en cours. Nous continuons de travailler à la réhabilitation progressive, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan de surveillance environnementale à long terme, qui sont des éléments clés de la fermeture réussie d'une mine.

1. Canadian Mining Journal. (2024). Zoomer trouble: Mining has a Gen-Z problem.

Lapland, nord de la Finlande

Objectifs et buts en matière de développement durable

Les objectifs et les buts que nous établissons en matière de développement durable s'harmonisent à la fois à notre stratégie d'affaires et à l'approche d'Agnico Eagle en matière de développement durable. En atteignant ces objectifs, nous visons à renforcer notre base de production, à créer de la valeur pour nos actionnaires et à soutenir le bien-être social, environnemental et économique de nos employés et de nos communautés.

Réalisé | En cours | Non atteint

Santé et sécurité[1]

Notre objectif est d'offrir un milieu de travail sain et sécuritaire, sans blessures ni accidents mortels.

Sujet	Objectifs 2024	État 2024	Progrès 2024	Objectifs 2025
Fréquence des blessures	Réduction de 5 % du GCIFR[2] à compter de 2023	⊗	GCIFR de 2,47 en 2024 vs. 2,14 en 2023	Atteindre une réduction de 5 % par rapport au GCIFR de 2024
Accidents mortels	Aucun accident mortel	✓	Aucun décès lié au travail en 2024	Aucun accident mortel
Santé mentale	Effectuer des évaluations des risques psychosociaux	›	Programmes de formation, d'éducation et de soutien par les pairs en 2024 Avancement de l'évaluation des risques psychosociaux sur le site Examen du protocole TSM par les exploitations pour assurer l'harmonisation	Atteindre le niveau A du protocole TSM sur les lieux de travail sûrs, sains et respectueux à l'échelle de l'entreprise

Objectifs et buts à long terme[3]

Vers zéro accident : Réduction de 25 % des taux de fréquence mondiaux des incidents combinés et totaux à déclaration obligatoire sur une période de 5 ans par rapport à l'année de référence 2022.

1. Les objectifs ont été révisés et mis à jour à partir de notre Rapport sur le développement durable 2023. Une liste complète figure dans le tableau de notre performance en matière de développement durable.
2. Le **taux de fréquence mondial des incidents combinés** (GCIFR) englobe les incidents avec arrêt de travail ou tâches modifiées pour l'ensemble des employés et entrepreneurs par tranche d'un million d'heures travaillées.
3. Les objectifs et buts à long terme sont fixés sur une période de trois à dix ans.

Réalisé | En cours | Non atteint

Gestion environnementale

Nous visons à atténuer l'impact de nos activités sur l'environnement et à favoriser sa viabilité et sa diversité.

Sujet	Objectifs 2024	État 2024	Progrès 2024	Objectifs 2025
Conformité environnementale	Atteindre zéro incident environnemental important[1].	✓	Aucun incident environnemental important n'est survenu en 2024.	Atteindre zéro incident environnemental important[1].
Intendance de l'eau	Tous les sites effectuent leur propre audit des éléments du Cadre de gestion de l'eau d'exploitation, et élaborent des plans d'action pour tout élément qui n'atteint pas notre objectif d'entreprise.	✓	Tous les sites ont effectué leur audit à l'aide des éléments du Cadre de gestion de l'eau d'exploitation et, le cas échéant, ont élaboré des plans d'action.	Augmenter à 70 % ou plus le score moyen des sites relativement au Cadre de gestion de l'eau d'exploitation.
Fermeture intégrée	Cerner les occasions de mettre en œuvre deux ou trois projets de réhabilitation progressive avec tous les sites en exploitation.	›	Un atelier a eu lieu avec toutes les exploitations pour discuter des défis liés à la fermeture, mais aussi des possibilités et des pratiques exemplaires, y compris en matière de réhabilitation progressive.	Établir des objectifs d'entreprise clairs pour les divers éléments de la fermeture grâce à l'élaboration d'un Cadre de fermeture au niveau de l'entreprise. Une ébauche sera finalisée en 2025, puis déployée à l'échelle de l'entreprise en 2026.
Gestion des résidus miniers et des stériles	Les manuels d'opération, d'entretien et de surveillance (OES) et les plans d'intervention d'urgence (PIU) des infrastructures sont examinés et mis à jour par tous les sites. Affecter des ingénieurs désignés aux sites fermés.	›	Mises à jour des manuels OES et des PIU des sites achevées en 2024. Des ingénieurs désignés ont été affectés aux sites fermés importants.	Mettre à jour la politique de gouvernance des infrastructures critiques afin d'inclure les installations de dépôt en fosse, et d'inclure ces installations au processus d'examen de 2025.
Changements climatiques	Mettre en œuvre la norme d'entreprise sur l'action climatique à l'échelle de l'organisation, et poursuivre les objectifs de réduction.	›	Mise en œuvre de la norme d'entreprise sur l'action climatique à l'échelle de l'organisation et atteinte de l'objectif d'élaboration de plans d'action climatique propres aux sites.	Faire progresser au moins dix possibilités de réduction des émissions de carbone au moyen d'un processus de hiérarchisation à l'échelle de la Société.

Objectifs et buts à long terme

- Réduire le nombre global d'incidents environnementaux (de gravité modérée ou supérieure) par rapport à l'année de référence 2022
- Réduire de 30 % les émissions de portée 1 et 2 d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2021.

Installation de stockage de résidus, Canadian Malartic, Québec (Canada)

1. Un « incident important » est un incident qui a une conséquence majeure ou extrême/critique selon notre matrice des conséquences et probabilités du RMMS.

✓ Réalisé ⟩ En cours ✗ Non atteint

Nos employés

Nous visons à maintenir des milieux de travail inclusifs, sécuritaires et sains qui favorisent la collaboration et le respect.

Sujet	Objectifs 2024	État 2024	Progrès 2024	Objectifs 2025
Engagement de la main-d'œuvre et des employés	Élaborer et mettre en œuvre un plan pour les principales occasions relevées dans le sondage Great Place to Work (GPTW) de 2023.	⟩	Les sites ont élaboré et mis en œuvre des plans d'action locaux. Mise en œuvre du plan d'action mondial en cours.	Affiner et mettre en œuvre le plan d'action mondial axé sur l'amélioration du domaine d'intérêt Équité.
	Augmenter le score de 1 % pour le volet Respect.	✓	Nous avons obtenu une hausse mondiale de 2 % pour la Crédibilité et de 4 % pour le Respect.	Maintenir ou améliorer nos résultats dans les domaines prioritaires des domaines d'intérêt Crédibilité et Respect.
	Viser une augmentation globale de 2 % pour la dimension Équité.	✓	Le score dans le domaine d'intérêt Équité a augmenté par rapport à 2023.	Maintenir ou améliorer le score du domaine d'intérêt Équité.
Diversité, équité et inclusion (DEI)	Veiller à ce que la stratégie en matière de DEI soit communiquée et adoptée dans l'ensemble de l'organisation. Élaborer un plan d'action pour combler les lacunes relevées relatives au protocole TSM sur les milieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs (EDI). Déploiement d'une formation axée sur le développement d'une mentalité inclusive.	⟩	Le déploiement mondial de la stratégie de DEI sera achevé au T2 2025. Des mesures de suivi ont été cernées au terme de l'audit relatif au protocole TSM sur l'EDI. Le déploiement de la formation est en cours, d'abord au siège social, puis dans les exploitations du Canada et mondialement.	Exécuter le plan d'action relatif au protocole TSM sur l'EDI avec l'objectif d'atteindre la certification de niveau A.

Objectifs et buts à long terme

- Faire en sorte qu'Agnico Eagle soit reconnue par le sondage Great Place to Work comme l'un des meilleurs endroits où travailler d'ici 2026.
- Démontrer des progrès dans l'avancement des femmes à des postes de direction et dans la représentation des femmes au sein de l'organisation.

Mine souterraine Odyssey, Canadian Malartic, Québec (Canada)

Réalisé | En cours | Non atteint

Communautés

Notre objectif est de contribuer à la durabilité sociale et économique des communautés associées à nos exploitations.

Sujet	Objectifs 2024	État 2024	Progrès 2024	Objectifs 2025
Relations avec les communautés et satisfaction	Traiter 100 % des plaintes dans les 30 jours Ajuster les indicateurs de rendement clés (IRC) pour déclarer non seulement le nombre de plaintes, mais aussi le nombre de plaignants.	✓	Toutes les plaintes ont été traitées dans un délai de 30 jours. Ajout de l'IRC relatif au nombre de plaignants.	Répondre à 100 % des plaintes dans un délai de 30 jours, dans le but de les régler ou de faire le point sur l'état d'avancement dans ce délai.
	Établir une base de référence pour les relations avec les communautés et la satisfaction dans toutes les régions, et commencer à mettre en œuvre de nouveaux IRC, y compris quant à la méthode de communication et le climat d'interaction.	›	Les parties prenantes internes ont été consultées. Un partenaire externe a été sélectionné pour s'assurer que la base de référence pour les relations avec les communautés et la satisfaction sera mise à l'essai et examinée par un tiers, conformément aux recommandations de l'initiative TSM. Les sites documentent et classent désormais le type de communications et le climat d'interaction.	Déployer notre toute première mesure de la performance sociale au Canada et en Australie, et communiquer ces résultats au public dans nos rapports sur le développement durable.
Droits autochtones et relations	Lancer le Plan d'action pour la réconciliation (PAR) et en assurer la mise en œuvre.	✓	Le Plan a été lancé au milieu de 2024 et sa mise en œuvre se poursuit.	Mettre en œuvre le PAR avec les peuples autochtones et publier le premier rapport d'étape d'ici le milieu de 2026 dans le but de faire progresser les 40 actions selon l'échéancier.
	Offrir plus de 3 000 heures de formation de sensibilisation aux cultures autochtones et organiser 150 activités de sensibilisation à la culture autochtone dans l'ensemble de la Société. Mettre en œuvre des ententes avec les nations autochtones et élaborer une approche mondiale pour mesurer la conformité de la mise en œuvre.	✓	Plus de 4 000 heures de formation dispensées. Élaboration d'un outil et d'une procédure afin d'assurer l'uniformité de l'approche pour mesurer la conformité de la mise en œuvre.	Continuer de dispenser au moins 3 000 heures de formation de sensibilisation aux cultures autochtones par année. Mettre en place des ententes avec les nations autochtones et mesurer la performance d'Agnico Eagle quant au respect de ces engagements.

Objectifs et buts à long terme

- Augmenter la satisfaction en matière de relations communautaires dans toutes les régions où nous exerçons nos activités.
- Améliorer les initiatives de renforcement des capacités axées sur l'emploi, l'éducation, la formation et les occasions d'affaires avec et pour les peuples autochtones.

Agnico Eagle est fière de soutenir le programme de préparation à l'emploi des jeunes du Conseil scolaire du district de Toronto dans le cadre de l'initiative Caring & Safe Schools.

Contribution aux Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les *Objectifs de développement durable* (ODD) des Nations Unies (ONU) sont un ensemble universel de 17 objectifs, de 169 cibles et de 230 indicateurs connexes visant à éliminer la pauvreté, à protéger l'environnement et à fournir un plan d'action pour la paix et la prospérité dans les sociétés. Nous reconnaissons notre rôle dans la contribution aux ODD des Nations Unies et notre responsabilité dans l'amélioration de la qualité de vie dans les régions où nous exerçons nos activités. Le travail d'Agnico Eagle contribue directement et indirectement à chacun des 17 ODD des Nations Unies, mais l'importance de nos répercussions potentielles varie.

Exemples de contributions et de retombées connexes

ODD de l'ONU	Notre contribution	Nos retombées
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 	Nous prenons des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en améliorant notre efficacité énergétique globale et en mettant en œuvre notre stratégie sur les changements climatiques.	L'intensité combinée de nos émissions (0,38 tonne d'éq. CO_2 par once d'or en 2024) et nos émissions nettes (1,32 M de tonnes d'éq. CO_2) se sont stabilisées au cours des quelques dernières années. Nous nous efforçons de décarboniser nos exploitations et de réduire notre empreinte carbone globale vers l'atteinte de la carboneutralité.
Travail décent et croissance économique 	Nous favorisons la croissance socioéconomique des régions où nous exerçons nos activités en offrant des possibilités d'emploi de grande qualité et en investissant dans des initiatives communautaires qui soutiennent le développement économique local, même après la cessation de l'exploitation minière.	Nous continuons de contribuer à la croissance économique régionale avec des dépenses combinées de plus de 1,87 G$ en 2024. Le taux d'emploi à l'échelle locale dans plusieurs de nos régions d'exploitation dépasse les 80 %. Plusieurs programmes de perfectionnement professionnel, de formation et d'initiatives de recrutement visent à former de futurs leaders au sein des communautés locales et à offrir des emplois de grande qualité dans les régions où nous exerçons nos activités.
Bonne santé et bien-être 	Pour nous assurer que notre main-d'œuvre possède les connaissances, les outils et la formation nécessaires pour exercer ses fonctions de façon sécuritaire, nous élaborons des programmes de bien-être afin de promouvoir et soutenir une vie saine.	L'année 2024 a été solide quant à notre rendement en matière de santé et de sécurité, bien que nous n'ayons pas égalé notre record de 2023. Nous avons mis en place plusieurs programmes visant à atténuer les risques, à réduire le nombre de blessures dans nos sites et à soutenir le bien-être de nos employés. Nous avons poursuivi nos investissements communautaires axés sur les groupes vulnérables et la recherche en santé.
Vie terrestre 	Conformément au protocole de gestion du maintien de la biodiversité de l'initiative TSM, les responsables de chacune de nos mines ont comme mandat de trouver des façons de contribuer à la protection de la biodiversité et de réduire le plus possible notre empreinte écologique grâce à une hiérarchie des mesures d'atténuation.	La superficie totale perturbée physiquement par nos activités minières s'élevait à environ 14 000 hectares. Nous continuons de réhabiliter les sites où l'activité minière a cessé et de collaborer à des initiatives de recherche sur la biodiversité (voir la page 62).

Générer des retombées collectives : le pouvoir du partenariat

Agnico Eagle collabore depuis longtemps avec les communautés, les gouvernements, les organismes sans but lucratif et le secteur privé dans le cadre de projets et d'initiatives qui créent des changements positifs. De tels partenariats amplifient les retombées, favorisent l'innovation et optimisent les ressources. Nos partenariats nous aident à mieux comprendre les priorités et les besoins locaux. En travaillant ensemble, nous pouvons soutenir le développement durable des régions où nous exerçons nos activités.

Agnico Eagle a fait un don de 100 000 $ CA pour la construction d'un parc de planche à roulettes dans la municipalité de Cadillac, au Québec (Canada).

Exemples de partenariats et de projets de collaboration

Nunavut

Projet *Inunnguiniq*

En 2023, Agnico Eagle a lancé le projet *Inunnguiniq*, qui vise à établir des partenariats avec trois organismes communautaires importants au Nunavut, avec un investissement total de 5 M$ CA. Depuis, nous avons établi des partenariats avec la fondation Arctic Rose, Ilitaqsiniq et le Club des petits déjeuners..

Québec

Institut de recherche en mines et environnement (IRME)

Un programme de recherche conjoint sur la réhabilitation des infrastructures critiques dans les climats nordiques a été lancé en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Polytechnique Montréal et six grands partenaires industriels.

Mexique

Campagne annuelle sur la santé visuelle de Pinos Altos

Chaque année, l'équipe des relations communautaires de Pinos Altos organise une campagne sur la santé oculaire en partenariat avec les autorités et des organismes locaux pour soutenir des communautés avoisinantes. En 2024, cette campagne a permis de faire le don de 480 paires de lunettes.

Finlande

Soutien de la mine Kittilä à l'association 4-H

L'association 4-H en Finlande organise des activités de loisirs pour les enfants et les jeunes de 6 à 28 ans. Kittilä continue d'offrir un soutien à l'appui du développement des activités de l'association 4-H.

Ontario

Soins et recherche sur le cancer au centre Princess-Margaret

Les contributions d'Agnico Eagle au Centre de cancérologie Princess Margaret appuient la recherche novatrice visant à améliorer la détection et le traitement des cancers et à répondre au besoin urgent d'améliorer les résultats pour les patients.

Australie

Projet de protection du ruisseau Axe Creek

Le programme de partenariats communautaires d'Agnico Eagle en Australie est un partenaire financier du projet de réhabilitation des berges du ruisseau Axe Creek. Il fournit 450 000 $ (AUD) sur deux ans pour en améliorer la voie navigable.

Structure de gouvernance du développement durable

Le développement durable est intégré à toute la structure de gestion, depuis le conseil d'administration jusqu'à la haute direction et en passant par les activités d'exploitation. La structure de gouvernance d'Agnico Eagle en date du présent rapport est illustrée à la figure 1. Notre structure de gouvernance établit des lignes de responsabilité claires, nous permet de nous adapter aux imprévus et veille à ce que des pratiques durables soient prises en compte dans tous les aspects de nos activités.

En ce qui a trait au conseil d'administration, les questions de développement durable sont présentées au Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSED) à chaque réunion trimestrielle du conseil d'administration.

Du côté de la direction, la supervision et la mise en œuvre du programme de développement durable relèvent de la responsabilité directe d'un membre de la direction, le vice-président exécutif, Développement durable, Ressources humaines et Culture, qui relève directement du président et chef de la direction. L'équipe du développement durable de l'entreprise est responsable de la supervision de notre stratégie de développement durable et, en collaboration avec les équipes d'exploitation et d'entreprise, de la définition et de la mise en œuvre des objectifs, ainsi que de l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de rendement clés.

Sur le plan opérationnel, des processus sont en place pour nous assurer que les questions de développement durable, y compris la mise en œuvre des protocoles TSM et l'évaluation des risques et les mesures d'atténuation, sont intégrées dans la gestion quotidienne de nos activités. Les directeurs généraux sont responsables de la mise en œuvre de notre RMMS, de l'adhésion à notre Politique dedéveloppement durable et de l'amélioration continue de nos objectifs en matière de développement durable.

Rôle du Comité de la SSEDD

Le Comité de la SSEDD du conseil d'administration supervise les stratégies, politiques et programmes en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale d'entreprise, et examine la performance connexe. À ce titre, le Comité de la SSEDD aide le Conseil d'administration à surveiller et à examiner les risques et à assurer la conformité dans ces domaines. Le Comité SSEDD encourage également l'adoption de pratiques exemplaires dans les exploitations minières, la promotion d'un environnement de travail sain et sécuritaire, ainsi que l'élaboration et la mise en oeuvre de pratiques respectueuses de l'environnement et socialement responsables.

Pour en savoir plus sur le rôle du Comité de la SSEDD, veuillez consulter la Charte du Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable d'Agnico Eagle, accessible sur notre site Web.

Vue aérienne de Goldex, au Québec (Canada)

Figure 1

Structure de gestion du développement durable[1]

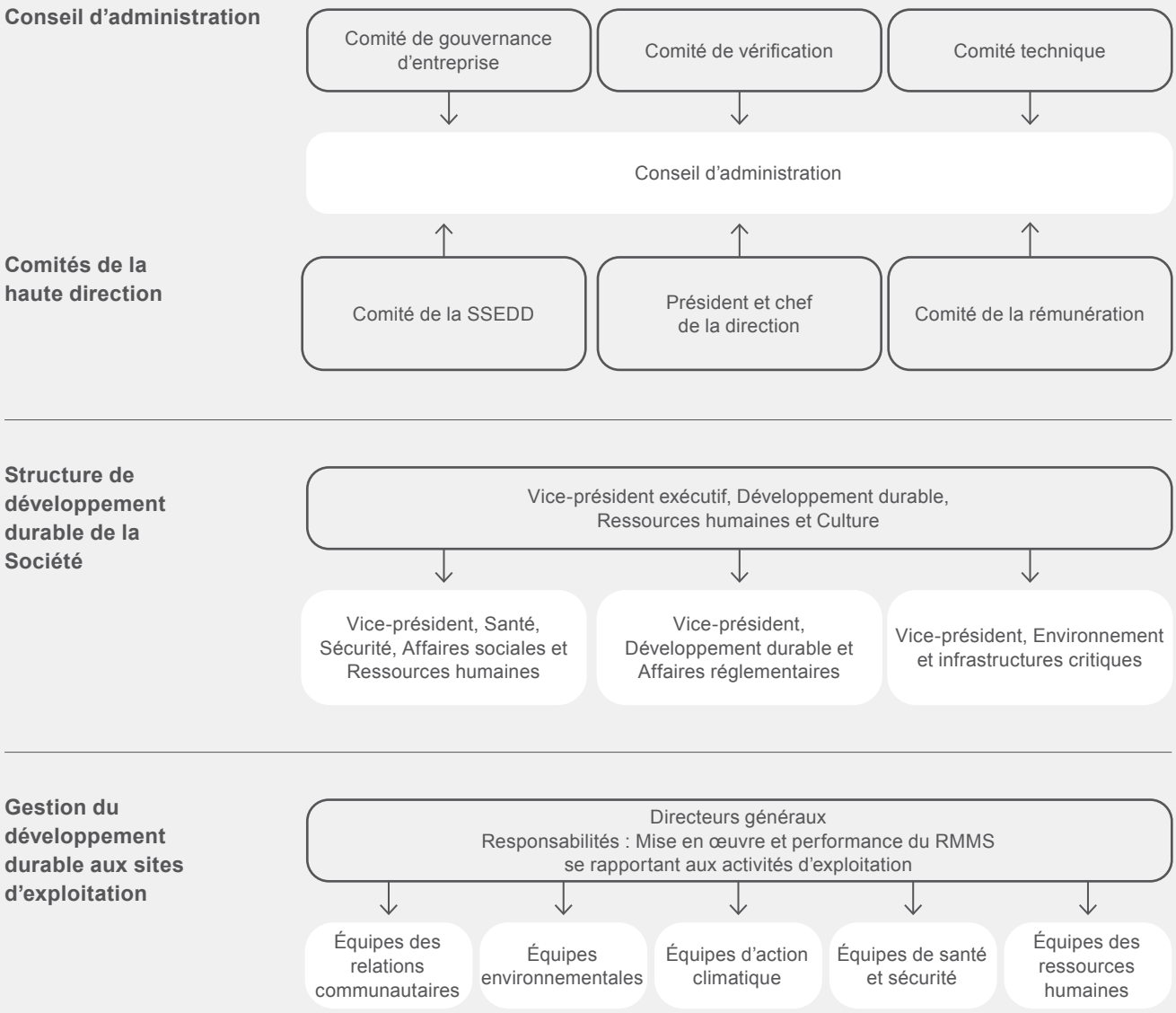

Mesures incitatives liées à la performance en matière d'ERSG

Toutes les exploitations offrent des primes liées à l'atteinte des objectifs de santé, sécurité et environnement. La rémunération incitative à court terme (c.-à-d., une prime annuelle) des membres de la haute direction est généralement fondée sur nos trois piliers : Performance, Filière de projets et Main-d'œuvre. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, 25 % du régime d'incitatifs à court terme étaient attribuables à la performance en matière de développement durable.

Pour plus de détails sur la rémunération des membres de la haute direction, consultez notre Circulaire d'information de la direction 2025.

1. En date du 24 avril 2025.

Mobilisation des parties prenantes

La mobilisation de nos parties prenantes – communautés locales, titulaires de droits, investisseurs – contribue à améliorer la compréhension mutuelle des intérêts, préoccupations et objectifs, tout en renforçant les relations tout au long du cycle de vie de la mine.

Nous avons la responsabilité de nous adapter à l'évolution des priorités et des besoins de notre entreprise et de nos parties prenantes.

Notre approche consiste à favoriser un dialogue ouvert, transparent et respectueux, propre à encourager la collaboration et à favoriser l'établissement de relations de confiance à long terme. Notre présence au sein des communautés, un dialogue ouvert, les séances d'information et de consultation que nous organisons, notre présence dans les médias sociaux, notre disponibilité pour les médias locaux et l'accès que nous offrons à un mécanisme confidentiel de signalement des plaintes appuient notre mobilisation directe auprès des parties prenantes locales.

Comité consultatif auprès des parties prenantes

Notre Comité consultatif auprès des parties prenantes offre une rétroaction sur nos efforts en matière de responsabilité sociale d'entreprise et nous aide à apporter des ajustements stratégiques aux activités de mobilisation des parties prenantes. Les personnes indépendantes au sein de ce groupe, issues d'un éventail de groupes de parties prenantes, sont choisies de façon à obtenir une composition représentative de la société civile. Ces membres possèdent une expertise en matière de développement durable, de développement communautaire, d'affaires autochtones, d'exploitation minière, de production de rapports et de gouvernance. Cette approche appuie nos efforts à l'échelle mondiale visant à mobiliser les parties prenantes de façon régulière et significative. Ce comité consultatif a été créé en 2011 et se réunit chaque année depuis cette date.

Membres du Comité en 2024

1
membre du Comité s'identifie comme Autochtone

6
membres ont de l'expérience en développement durable

80 %
des membres du Comité sont des femmes

2
membres ont de l'expérience en finance ou en investissement

Principales recommandations du Comité consultatif auprès des parties prenantes en 2024

Environnement

- Fournir des divulgations plus détaillées ayant trait aux changements climatiques, en respectant les restrictions et les exigences réglementaires existantes en matière de déclaration.
- Divulguer publiquement plus de détails sur les progrès réalisés vers la décarb

Responsabilité sociale

- Intégrer les droits des enfants aux approches existantes, y compris les politiques favorables à la famille et les dispositions relatives aux jeunes travailleurs.
- Accroître le soutien au développement durable des petites sociétés minières.

Gouvernance

- Établir un PAR à l'échelle régionale.
- Mettre en place le Comité consultatif autochtone.
- S'assurer que les voix des Autochtones et des employés sont représentées à tous les échelons durant la mise en œuvre du PAR.
- Divulguer publiquement plus de détails sur la mobilisation des parties prenantes internationales et leur soutien des peuples autochtones, y compris les paiements et les ententes de participation économique.

Résumé de la mobilisation des parties prenantes en 2024

Notre main-d'œuvre

Principaux sujets
- Disponibilité de la main-d'œuvre, productivité et emplois durables à long terme
- Mobilisation des employés
- Mise en œuvre du plan de DEI
- Intégration des employés à la suite d'acquisitions

Notre réponse
- Analyse des résultats du sondage de Great Place to Work sur la mobilisation, et élaboration de plans d'amélioration.
- Réalisation d'une analyse des lacunes avec les régions dans le cadre de notre préparation au protocole TSM sur l'EDI et pour déterminer les actions requises.
- Efforts continus pour harmoniser la rémunération globale, les systèmes, les politiques et les processus afin de mener à bien les activités d'intégration.

Communautés

Principaux sujets
- Consultation communautaire
- Cohabitation communautaire
- Soutien communautaire

Notre réponse
- Séances d'information, de consultation et de collaboration avec les communautés dans le cadre d'activités visant à accroître les avantages sociaux et économiques et à atténuer les répercussions négatives potentielles.
- Participation active pour répondre aux préoccupations des communautés locales.
- Établissement de canaux de communication ouverts avec les communautés locales dès les premières étapes de l'exploration.
- Soutien et formation à notre main-d'œuvre sur les pratiques exemplaires en matière de mobilisation communautaire aux étapes de l'exploration, de l'exploitation et de la fermeture.
- Consultation des communautés pour harmoniser le soutien et fournir les dons là où ils sont les plus nécessaires, et cerner les possibilités de partenariats.

Groupes autochtones

Principaux sujets
- Réconciliation
- Ententes de collaboration et de retombées
- Employés autochtones

Notre réponse
- Lancement de notre premier PAR avec les peuples autochtones.
- Formation et activités de sensibilisation culturelle offertes à notre main-d'œuvre.
- Négociations et discussions continues avec les groupes autochtones.
- Mise en œuvre d'initiatives pour l'embauche et la rétention d'employés autochtones au sein d'un milieu de travail inclusif dans nos différents sites.
- Communication dans un langage simple et accessible, ajout d'éléments visuels supplémentaires et, le cas échéant, communication dans les langues locales.

Gouvernements et organismes de réglementation

Principaux sujets
- Soutien communautaire et développement économique
- Relations et partenariats avec les Autochtones
- Environnement, énergie, climat et réduction des GES
- Emploi, éducation et formation
- Infrastructures
- Développement minier responsable
- Développement régional
- Innovation

Notre réponse
- Sensibilisation des représentants du gouvernement à l'égard des plans de mise en valeur de la Société pour les projets miniers au Canada, y compris en ce qui concerne l'emploi et la formation, les possibilités et les avantages pour les peuples autochtones et les communautés locales, et les programmes de consultation et de gestion environnementale de la Société.
- Sensibilisation à l'importance d'un système de réglementation efficace et d'un environnement stratégique qui attire les investissements et soutient le développement minier responsable.
- Discussions avec les gouvernements au sujet des solutions de rechange énergétiques et des infrastructures au Nunavut, en Ontario et au Québec.
- Détermination des mesures clés de notre parcours vers la décarbonisation et la réconciliation avec les peuples autochtones.

Investisseurs et analystes

Principaux sujets
- Risques liés aux changements climatiques et plan d'action climatique
- Développement durable de l'entreprise
- Gestion des risques
- Santé et sécurité
- Diversité de l'effectif
- Gouvernance
- Relations avec les Autochtones

Notre réponse
- Poursuite de l'élaboration de notre voie vers la décarbonisation pour atteindre notre objectif de réduction de 30 % des émissions de portée 1 et 2 d'ici 2030 et notre objectif de carboneutralité d'ici 2050.
- Organisation de réunions avec les investisseurs axées sur les enjeux ESRG pour faire le point sur le développement durable d'entreprise et la gestion des risques.
- Mobilisation des investisseurs sur des questions de gouvernance, y compris la rémunération des dirigeants.
- Poursuite de l'initiative Vers zéro accident, axée sur les indicateurs avancés et des efforts sur le terrain pour améliorer le rendement en matière de sécurité.
- Promotion de notre plan d'action sur la DEI.
- Publication du premier PAR.

Fournisseurs

Principaux sujets
- Possibilités accrues pour les entreprises locales et autochtones
- Résilience de la chaîne d'approvisionnement
- Sur la voie de la décarbonisation

Notre réponse
- Soutien aux entreprises locales et autochtones.
- Collaboration avec les fournisseurs pour cerner et atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement.
- Poursuite de notre démarche d'électrification en étroite collaboration avec notre chaîne d'approvisionnement pour évaluer et commander de l'équipement pour véhicules électriques à batterie (VEB).

Prix et reconnaissance

Santé et sécurité

- L'Association minière du Québec (AMQ) a décerné les trophées F.J. O'Connell à Goldex et à Canadian Malartic, en plus de reconnaître 53 superviseurs de Goldex, LaRonde et Canadian Malartic pour leurs résultats en matière de santé et sécurité et pour souligner les activités de prévention qu'ils ont mises en place.
- Canadian Malartic, Goldex et Meliadine ont reçu des trophées de sécurité régionale John T. Ryan 2024 de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, à Vancouver. Un article à ce sujet figure à la page 28.
- Les équipes de sauvetage d'Agnico Eagle ont remporté plusieurs compétitions de sauvetage minier dans différentes catégories :
  - Fosterville – compétition de sauvetage minier de Victoria, en 2024;
  - Macassa – concours de district de sauvetage minier de l'Ontario, et compétition provinciale ontarienne de sauvetage minier;
  - LaRonde et Canadian Malartic – 60e compétition provinciale de sauvetage minier (Québec);
  - Meliadine – grand gagnant de la compétition de sauvetage minier du Nord à Yellowknife;
  - Agnico Eagle – championne générale de la Compétition internationale de sauvetage minier, en Colombie. Un article à ce sujet figure à la page 29.

Environnement

- En 2024, LaRonde a reçu le prix TSM de l'excellence environnementale de l'AMC pour son projet novateur de gestion des résidus miniers filtrés.
- Au Mexique, l'Agence fédérale de protection de l'environnement a décerné à Pinos Altos son certificat de l'industrie propre.

Gouvernance et excellence opérationnelle

- Agnico Eagle a été reconnue dans six catégories aux Prix 2024 du IR Magazine.
- Pour la neuvième année consécutive, la *Fundación del Empresariado Sonorense* (Fondation entrepreneuriale de Sonora) a décerné à La India la distinction d'entreprise socialement responsable.
- Pour la deuxième année consécutive, Pinos Altos a mérité une distinction Platine aux prix de compétitivité 2023, et a été récompensée pour son excellence opérationnelle pour une cinquième année consécutive.

Responsabilité sociale

- Agnico Eagle figure sur la liste des Meilleurs employeurs au Canada de Forbes pour 2025.
- Agnico Eagle Mexique s'est classée parmi les Meilleurs lieux de travail pour une 13e année consécutive.
- Pinos Altos et La India ont reçu le prix *Emprases Socialmente Responsables* (Entreprises socialement responsables) du Centro Mexicano para la Filantropía.
- L'équipe des ressources humaines (RH) d'Agnico Eagle a été reconnue comme l'une des équipes de RH novatrices de 2024 par le Directeur des ressources humaines, Canada.
- LaRonde a reçu le prix Distinction AMQ dans la catégorie Relations avec les communautés, pour l'entente de collaboration avec la Première Nation Abitibiwinni et la création du projet Nikan visant à accroître la rétention des employés autochtones sur le site.
- Plusieurs employés d'Agnico Eagle ont reçu une reconnaissance spéciale pour leur contribution dans leur domaine :
  - Ammar Al-Joundi a reçu la distinction du PDG de l'année 2023 dans le secteur minier – catégorie producteur de KITCO, en mars 2024;
  - Sean Boyd, président du conseil d'administration, a été accueilli au Temple de la renommée du secteur minier canadien en 2025;
  - L'ingénieur Marco Galindo d'Agnico Eagle Mexique a été reconnu par l'Association des ingénieurs miniers, des métallurgistes et des géologues du Mexique (AIMMGM);
  - Véronique Falmagne, Directrice corporative, Mécanique des roches, a reçu une reconnaissance de l'ICM, à Vancouver;
  - Felicity Davy, Conseillère en RH, a reçu la distinction de Championne de la diversité des genres lors des prix Victorian Women in Resources Award 2024 du Minerals Council of Australia;
  - Chantal Gauthier, Superviseure générale de la paie, a reçu le prix Leader de plaie 2023 de l'Institut national de la paie;
  - Blanca Paola Cazares, Directrice du développement durable, et Ivan Montiel, Directeur principal des opérations, Mexique, ont reçu le prix Ostotakani 2024 de Mundo Minero.
  - David Kritterdlik, conseiller en matière d'Inuit Qaujimajatuqangit et de faune, a reçu le prix Skookum Jim 2025 de l'ACPE. Il a été choisi en reconnaissance de son travail pionnier pour la promotion des valeurs inuites, de la conservation de la culture et du développement durable.

David Kritterdlik, conseiller en matière d'Inuit Qaujimajatuqangit et de faune, Nunavut (Canada)

Évaluation de la matérialité relative au développement durable

Pour atteindre nos engagements en matière de développement durable et présenter une information de grande qualité, nous devons avoir une compréhension approfondie des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux qui sont pertinents pour notre entreprise, en plus de comprendre l'importance de nos impacts.

Ces enjeux font l'objet d'une analyse et de mises à jour régulières dans le cadre de notre évaluation de la matérialité relative au développement durable, un processus collaboratif qui comprend la cartographie de la chaîne de valeur, des études, la cartographie des risques opérationnels et des parties prenantes, la collecte de données et la mobilisation de la direction. Cette approche nous aide à établir un réseau des enjeux liés au développement durable qui peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur l'environnement, la société ou notre entreprise.

Nous reconnaissons que bon nombre de ces enjeux sont interreliés, et que leur niveau de priorité et l'importance de leurs répercussions peuvent varier à l'échelle des groupes de parties prenantes et des activités individuelles. Dans nos initiatives et nos rapports, nous nous efforçons d'équilibrer les intérêts mondiaux et régionaux tout en mettant l'accent sur l'interconnexion des enjeux pertinents.

En 2024, en préparation de Directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), nous avons effectué une évaluation préliminaire de « double matérialité » conformément aux *normes européennes d'information en matière de durabilité* (ESRS). Cette perspective à deux volets évaluait, d'une part, la matérialité financière, examinant la façon dont les enjeux de développement durable peuvent influer sur la performance financière et, d'autre part, la *matérialité d'impact*, examinant l'incidence de nos activités commerciales sur la société et l'environnement. Tout enjeu dont la *matérialité* (pertinence) est établie sous l'un ou l'autre des deux volets est considéré comme *matériel* (important) aux fins de notre production de rapports.

Les changements apportés au processus précédent d'évaluation de la matérialité d'Agnico Eagle comprenaient l'ajout d'une cartographie de la chaîne de valeur et des répercussions de celle-ci. Des critères de notation détaillés et des seuils révisés touchant les perspectives financières et les répercussions ont aussi été élaborés. Les enjeux liés aux ESRS ont été mis en correspondance avec les enjeux existants en matière de développement durable utilisés pour nos déclarations volontaires sur le développement durable. Dans cette évaluation mise à jour, la gestion de la chaîne d'approvisionnement durable est maintenant considérée comme *matérielle*. La DEI, la cybersécurité et la protection des renseignements personnels numériques, ainsi que les politiques publiques et les relations gouvernementales sont des enjeux qui se situent sous le *seuil de matérialité révisé*, mais sont considérés comme des enjeux pertinents aux fins de notre production de rapports. La circularité a aussi été ajoutée comme sujet pertinent, mais non *matériel*.

Membres de l'équipe des Services techniques de la mine Fosterville, en Australie

Évaluation de la matérialité

Enjeux liés au développement durable

Santé, sécurité et bien-être	Environnement		Responsabilité sociale		Gouvernance	
Santé, sécurité et bien-être	Biodiversité	Changements climatiques, énergie et émissions	Relations avec les communautés et satisfaction	Droits autochtones et relations	Déontologie et transparence	Gestion d'une chaîne d'approvisionnement durable
	Gestion environnement ale et conformité	Nuisances (qualité de l'air, bruit, vibrations)	Sécurité et droits de la personne	Retombées	Politiques publiques et relations gouvernementales	Responsabilité à l'égard des clients et des produits
	Gestion des résidus miniers et des stériles	Intendance de l'eau	Relations du travail	Capital humain et perfectionneme nt du personnel	Cybersécurité et protection des renseignements personnels numériques	
	Fermeture intégrée	Circularité	Diversité, équité et inclusion			

Enjeu matériel
Autres enjeux importants

Notre processus d'évaluation de la matérialité :

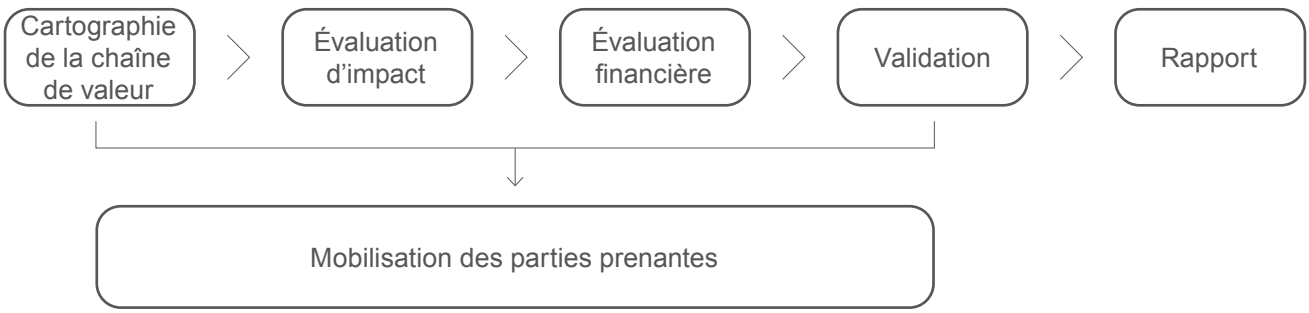

Un entretien avec Carol Plummer, vice-présidente exécutive, Développement durable, Ressources humaines et Culture

Comment résumeriez-vous la stratégie d'Agnico Eagle en matière de développement durable?

Nous appliquons des pratiques minières responsables pour favoriser le succès à long terme. Notre fondateur, Paul Penna, croyait à l'importance de redonner à la communauté, et cette philosophie continue de nous guider. Notre approche est très simple : nous visons à faire ce qui est juste. Cela commence par le respect de nos engagements envers nos employés, les communautés et l'environnement.

Avec l'évolution des discussions sur les enjeux ESRG et la diversité, l'équité et l'inclusion, Agnico Eagle pourrait-elle apporter des ajustements à son approche?

En ce qui concerne la gestion environnementale, le bien-être des employés et les partenariats communautaires, notre engagement demeure inchangé. Certaines parties prenantes pourraient modifier leurs priorités, mais nos responsabilités fondamentales restent les mêmes. L'exploitation minière responsable fait partie intégrante de notre stratégie d'affaires, qui repose sur l'obtention et le maintien de notre acceptabilité sociale et la gestion efficace des risques.

Comment Agnico Eagle intègre-t-elle l'action climatique à ses activités?

Notre approche en matière d'action climatique commence par l'efficience – tirer parti des technologies, optimiser les processus et réduire le gaspillage. Ces efforts contribuent au développement durable, mais ont aussi une incidence positive directe sur nos résultats. Parallèlement, nous mettons à l'essai de nouvelles technologies et cherchons des occasions de réduire notre empreinte carbone. Nous mettons l'accent sur des mesures concrètes pouvant améliorer nos activités de façon significative et mesurable, et créer un impact durable.

Quel est le rôle de l'innovation dans la promotion du développement durable chez Agnico Eagle?

L'industrie minière a toujours mis l'accent sur des améliorations progressives plutôt que sur des innovations donnant lieu à des changements radicaux et rapides, quoique la recherche de sources d'énergie de remplacement et l'utilisation d'équipement sans diesel puissent être les exceptions à la « règle ». L'IA et les mégadonnées améliorent l'efficacité en optimisant la surveillance de l'eau et de l'air, en plus de renforcer la sécurité grâce à l'équipement commandé à distance. Bien que des mines entièrement autonomes ne sont sûrement pas pour tout de suite, les technologies évoluent constamment pour nous aider à créer des environnements de travail plus sécuritaires et efficaces.

Comment favorisez-vous une culture du développement durable au sein de l'organisation?

Le développement durable se produit sur le terrain, et non au siège social. Notre rôle, en tant que leaders, est de fournir du soutien, des ressources, des politiques et de l'encadrement, mais l'impact réel est généré par la direction et les employés de nos exploitations et de nos projets, qui intègrent le développement durable dans leurs activités quotidiennes. Nos employés sont fiers de leur travail, alors qu'ils veillent à la sécurité, protègent l'environnement et respectent leurs engagements envers les communautés et les partenaires autochtones.

Quels aspects de votre rôle trouvez-vous les plus gratifiants?

J'adore interagir avec nos équipes et voir l'excellent travail de nos employés. J'ai passé de nombreuses années au niveau de l'exploitation, et j'ai un grand respect pour nos employés, qui savent trouver les solutions aux défis qui se présentent, tout prenant plaisir à faire leur travail au quotidien. Il est extrêmement gratifiant de garantir un environnement de travail sécuritaire et de voir les employés être fiers de leur contribution au développement durable.

Quelle tendance émergente en matière de développement durable aura une incidence importante sur l'industrie minière au cours des cinq à dix prochaines années?

Il convient de souligner la consolidation d'une norme minière à l'échelle mondiale par l'Association minière du Canada, le World Gold Council, le Conseil International des Mines et Métaux et The Copper Mark. Cette norme améliorera l'uniformité et la responsabilisation à l'égard des pratiques de développement durable à l'échelle mondiale.

Sur quoi se concentrera Agnico Eagle en matière de santé et de sécurité au cours de la prochaine année?

Nous poursuivons notre parcours Vers zéro accident, et notre priorité est de veiller à ce que chaque employé puisse travailler en toute sécurité, chaque jour, quel que soit son rôle. Cette année, nous mettons l'accent sur la détermination et la mise en œuvre des contrôles critiques dans diverses fonctions en vue d'atténuer les risques de façon proactive. La sécurité au travail n'est pas seulement une priorité, c'est une valeur fondamentale qui est ancrée dans notre culture.

Pour conclure, y a-t-il quelque chose dont vous aimeriez nous faire part sur l'engagement d'Agnico Eagle à l'égard du développement durable, ou du rôle que jouent les employés dans la création de changements positifs?

Je tiens à remercier nos employés pour leur engagement à l'égard du développement durable, qu'il s'agisse de protéger l'environnement, de maintenir des pratiques de travail sécuritaires ou de renforcer nos relations avec les communautés et nos partenaires autochtones. Leur dévouement est ce qui fait le succès d'Agnico Eagle, et je suis fière de faire partie de cette équipe.

Santé, sécurité et bien-être

Dans cette section

Gestion de la santé et sécurité	28
Identification des dangers et évaluation des risques	30
Initiatives et formation en matière de santé, sécurité et sûreté	34
Santé et bien-être	36
Rendement en matière de santé et sécurité	38

5,14

Taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre[1] (par 1 million d'heures travaillées)

Veuillez trouver plus d'information à la page 38.

1. La main-d'œuvre comprend les employés et les entrepreneurs d'Agnico Eagle.

Gestion de la santé et sécurité

La sécurité fait partie prenante de nos activités, et notre Politique de développement durable présente notre engagement en faveur de la création d'un milieu de travail exempt de blessures et de décès. Dans le cadre de notre système de gestion et de mesures des risques (RMMS), nous avons établi un ensemble complet de normes mondiales en matière de santé et de sécurité, lesquelles énoncent nos responsabilités et les exigences en matière de gestion de la santé et de la sécurité au sein de notre organisation. Ces exigences s'appliquent à toute personne qui se trouve sur un site d'Agnico Eagle, notamment les employés, les entrepreneurs et les visiteurs. Une formation d'accueil appropriée est offerte à toutes les personnes qui accéderont à un site pour la première fois, peu importe leur statut d'emploi.

Chacun des membres de notre organisation a des responsabilités en matière de santé et de sécurité, et un élément clé de notre RMMS et de nous assurer que chacun comprend sa contribution au maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire. La gouvernance en matière de santé et de sécurité est intégrée à notre structure de gouvernance du développement durable, comme indiqué à la page 19. La direction rend compte, chaque trimestre, de la performance en matière de santé et de sécurité au Comité de la SSEDD. Ce comité, dans le cadre de ses responsabilités de supervision, est chargé d'examiner les questions importantes en matière de santé et de sécurité, notamment les incidents, les risques et les plans d'atténuation. Toutes les exploitations d'Agnico Eagle ont des comités mixtes de santé et de sécurité au travail qui se réunissent régulièrement pour examiner les enjeux de santé et sécurité et en discuter.

Nous déclarons tout incident impliquant des travailleurs sur nos sites. Dans le cadre de la méthode d'analyse des causes d'un incident (ICAM)[1], des enquêtes sont menées sur les incidents ayant eu des répercussions importantes réelles ou potentielles, afin de comprendre les facteurs de causalité et de mettre en œuvre les mesures d'atténuation appropriées. Nous croyons en l'importance de partager les leçons apprises dans l'ensemble de nos exploitations et projets, en favorisant l'utilisation de « partages sur la sécurité » lors de réunions à l'échelle de la Société.

Comités mixtes de santé et de sécurité au travail

Les comités mixtes de santé et de sécurité au travail (CMSST) font partie intégrante de notre programme de santé et sécurité.

Chacune de nos exploitations, de même que notre siège social de Toronto, est dotée d'un comité mixte composé de membres de la direction et d'employés. Le CMSST a pour mandat de maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire en cernant conjointement les problèmes et en formulant des recommandations pour y remédier.

La composition de ces comités est représentative de l'ensemble de l'effectif. La taille du comité et la fréquence des réunions varient selon l'exploitation, mais il s'agit de réunions mensuelles dans la plupart des sites.

Trois exploitations d'Agnico Eagle – Goldex, Meliadine et Canadian Malartic – ont reçu les plus prestigieux prix de l'ICM en matière de sécurité pour leur performance en 2023, en reconnaissance de leur dévouement exceptionnel à l'égard de la sécurité au travail, alors qu'elles ont atteint les plus faibles taux de fréquence des blessures.

- Goldex a mérité le trophée de la sécurité nationale John T. Ryan de 2023 dans la catégorie « mines de métaux », ayant affiché 1,35 million d'heures de travail sans arrêt de travail ni modification des tâches.
- Meliadine a reçu, pour une deuxième année consécutive, le trophée de la sécurité régionale John T. Ryan de 2023 dans la catégorie « mines de métaux », provinces et territoires des Prairies.
- Canadian Malartic a mérité le trophée de la sécurité régionale John T. Ryan de 2023 dans la catégorie « mines sélectionnées », Est du Canada.

1. La méthode d'analyse des causes d'incidents (ICAM) est une approche systématique utilisée pour enquêter sur les incidents et en faire l'analyse afin d'en déterminer les causes fondamentales et les facteurs contributifs.

L’équipe de sauvetage minier d’Agnico Eagle triomphe à la Compétition internationale de sauvetage minier (IMRC)

Agnico Eagle a célébré la performance exceptionnelle de son équipe de sauvetage minier lors de la Compétition internationale de sauvetage minier de 2024, en Colombie, où elle a remporté le prestigieux titre de Championne générale. Compétitionnant contre 21 équipes de partout dans le monde, l’équipe a su démontrer ses compétences exceptionnelles, sa résilience et son esprit d’équipe pour remporter l’une des compétitions de sauvetage minier les plus exigeantes au monde.

Organisée par l’International Mine Rescue Body (IMRB), cette compétition est un événement reconnu mondialement qui vise à améliorer les opérations de sauvetage minier et à favoriser la collaboration internationale. Des équipes de l’Australie, du Canada, de la Colombie, de la Chine, de l’Inde, du Vietnam et de la Zambie ont été mises à l’épreuve lors de simulations de sauvetages souterrains, de premiers soins et de manutention avancée de l’équipement, le tout devant respecter des normes de sécurité rigoureuses.

Représentant le Canada, l’équipe d’Agnico Eagle comprenait des membres de Meadowbank, de Meliadine et de Hope Bay. Faisant preuve d’une discipline et d’un professionnalisme remarquables, l’équipe a mérité le titre de Championne générale. Au-delà de son succès compétitif, l’équipe a fait preuve d’un esprit sportif extraordinaire en prêtant main-forte à des équipes internationales moins familières avec l’équipement de sauvetage sur corde. Ses membres ont partagé leur expertise, donné de la formation et même offert de l’équipement essentiel, comme des gants pour corde, pour que tout le monde puisse participer de façon sécuritaire et efficace. Pour cela, l’IMRB a salué leur générosité.

En plus de se démarquer par ses efforts en tant que chef de file du sauvetage minier, l’équipe a démontré un grand esprit d’unité et de collaboration.

Identification des dangers et évaluation des risques

Il est essentiel de déterminer et d'atténuer les dangers pour assurer la santé et la sécurité de tous sur nos chantiers. Nous misons sur la prévention dans le cadre d'une approche fondée sur le risque.

Nos exploitations tiennent des registres des risques, et ces risques font l'objet d'un examen périodique de la haute direction. Des inspections et des audits internes et externes sont effectués de façon régulière pour nous assurer de respecter des normes élevées en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de nos activités.

Nous utilisons notre Système de supervision ou une solution équivalente comme outil quotidien d'évaluation des risques pour tous les sites d'exploitation et d'exploration d'Agnico Eagle. En 2024, le Système de supervision sur le terrain a fait l'objet d'une révision dans le but d'en assurer une application uniforme à l'échelle de l'organisation. Ce système fournit aux travailleurs une description claire des rôles, des responsabilités et des attentes en matière d'identification, d'atténuation et de communication des risques.

Coin des analystes SI

GRI 403-4, 403-7

En 2024, nous avons amélioré nos pratiques de gestion des risques en introduisant l'analyse des dangers majeurs et les contrôles critiques. Les dangers majeurs désignent des événements peu fréquents aux conséquences graves pouvant causer des dommages importants. À l'appui de cette initiative, nous avons fait appel à un fournisseur reconnu pour concevoir des séances de formation et d'information. L'équipe de direction et les hauts dirigeants en santé et sécurité dans l'ensemble de la Société ont participé à la formation en 2024. Les sites ont entrepris l'examen des dangers majeurs et des contrôles critiques identifiés, et l'on compte étendre cette pratique à l'échelle d'Agnico Eagle en 2025.

Notre formule de supervision

Sécurité aérienne

L'aviation est un aspect important des activités de notre Société, ce qui comprend les vols commerciaux, les vols nolisés et l'utilisation d'hélicoptères pour le transport de l'équipement et du personnel, particulièrement dans les régions éloignées. Il est crucial d'assurer la sécurité de ces vols pour prévenir les incidents, protéger les vies et réduire au minimum les impacts environnementaux. Cela exige un entretien rigoureux des aéronefs, une formation des pilotes et le respect des protocoles de sécurité.

Les services d'aviation fournis à nos exploitations sont exécutés par des tiers. Nous collaborons avec nos fournisseurs d'aviation pour nous assurer que des évaluations rigoureuses de sécurité sont en place et que tous les points à améliorer font l'objet des mesures requises. Nous effectuons des audits BARS (normes de base en matière de risques aéronautiques) pour cerner les lacunes avec les fournisseurs de services de vols nolisés, et améliorer nos connaissances internes sur la sécurité aéronautique et les normes connexes.

De plus, nous travaillons avec un expert en aviation pour assurer la sécurité dans tous nos sites et communiquer les meilleures pratiques de gestion en matière de sécurité aérienne.

Substances dangereuses et exposition aux contaminants

De solides programmes d'hygiène industrielle sont en place dans tous nos sites. Ces programmes comprennent des procédures de gestion sécuritaire des substances dangereuses et de protection des travailleurs contre les expositions à des contaminants nocifs. Les employés reçoivent une formation sur les produits dangereux destinés à être utilisés, manipulés ou entreposés sur les lieux de travail. Nos sites se conforment au Système général harmonisé (SGH) de classification d'étiquetage des produits chimiques. Nous tenons un inventaire de tous les produits dangereux, évaluons les dangers liés aux nouveaux produits et nous conformons aux exigences d'inspection provinciales et territoriales.

Nos programmes d'hygiène industrielle comprennent les éléments suivants :

- Prévoir les dangers potentiels pour la santé aux divers postes de travail;
- Reconnaître les dangers potentiels de l'environnement de travail, des processus internes et des tâches, y compris les dangers chimiques et physiques d'un lieu de travail;
- Évaluer l'exposition aux dangers pour la santé;
- Collecter les données pour évaluer l'exposition professionnelle au moyen de diverses méthodes, dont le prélèvement d'air, la surveillance individuelle et la surveillance biologique;
- Mettre en œuvre des mesures visant à contrôler l'exposition aux dangers pour la santé et à réduire au minimum ou éliminer l'exposition des travailleurs aux substances dangereuses en milieu de travail;
- Confirmer les mesures de contrôle;
- Enquêter sur les problèmes existants ou potentiels et l'application des mesures correctives;
- Assurer la gestion des données et des rapports;
- Fournir aux employés et aux entrepreneurs de l'information et de la formation sur les contaminants inhérents à leur milieu de travail;
- Établir les exigences en matière de surveillance médicale.

Gestion du cyanure

Agnico Eagle est signataire du Code international de gestion du cyanure (CIGC) depuis 2011. Dans le cadre de cet engagement, nous soutenons une gestion du cyanure de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement, y compris pour la production, le transport, la manutention et l'entreposage du cyanure,

ainsi qu'aux fins de l'exploitation et de la mise hors service des installations liées au

cyanure sur nos sites miniers, dans le but d'atténuer les risques pour la santé et la sécurité de nos travailleurs, l'environnement et les communautés environnantes. Nous appuyant sur notre système RMMS, nous visons à mettre en œuvre et à améliorer continuellement nos pratiques de gestion du cyanure.

Nous avons assuré la gestion de cinq incidents non importants liés au cyanure et avons fait enquête sur ces incidents (petites quantités rejetées dans des zones confinées n'ayant pas entraîné d'effets négatifs sur la santé ou l'environnement). Notre processus de gestion des risques et d'amélioration continue comporte la réalisation d'une enquête approfondie sur tous les incidents, et la diffusion des leçons apprises à l'échelle de la Société. Agnico Eagle participe activement au Groupe consultatif du CIGC, dont elle assure la coprésidence, démontrant notre leadership et partageant notre expertise en gestion du cyanure avec le reste de l'industrie.

Membres de l'équipe d'intervention d'urgence de Detour Lake, Ontario (Canada)

Gestion de crise et préparation en cas d'urgence

Nous visons à offrir un lieu de travail sécuritaire, tout en reconnaissant qu'il continue d'exister un risque d'incidents imprévus. Un élément clé de notre RMMS concerne notre capacité de réagir rapidement à une crise ou à une urgence. Les directeurs généraux et les gestionnaires de projet de nos mines sont responsables de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention à l'échelle locale, travaillant en étroite collaboration avec les équipes de gestion de la santé et de la sécurité pour s'assurer que chaque zone dispose des ressources nécessaires à une intervention efficace.

Toutes nos exploitations tiennent à jour des plans d'intervention d'urgence et veillent à ce que les premiers intervenants et le personnel soient formés pour intervenir en toute sécurité. Chaque site dispose du matériel d'intervention approprié. Ces plans d'intervention d'urgence propres au site, de concert avec le plan de gestion de crise de l'entreprise, assurent une gestion efficace des urgences, ainsi que la bonne communication et une coordination claire entre les équipes locales et du siège social.

Les plans facilitent également la communication transparente avec les employés et les parties prenantes externes sur la façon dont les situations sont gérées et résolues. Ces plans sont revus chaque année, et des exercices de simulation sont effectués régulièrement à l'échelle des sites et de l'entreprise afin d'en vérifier l'efficacité et d'offrir de la formation au personnel.

Nous explorons les diverses avancées technologiques, y compris l'utilisation potentielle de robots pour lutter contre les incendies. Une telle innovation pourrait réduire considérablement l'exposition du personnel en cas d'incendie sous terre.

Nouveaux ajouts à notre parc de véhicules d'urgence

Agnico Eagle a fait trois nouveaux ajouts à son parc de véhicules d'urgence en 2024. À Goldex, nous avons fait l'acquisition d'une Toyota Land Cruiser spécialisée qui améliore la sécurité et l'efficacité des opérations de sauvetage et de formation dans la mine souterraine. À Meliadine, nous avons ajouté un véhicule utilitaire de travail SHERP qui est mesure de circuler sur des terrains difficiles comme la glace, la neige et l'eau. Le SHERP renforce la capacité de notre équipe d'intervention d'urgence à aider la communauté en cas d'urgence et à mener des missions de recherche et de sauvetage. Le camion Dräger est le meilleur équipement sur le marché pour des interventions d'urgence souterraines sécuritaires. Il est doté de technologies de pointe comme des caméras thermiques, des capteurs de localisation pour la conduite à faible visibilité, une alimentation en oxygène pour les occupants et des systèmes de surveillance des gaz.

Véhicule utilitaire SHERP, Meliadine

Camion Dräger, Meliadine

Toyota Land Cruiser spécialisé, Goldex

Intervention relative aux maladies infectieuses

La prévention et la gestion de la propagation de maladies infectieuses sont essentielles pour protéger nos travailleurs et assurer le bon déroulement de nos activités. Notre personnel de santé et sécurité a reçu une formation sur la gestion des foyers d'infection, et chaque exploitation a mis en place des protocoles pour prévenir et contrôler la propagation de maladies.

La grippe et d'autres maladies respiratoires, comme le rhume, peuvent survenir toute l'année, mais se manifestent généralement davantage pendant les mois les plus froids. La vaccination est l'un des moyens les plus efficaces de prévenir la grippe. À cet égard, nous fournissons des renseignements sur l'importance des vaccins contre la grippe, et certains de nos sites offrent des cliniques de vaccination contre la grippe sur place. Nous menons également des campagnes éducatives faisant la promotion des pratiques d'hygiène en milieu de travail, comme le lavage régulier des mains et l'étiquette respiratoire appropriée. Nos installations sont régulièrement nettoyées et désinfectées, avec une attention particulière aux surfaces souvent touchées. De l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et de l'équipement sanitaire, comme des masques et du désinfectant pour les mains, sont mis à la disposition de notre main-d'œuvre.

Étant donné l'emplacement géographique éloigné de nos sites miniers, la majorité de nos exploitations ne sont pas exposées à un risque important de transmission d'autres maladies infectieuses courantes comme le paludisme et le VIH. À notre arrivée dans toute nouvelle région, nous évaluons le risque de maladie infectieuse et des plans sont adaptés au contexte local.

Soutenir les communautés grâce à des initiatives de santé et sécurité

Agnico Eagle s'engage à favoriser la sécurité et le bien-être des communautés où elle exerce ses activités, qu'il s'agisse de fournir un soutien d'urgence, de renforcer les capacités d'intervention locales ou d'établir des partenariats locaux solides. En 2024, au Nunavut, nous avons participé à cinq missions de recherche et sauvetage dans les régions de Baker Lake, Rankin Inlet, Whale Cove et Hope Bay, fournissant un soutien aérien et terrestre. Ces efforts s'inscrivent dans notre engagement à renforcer la sécurité communautaire dans cette région éloignée.

En Australie, la subvention communautaire de Fosterville a contribué à financer les mises à niveau du véhicule d'intervention du service d'urgence de la ville de Heathcote, dans l'État de Victoria, ce qui a amélioré l'accès à de l'équipement de sauvetage essentiel afin de permettre des interventions plus rapides et efficaces en cas d'urgence.

En Finlande, notre brigade d'incendie de Kittilä a collaboré avec le service de sauvetage de la Laponie dans le cadre d'un exercice d'urgence conjoint, renforçant la coordination et l'état de préparation. Nous soutenons également une association des chiens de sauvetage d'Ounasjokilaakso, les aidant à maintenir un état de préparation de haut niveau en vue des opérations de recherche et de sauvetage en Laponie.

Par ces initiatives, Agnico Eagle démontre son engagement à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être des communautés, en travaillant main dans la main avec les organismes locaux, en fournissant des ressources et en continuant de remplir son rôle d'entreprise partenaire responsable et bienveillante.

Le chien de sauvetage Alli et son maître, dans la région d'Ounasjokilaakso, en Laponie (Finlande)

Initiatives et formation en matière de santé, sécurité et sûreté

De solides programmes de formation en santé et sécurité sont en place dans toutes nos exploitations. Nous exploitons des technologies interactives pour fournir des modules de formation en ligne, analyser les besoins de formation des employés et tenir à jour les dossiers de formation.

En 2024, des efforts importants ont été déployés pour normaliser notre méthodologie d'enquête à l'échelle de l'organisation afin d'en assurer l'uniformité et la qualité. La méthode d'analyse des causes d'incidents (ICAM) est une approche systématique utilisée pour enquêter sur les incidents et en faire l'analyse afin d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs. La méthode ICAM va au-delà de la détermination des causes immédiates en faisant l'examen des problèmes organisationnels et systémiques sous-jacents qui peuvent avoir contribué à l'incident. Cette méthode est largement utilisée dans des industries comme l'aviation, la construction et l'exploitation minière afin d'améliorer la sécurité et de prévenir les incidents futurs.

La méthode ICAM met l'accent sur des causes profondes et des constats parfois difficiles qui aident les organisations à résoudre des problèmes fondamentaux afin d'améliorer le rendement global en matière de sécurité.

Principales activités de santé et sécurité en 2024

- **Enquêtes ICAM** – Un tiers a effectué un examen de la qualité des enquêtes internes menées dans le cadre de la méthode ICAM afin d'en vérifier l'uniformité et l'efficacité. Mise en œuvre des revues de la direction pour les enquêtes ICAM, y compris par le vice-président des opérations et le chef de l'exploitation, afin d'aborder les constatations et de diffuser les apprentissages à l'échelle de l'organisation.
- **Élaboration et déploiement d'un système électronique de cartes de travail pour l'évaluation préalable aux tâches** – Renforcement des processus de planification de la sécurité.
- **Évaluations des risques liés aux dangers majeurs** – Mises en œuvre dans plusieurs installations pour cerner et atténuer les dangers importants et déterminer les contrôles critiques.
- **Formation sur la gestion de crises et la préparation aux situations d'urgence** – En collaboration avec l'équipe de gestion de crises de l'entreprise et toutes les exploitations, y compris en abordant des scénarios de risques comme les incendies souterrains, les incidents liés au cyanure, les accidents de la route et les défis liés à l'exploration.
- **Évaluations des risques au moyen de la méthode du nœud papillon** – Sont effectuées pour les modes opératoires des puits et des treuils.
- **Évaluations des risques** – Effectuées par rapport aux exigences BARS pour les fournisseurs de vols nolisés contractuels.
- **Normes d'aviation** – Élaborées en collaboration avec des experts indépendants. Plusieurs audits ont été effectués sur les activités liées à l'aviation à l'échelle de l'entreprise.
- **Mise en œuvre du programme Collision 2.0** – Vise à réduire les interactions avec l'équipement mobile à Meliadine.
- **Formation sur le sauvetage en espace clos** – Fournie à LaRonde.
- **Audit indépendant des risques de blessure aux mains** – Effectué à Detour Lake, et diffusion des constatations à l'échelle de l'organisation.
- **Audit de l'équipement électrique et mécanique dans les zones dangereuses (inflammables)** – Terminé à Kittilä.
- **Formation sur le leadership en matière de sécurité** – Cours de deux jours auquel 32 participants ont participé à Pinos Altos.

Principaux défis en matière de santé et de sécurité en 2024

- **Interaction avec l'équipement mobile** – La gestion des risques de collisions ou de quasi-collisions impliquant de l'équipement mobile demeure une priorité.
- **Prévention des blessures aux mains** – De nombreuses initiatives ont été lancées pour réduire les blessures aux mains. Le déploiement de stratégies de prévention améliorées se poursuivra dans toutes nos exploitations.
- **Risques liés à l'aviation** – Formation du personnel clé aux normes BARS.
- **Sécurité des puits et des treuils** – Mettre en œuvre les recommandations découlant de l'analyse des modes opératoires des puits et des treuils, y compris l'établissemen d'une communauté de praticiens.

Coin des analystes SI

GRI 403-5, 403-6

Santé et bien-être

Le bien-être physique et mental est indispensable à un milieu de travail sain et sécuritaire. Nos exploitations mènent diverses initiatives en matière de santé et de bien-être et offrent une formation de sensibilisation à la santé mentale aux dirigeants et aux employés. Cette formation aide à reconnaître les signes avant-coureurs, chez les autres, mais aussi pour soi-même.

Nous encourageons notre personnel à adopter des modes de vie sains et actifs. Nos exploitations et nos bureaux offrent une variété d'initiatives et de programmes, notamment des salles de sport sur place, des activités de sensibilisation à la nutrition, un accès à des professionnels de la santé comme des physiothérapeutes, et des programmes d'exercices de groupe pour soutenir et mobiliser les employés.

Principales activités de santé et de bien-être en 2024

- **Gestionnaire, Santé et bien-être** – Un gestionnaire dédié a été ajouté à l'équipe du siège social pour soutenir les sites, cerner les possibilités d'amélioration, diriger les initiatives et assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques à l'échelle de l'organisation. Ce rôle soutient également les efforts d'hygiène industrielle dans nos exploitations.
- **Mise à jour des politiques** – Nos politiques sur la drogue et l'alcool, ainsi que les procédures de dépistage, ont été examinées et mises à jour.
- **Activités de sensibilisation au suicide** – Fosterville et l'organisme Mates in Mining se sont réunis pour la journée « R U OK » sur le bien-être mental, et les employés ont participé à un programme de formation appliquée sur les compétences en prévention du suicide.
- **Campagnes de promotion du bien-être des employés** – Ces campagnes, qui s'agisse des défis de bien-être ou des campagnes en ligne (siège social) ou d'un défi de mise en forme (Québec), ces campagnes encouragent la vie active chez les employés.
- **Programmes de soutien par les pairs** – Les programmes Dig Deeper (Detour Lake), le programme Mates in Mining (Australie) et d'autres programmes de soutien par les pairs encouragent le soutien entre pairs sur nos sites.
- **Formation en santé mentale** – Qu'il s'agisse de premiers soins en santé mentale ou de sensibilisation générale, cette formation contribue à réduire la stigmatisation et à améliorer les capacités de sensibilisation et d'intervention. Une formation en premiers soins en santé mentale a été donnée aux superviseurs de Goldex et LaRonde.
- **Professionnels de la santé mentale sur place** – Ces professionnels sont déployés dans certaines exploitations pour soutenir les employés, formuler des recommandations et mettre en œuvre des initiatives de bien-être et de santé mentale.
- **Soutien en santé mentale en ligne** – Offert dans le cadre des avantages sociaux dans tous les nos sites.
- **Création de comités** – Des comités sur la santé psychologique et sur la santé et le bien-être ont été mis sur pied dans la plupart de nos sites.
- **Activités de promotion de la santé** – Menées par rapport à des sujets clés, par exemple la saison de la grippe, les campagnes de vaccination, la santé mentale et les habitudes saines.
- **Projet pilote MynWell** – Mis en œuvre à Macassa, ce projet est axé sur la prévention, l'ergonomie et la physiothérapie.
- **Prestation du Programme sur le comportement approprié en milieu de travail** – Mis en œuvre à Fosterville.
- **Programme de certification des partenaires de l'industrie minière** – Fosterville a obtenu une certification officielle en prévention du suicide et en soutien en santé mentale.

Principaux défis en matière de santé et de bien-être en 2024

- **Santé mentale et sécurité psychologique** – Plusieurs programmes ont été mis en œuvre dans tous nos sites pour promouvoir la prévention et la sensibilisation en santé mentale. En 2025 et 2026, les efforts viseront à déterminer les interventions les plus efficaces et, en collaboration avec les sites, à mettre en œuvre des mesures conformes aux nouvelles exigences de l'initiative TSM en matière de santé et de sécurité psychologiques.

Mates in Mining : Promouvoir la santé mentale chez Agnico Eagle

Agnico Eagle s'engage à favoriser la santé mentale au travail, comme en témoigne le partenariat de Fosterville avec Mates in Mining. Depuis 2021, cette collaboration vise à doter les employés des compétences et du soutien nécessaires en matière de santé mentale.

En juin, nous avons célébré l'obtention de la certification Mates in Mining de Fosterville, une étape importante de notre parcours en matière de santé mentale. Lisa Chesters, députée fédérale de Bendigo, a participé à l'événement et a souligné l'importance de cette réalisation.

Fosterville a mis en œuvre trois programmes clés de Mates in Mining :

– **Formation de sensibilisation générale :** 85 % des employés ont complété cette formation qui vise à réduire la stigmatisation et à doter les participants des compétences nécessaires pour soutenir leurs collègues en détresse. Des séances continues permettent de s'assurer que ces compétences sont à jour et efficaces.
– **Programme de formation des sentinelles :** 100 employés ont appris comment veiller à la sécurité d'une personne en situation de crise et l'orienter vers une aide professionnelle.
– **Programme ASIST :** Sept employés ont suivi la formation ASIST (*Applied Suicide Intervention Skills Training*) d'une durée de deux jours sur les compétences appliquées en prévention du suicide, où ils ont acquis une expertise reconnue à l'échelle internationale pour cerner le risque suicidaire et y réagir.

Ces initiatives reflètent notre engagement à mettre en place une approche solidaire et proactive en matière de santé mentale dans l'ensemble de nos exploitations. En investissant dans la formation et en réduisant la stigmatisation, nous continuons de prioriser le bien-être de notre main-d'œuvre.

Rendement en matière de santé et sécurité

Tableau 1
Accidents mortels liés au travail

	2020	2021	2022	2023	**2024**
Accidents mortels	0	1	1	0	**0**

En 2024, 86 employés d'Agnico Eagle ont subi une blessure au travail les ayant empêchés de s'acquitter de leurs tâches habituelles ou de rentrer au travail le lendemain, et 93 autres personnes ont dû recevoir des soins médicaux (voir la figure 2). Dans le cadre des efforts de l'ensemble de nos exploitations et de nos projets pour fournir aux employés un environnement de travail sécuritaire, des plans d'action détaillés sont mis en œuvre pour réduire les risques et prévenir les accidents de travail.

Le taux de fréquence totale des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre mondiale d'Agnico Eagle (par tranche de 1 million d'heures travaillées) est passé à 5,14 en 2024, après un taux record de 4,30 en 2023 (voir la figure 3). Le taux de fréquence mondial des incidents combinés[1] (GCIFR) (par tranche de 1 million d'heures travaillées) en 2024 était de 2,47, une hausse par rapport à 2,14 en 2023, ce qui n'a pas atteint notre objectif de réduction de 5 %. Cinquante pour cent (50 %) de nos sites[2] ont dépassé leurs objectifs de GCIFR, et 75 % ont dépassé leurs objectifs liés au taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire La India n'a enregistré aucun arrêt de travail ou tâche modifiée en raison de blessures au travail.

En 2024, nous avons élaboré une feuille de route quinquennale sur la santé et la sécurité qui décrit les principaux domaines cibles pour réduire les blessures au sein de notre entreprise. Cette feuille de route comprend des stratégies visant à améliorer nos pratiques de gestion des risques, à remanier le processus de signalement des incidents et d'enquête, à mettre en œuvre des initiatives de sécurité psychosociale et à revoir les pratiques de surveillance de la santé des travailleurs.

Tous les incidents sont classés à l'aide d'une matrice des probabilités et des conséquences. Les événements classés comme importants font l'objet d'une enquête approfondie afin de déterminer des mesures correctives pour éliminer la probabilité qu'un incident semblable se reproduise. Un incident potentiel important est défini comme un incident qui, dans un scénario raisonnable, présente un risque ou un risque éventuel élevé ou très élevé. Cela comprend les événements comme un incendie, des dommages du matériel ou de l'équipement, et les quasi-accidents. En 2024, 121 incidents au potentiel important se sont produits dans l'ensemble de notre organisation, une baisse par rapport à 208 en 2023.

Nous continuons d'encourager et de souligner l'importance de signaler les quasi-accidents. Le signalement des quasi-accidents et les enquêtes connexes nous permettent de régler les problèmes de santé ou de sécurité avant qu'ils soient la cause de blessures, de dommages du matériel, d'incendies ou de déversements environnementaux.

Les résultats détaillés de notre performance, y compris les taux de fréquence des accidents à déclaration obligatoire touchant les entrepreneurs, les employés et les incidents combinés, sont fournis le classeur de données sur notre performance en matière de développement durable, accessible sur notre site Web.

Figure 2

Total des incidents de santé et sécurité ayant entraîné des blessures par type pour 2024[3]

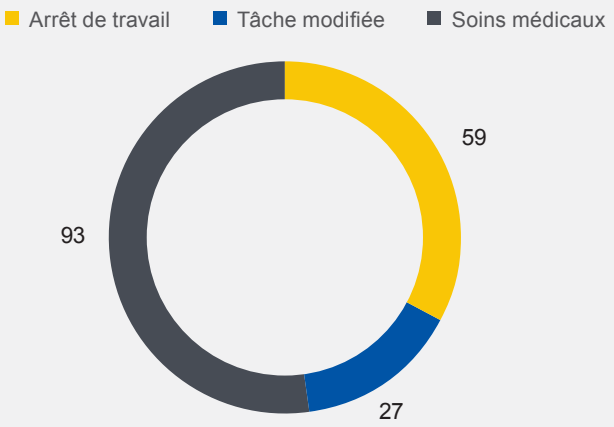

Figure 3

Taux de fréquence des blessures à déclaration obligatoire[3]
(par 1 million d'heures-personnes travaillées)

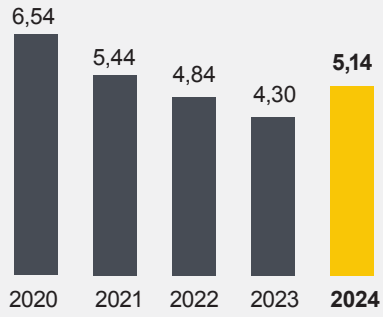

1. Comprend les blessures ayant entraîné un arrêt de travail ou une modification de tâche.
2. Comprend les services administratifs, l'exploration mondiale, le Territoire du Nord et Hope Bay, en plus de nos mines en exploitation. Canadian Malartic et le projet Odyssey sont considérés comme des sites distincts aux fins des rapports sur la santé et la sécurité.
3. Les statistiques sur la sécurité concernent à la fois les employés et les entrepreneurs de tous nos emplacements. Le taux de fréquence total des accidents à déclaration obligatoire comprend les accidents ayant entraîné un arrêt de travail, la modification des tâches ou des soins médicaux par tranche de 1 000 000 heures travaillées. Une blessure avec arrêt de travail est une blessure qui fait en sorte que la personne doit manquer un ou plusieurs jours ou quarts de travail à cause de la blessure, en plus du jour de l'incident. Une blessure avec modification des tâches est une blessure qui fait en sorte que la personne n'est pas physiquement ou mentalement apte à accomplir toutes ses tâches habituelles. Une blessure avec aide médicale est une blessure qui nécessite un « traitement médical » par un médecin dans un établissement médical, mais qui n'exige pas que la personne manque une journée ou un quart de travail.

Environnement

Dans cette section

Nature et capital naturel	40
Énergie et changements climatiques	42
Intendance de l'eau	52
Gestion des résidus miniers et des stériles	58
Économie circulaire	61
Recherche et développement en environnement	62
Conformité environnementale	63
Qualité de l'air, bruit et vibrations	64
Fermeture intégrée	65
Biodiversité	67

0,38

Intensité des GES (t éq. CO_2/oz d'or)

Veuillez trouver plus d'information à la page 47.

Nature et capital naturel

Agnico Eagle comprend l'importance de protéger, conserver et réhabiliter la nature et les écosystèmes. Nous reconnaissons l'importance de comprendre à l'impact de nos activités sur la nature et la façon dont la nature influence nos activités, ce qui oriente nos décisions et nos stratégies en matière de développement durable. Nous reconnaissons que la nature est un concept vaste et holistique, et que les activités directes et la chaîne de valeur d'Agnico Eagle interagissent avec une variété de domaines, de biomes, de ressources environnementales et d'écosystèmes.

Nous surveillons les initiatives axées sur le marché à l'échelle mondiale, y compris le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD). Notre structure de gouvernance, notre stratégie environnementale, notre processus d'évaluation des risques et des répercussions, ainsi que nos mesures et cibles traitent bon nombre des composantes des relations de dépendance, impacts, opportunités et risques ayant trait à la nature (voir le tableau 2). Nous continuons d'élaborer des outils, de mettre en œuvre des processus et de recueillir des données pour éclairer nos décisions d'affaires, atténuer nos répercussions négatives sur la nature et améliorer nos divulgations.

Tableau 2

Exemples de pratiques existantes liées à la nature en matière de gouvernance, de stratégie, d'évaluation des risques et des impacts, d'indicateurs et de cibles

Gouvernance	Le Comité de la SSEDD du conseil d'administration est chargé de surveiller et d'examiner les risques environnementaux et d'assurer la conformité aux exigences légales et réglementaires applicables aux questions environnementales. Les questions environnementales comprennent des sujets comme les changements climatiques, l'intendance de l'eau, la gestion des résidus miniers et des déchets, la qualité de l'air, la biodiversité ainsi que la fermeture de mine et la remise en état. L'équipe de gestion environnementale du siège social est responsable de la gestion des risques environnementaux en élaborant et en supervisant l'application de contrôles, de systèmes et de normes efficaces. L'équipe fournit aux sites en exploitation du soutien et des directives afin de respecter nos engagements environnementaux, d'optimiser les coûts et de cerner les occasions à saisir en promouvant l'innovation, l'amélioration continue et les pratiques exemplaires. Elle supervise également la planification et la mise en œuvre de la fermeture des sites et la gestion des anciens sites. Agnico Eagle dispose d'une structure de gouvernance rigoureuse pour assurer la gestion des résidus miniers et des infrastructures critiques, comme l'indique notre plus récent Rapport sommaire sur les résidus miniers. Conformément au protocole TSM de gestion du maintien de la biodiversité et au protocole TSM d'intendance de l'eau, nos exploitations collaborent avec les communautés d'intérêts, y compris l es peuples autochtones, au sujet de l'eau et de la biodiversité (voir les pages 52 et 67). Notre Politique de gestion de l'eau comprend un engagement à interagir de façon proactive avec les communautés d'intérêts en ce qui concerne les pratiques de gestion de l'eau, tandis que notre Politique d'engagement auprès des peuples autochtones exige de renseigner et de consulter les communautés autochtones dans le cadre de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) de tout nouveau projet.

Stratégie	Agnico Eagle compte un certain nombre de relations de dépendance et de répercussions liées à la nature, lesquelles orientent son modèle d'affaires, sa stratégie et sa planification financière. Par exemple : – L'eau est un élément critique de nos activités minières, et les défis en matière d'approvisionnement, de gestion et de disponibilité de l'eau pourraient avoir une incidence sur nos exploitations à court, moyen et long terme. Nous appliquons des plans et des processus de gestion de l'eau (voir la page 52). – Nous tenons compte des coûts liés à la fermeture des mines, à la réhabilitation et à la remise en état, qui peuvent être importants et changer au fil du temps. La Société planifie les coûts potentiels et les responsabilités liés à la fermeture des mines, et a établi des processus pour optimiser la remise en état des mines et la réhabilitation environnementale (voir la page 65). Les détails financiers sur les dispositions relatives à la remise en état, y compris l'obligation de mise hors service d'actifs et les responsabilités en matière de réhabilitation environnementale, sont fournis dans notre Rapport annuel. – Notre chaîne d'approvisionnement complexe comporte des relations de dépendance avec nature, notamment pour la production et le transport de biens et de services comme les ressources en énergie renouvelable, les ressources minérales et énergétiques et l'approvisionnement en eau. Nous achetons également des produits et des fournitures qui contiennent des produits de base à fort impact et sont essentiels à nos activités, y compris le ciment, le cuivre, l'acier et le pétrole. Nous achetons auprès de fournisseurs locaux afin de soutenir le développement économique des communautés où nous exerçons nos activités et de réduire notre empreinte environnementale. Notre Code de conduite des fournisseurs comprend des exigences relatives au climat et à l'environnement. Nous continuons d'élaborer des programmes de mobilisation des fournisseurs qui abordent les questions de développement durable de façon plus approfondie (voir la page 100).
Gestion des risques et des répercussions	Actuellement, notre matrice d'évaluation des risques dans le cadre du RMMS comprend des critères qui évaluent les conséquences sur les écosystèmes, l'utilisation des terres, l'eau, le coût de réhabilitation, et les exigences juridiques et autres. Dans le cadre de ce processus d'évaluation des risques, les sites évaluent régulièrement les risques liés à leurs activités. Les plans de communication et d'action sont mis en œuvre en conséquence. La méthode d'évaluation des risques et les cotes de risque s'appliquant à nos installations de stockage des résidus sont présentées dans notre plus récent Rapport sommaire sur les résidus miniers. Pour faire rapport sur les risques hydriques, nous utilisons l'outil *Aqueduct* du World Resources Institute (WRI) afin d'identifier les sites en exploitation dans des zones où le stress hydrique de base est élevé (voir la page 54). Nous avons également effectué une évaluation des risques climatiques liés à nos exploitations (voir la page 46). Conformément à la réglementation locale, toute nouvelle exploitation ou tout projet de mise en valeur d'envergure doit faire l'objet d'une importante évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES). Une ÉIES est un processus systématique utilisé pour prédire et évaluer les effets environnementaux, sociaux et autres effets pertinents potentiels d'un projet avant sa mise en œuvre. Ce processus comprend des mesures visant à prévenir ou à réduire les impacts environnementaux et à veiller à ce que les activités de mise en valeur soient durables sur le plan environnemental et respectent les limites des capacités des écosystèmes. Le processus comprend également la consultation des communautés d'intérêts et des peuples autochtones touchés. Des liens vers nos plus récentes ÉIES et les plans de gestion connexes sont disponibles sur nos sites Web régionaux.
Indicateurs et cibles	Plusieurs indicateurs que présentent notre Rapport sur le développement durable 2024 et notre classeur de données sur la performance en développement durable donnent un aperçu de nos impacts, de nos relations de dépendance, de nos risques et de nos opportunités touchant la nature. Ces indicateurs comprennent les émissions de GES (page 47), l'utilisation d'eau douce (page 56), les prélèvements d'eau dans les zones de stress hydrique (classeur de données sur la performance en développement durable), les quantités de déchets dangereux générés (page 60) et les zones perturbées (classeur de données sur la performance en développement durable). Chaque année, Agnico Eagle se fixe un objectif de zéro incident environnemental important, et aucun incident environnemental important ne s'est produit en 2024. Nous avons établi des objectifs qualitatifs à court terme liés à la conformité environnementale, à l'intendance de l'eau, à la fermeture intégrée, à la gestion des résidus miniers et de l'eau, et aux changements climatiques. Nous avons aussi des objectifs à long terme visant à réduire nos émissions de portée 1 et 2 de 30 % d'ici 2030 et à réduire le nombre d'incidents environnementaux (de gravité modérée ou supérieure) (voir la page 14).

Énergie et changements climatiques

Les défis liés aux changements climatiques, dont l'élévation du niveau de la mer et les catastrophes naturelles plus fréquentes, peuvent menacer des ressources comme la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique et la sécurité énergétique.

Conformément à l'Accord de Paris en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui vise à maintenir la hausse de la température mondiale en dessous de 2 °C et à viser 1,5 °C, Agnico Eagle prend des mesures pour réduire son empreinte carbone. Nous croyons que l'industrie joue un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques et nous prenons des mesures pour décarboniser nos exploitations. Nous poursuivons nos efforts en vue d'atteindre notre objectif de réduction provisoire de 30 % des émissions absolues de carbone de portée 1 et 2 d'ici 2030, et notre ambition à long terme d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour les émissions de portée 1 et 2.

En 2021, Agnico Eagle s'est officiellement engagée à soutenir le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) pour aider à divulguer les risques financiers liés au climat. Depuis, le Conseil de stabilité financière a chargé la Fondation IFRS (normes internationales d'information financière) d'assurer un suivi des divulgations liées au climat, ce qui a mené à la dissolution du GTIFCC en novembre 2023. Agnico Eagle continue toutefois d'utiliser le cadre du GTIFCC tout en assurant un suivi des nouvelles exigences de divulgation climatique afin d'assurer la conformité et la transparence.

Coin des analystes SI

SASB EM-MM-110a.1 & 2, SASB EM-MM-130a.1

Vue aérienne de Meadowbank, au Nunavut (Canada)

Gouvernance

Notre structure de gouvernance liée au climat établit des lignes de responsabilité claires, nous permet de nous adapter aux imprévus et aide à faciliter l'intégration de pratiques durables dans l'ensemble de notre entreprise. La responsabilité des questions climatiques est répartie entre le conseil d'administration (Comité de la SSEDD), la direction (Comité directeur sur les risques et les opportunités liés au climat) et les sites (équipes de gestion de l'exploitation et d'action climatique) (voir la figure 4).

Le Comité directeur sur les risques et les opportunités liés au climat est chargé de superviser les risques et les possibilités connexes à l'échelle de l'entreprise, de veiller à ce que le conseil d'administration en soit informé, et de veiller à la mise en œuvre de la vision et de l'approche globales d'Agnico Eagle vers la décarbonisation. Le Groupe de travail sur la gestion climatique d'entreprise est chargé d'élaborer des stratégies pour gérer les risques climatiques, promouvoir la décarbonisation et évaluer les technologies à faibles émissions de carbone.

À l'échelle des sites, les équipes d'action climatique se concentrent sur les projets d'efficacité énergétique, la réduction des émissions et la gestion des risques et des opportunités propres aux sites.

Cette approche de gouvernance reconnaît la relation entre l'impact d'Agnico Eagle sur le climat et l'influence du climat sur nos activités. En intégrant les rôles et responsabilités liés au climat aux différents échelons de l'organisation, nous veillons à ce que les considérations climatiques fassent partie intégrante de nos activités à tous les échelons. Cette stratégie est décrite en détail dans notre norme d'entreprise sur l'action climatique, qui guide l'approche d'Agnico Eagle à l'égard des initiatives liées au climat.

Figure 4
Structure de gouvernance relative aux enjeux climatiques

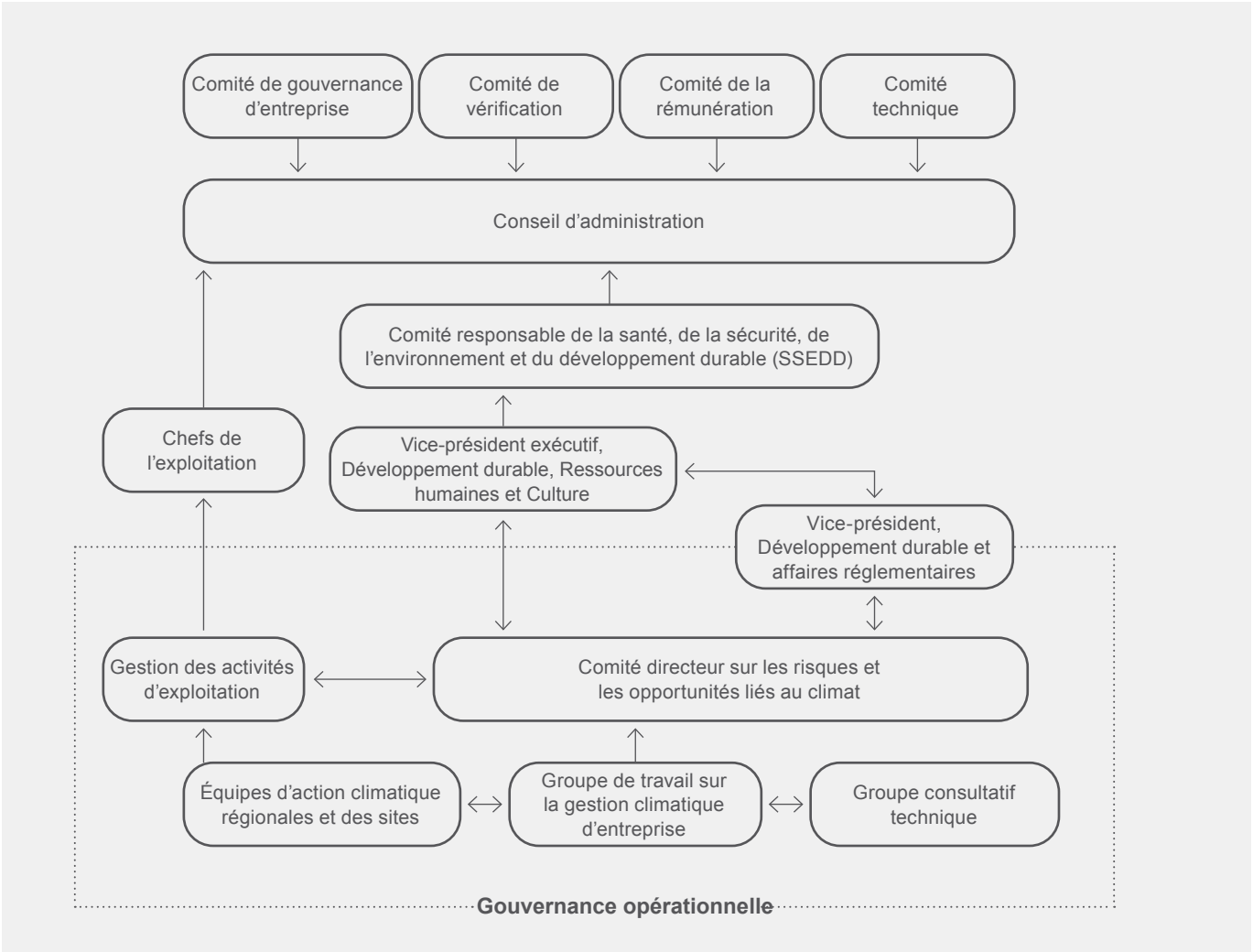

Pour en savoir plus sur la surveillance qu'assure la haute direction, la participation du conseil d'administration et les autres équipes d'action climatique, veuillez consulter notre Rapport d'action climatique 2023.

Stratégie

Nous avons pour ambition d'atteindre la carboneutralité à l'échelle mondiale d'ici 2050. Pour faire le suivi de nos progrès, nous nous sommes fixé un objectif provisoire de réduire de 30 % les émissions absolues de portée 1 et de portée 2 d'ici 2030, en utilisant 2021[1] comme année de référence. Notre stratégie, fondée sur trois piliers – Performance, Filière de projets et Main-d'oeuvre – oriente notre approche vers l'atteinte de ces objectifs.

Performance

Maintenir notre position parmi les grands producteurs d'or émettant les plus faibles émissions de GES[2], grâce à la solide expertise technique requise pour améliorer durablement l'efficacité énergétique et gérer avec succès de grands projets complexes.

Optimiser l'utilisation de l'énergie, déployer des solutions d'énergie propre sur les sites miniers et adopter des sources d'énergie renouvelable.

Filière de projets

Maintenir notre réputation d'exploitant transparent selon un modèle de plateforme régionale pour l'élaboration de projets.

Bâtir notre filière de projets dans le respect de notre stratégie sur les changements climatiques.

Main-d'œuvre

Les compétences et l'expérience de nos employés seront le moteur de nos efforts de développement durable. En tirant parti de nos relations et partenariats avec les gouvernements, nos pairs de l'industrie et les communautés locales, nous défendons les initiatives d'énergie propre et soutenons les projets de transition climatique. En outre, nous cherchons activement à établir des partenariats clés tout au long de la chaîne de valeur afin d'élaborer des initiatives stratégiques procurant des avantages au-delà notre organisation.

Système de récupération de chaleur à la centrale de Meliadine, au Nunavut, (Canada)

1. Les données de référence de 2021 ont été redéfinies pour inclure le complexe Canadian Malartic.
2. D'après les plus récentes divulgations au 1er juillet 2024 des sociétés productrices d'or suivantes : Alamos Gold Inc.; AngloGold Ashanti plc; B2Gold Corp.; Barrick Gold Corporation; Centerra Gold Inc.; Eldorado Gold Corporation; Endeavour Mining Corporation; Equinox Gold Corp; GoldFields Limited; IAMGOLD Corporation; Kinross Gold Corporation; Lundin Gold Inc.; New Gold Inc.; Newmont Corporation; Northern Star Resources Limited; OceanaGold Corporation; Pan American Silver Corp.; SSR Mining Inc.; et Torex Gold Resources Inc.

Approche en matière de décarbonisation

Vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité, nous avons établi trois principaux domaines d'intérêt : l'amélioration de l'efficacité énergétique, la transition vers des technologies de pointe et l'utilisation accrue des énergies renouvelables. Cela comprend à la fois les solutions d'énergie renouvelable développées par Agnico Eagle et la transition générale vers une plus grande disponibilité des énergies renouvelables et de l'énergie propre auprès des approvisionnements publics et privés d'électricité.

Notre principale source d'émissions de GES de portée 1 est la consommation de carburant diesel pour l'équipement mobile et la production d'électricité sur site. La plupart de nos émissions de portée 2 proviennent de l'achat d'électricité de nos exploitations au Mexique et en Australie, où une proportion importante de l'électricité du réseau public est produite à partir de sources non renouvelables.

En 2024, 55 % de notre consommation d'électricité provenait de sources renouvelables (voir la figure 8). Nous prévoyons augmenter davantage cette proportion dans la mesure du possible.

Nous continuons à travailler au développement d'un programme de mobilisation des fournisseurs afin de prioriser les partenariats de décarbonisation, de réduire nos émissions de portée 3 et d'améliorer la disponibilité des données pour éclairer la prise de décisions.

Efficacité énergétique

Puisque la majorité des émissions directes de GES de nos activités proviennent de la combustion de diesel ou de carburant pour nos véhicules et la production d'électricité sur site, notre démarche de décarbonisation accorde la priorité aux technologies qui améliorent l'efficacité énergétique et nous permettent de décarboniser nos moyens de transport et notre approvisionnement en énergie.

Nos initiatives d'efficacité énergétique en cours d'élaboration ou de mise en œuvre comprennent, entre autres, l'amélioration des systèmes de récupération de chaleur et de ventilation sur demande, ainsi que des stratégies avancées de gestion des actifs et d'analyse pour prédire et réduire la consommation d'énergie. Nous évaluons aussi des procédés plus avancés comme le découpage mécanique, la fragmentation avancée, le tri en vrac et le concassage et convoyage en fosse.

De plus, les initiatives de transformation numérique d'Agnico Eagle contribuent à cerner les possibilités d'efficacité énergétique et d'action climatique à l'échelle mondiale. Au Québec, notre Centre intégré des opérations démontre la façon dont une disponibilité accrue des données améliore la prise de décisions et favorise l'efficacité énergétique ainsi que le partage des connaissances entre les sites et les régions.

Virage technologique

Les projets liés à notre virage technologique sont généralement axés sur la décarbonisation de nos moyens de transport et de manutention, y compris l'électrification de l'équipement de manutention et l'utilisation de types de carburant durables.

Agnico Eagle exploite actuellement un important parc de véhicules électriques à batterie (VEB) à Odyssey, Macassa, Kittilä et Detour Lake. Les VEB réduisent les émissions de GES, la chaleur, le bruit et les vibrations, ce qui améliore les conditions de travail des mineurs. À Goldex, nous utilisons un système de manutention du minerai électrique et automatisé Rail-Veyor® pour déplacer le minerai sous terre et remplacer l'utilisation de camions miniers conventionnels au diesel. Nous mettons également à l'essai une solution de diesel renouvelable pour réduire la consommation de combustibles fossiles dans nos exploitations.

Augmentation des énergies renouvelables

L'adoption de solutions d'énergie plus propre dans l'ensemble de nos activités représente l'une des occasions les plus importantes de réduction des émissions. Chez Agnico Eagle, cet effort s'appuie sur une approche collaborative avec les gouvernements et les communautés, non seulement pour déterminer et faire progresser les projets, mais aussi pour mieux comprendre ce qui est requis pour déployer l'énergie propre et renouvelable sur nos sites ou à proximité. Nos initiatives en cours comprennent notamment l'achat d'électricité sans émission de carbone, l'évaluation du potentiel d'énergies renouvelables comme l'énergie solaire ou éolienne, et le soutien de politiques et d'initiatives pouvant contribuer à l'établissement d'un réseau électrique public à faible carbone, robuste et à long terme. Par exemple, Pinos Altos tire parti d'accords d'achat d'énergie pour se procurer de l'électricité produite par énergie solaire, tandis que Kittilä a obtenu, depuis 2023, l'assurance commerciale que 100 % de son réseau électrique provient de sources à zéro émission.

À l'avenir, nous continuerons de chercher des occasions d'innovation technologique et de décarbonisation dans l'ensemble de notre portefeuille. Nous voulons notamment électrifier notre parc de véhicules, accroître notre utilisation d'énergie renouvelable et assurer une manutention plus efficace des matériaux.

Gestion des risques

Notre objectif est de veiller à ce que notre portefeuille réponde aux attentes et à ce que le risque opérationnel soit géré efficacement. À cette fin, nous utilisons notre système RMMS (voir la page 10) pour cerner, évaluer et gérer les risques, ce qui procède par deux méthodes principales permettant de relever efficacement les défis liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone : une évaluation exhaustive de nos risques d'entreprise liés au climat; et une analyse rigoureuse des scénarios éclairant notre planification. L'évaluation du risque climatique est divisée en deux composantes clés, soit l'évaluation du risque physique et l'évaluation du risque lié à la transition climatique. Les résultats sont compilés dans un registre des risques de l'entreprise qui sert d'outil de catégorisation des risques. Chaque risque est évalué en fonction d'un ensemble de critères : indicateurs, conséquences potentielles, probabilité d'occurrence et niveau de risque global.

Les exemples ci-dessous illustrent certains sujets examinés dans cette analyse.

Risques physiques

Aigus :

- Fréquence et sévérité accrues des tempêtes
- Vagues de chaleur et crues éclair intensifiées
- Feux de forêt
- Cycles gel-dégel rapides affectant les exploitations dans le Nord
- Inondations de rivières et de lacs
- Inondation côtière
- Glissements de terrain, y compris les ruptures de talus de fosse
- Stress hydrique

Chroniques :

- Variation des températures moyennes
- Changement des régimes de precipitations

Risques liés à la transition climatique

- Changements économiques et réglementaires :
- Hausse du prix des combustibles fossiles
- Mise en œuvre de la tarification du carbone
- Introduction de mécanismes d'ajustement carbone aux frontières
- Contributions déterminées au niveau national ayant une incidence sur les activités

Responsabilité et réputation d'entreprise :

- Non-atteinte des cibles d'émissions divulguées publiquement
- Piètre performance par rapport aux références de l'industrie en matière d'intensité ou de réduction des émissions
- Stigmatisation de l'industrie minière en raison de préoccupations climatiques
- Exposition à des litiges liés aux impacts climatiques

Répercussions sur le marché et la communauté :

- Influences liées au climat sur les fusions et acquisitions
- Réduction possible du rôle de l'or comme réserve de valeur en raison de solutions de rechange plus écologiques
- Faible résilience des communautés aux impacts deschangements climatiques

Cette approche de gestion des risques intègre l'analyse des scénarios et la planification en tant qu'outils pour renforcer la résilience climatique, éclairant la stratégie d'affaires et les processus décisionnels de la Société. Cette approche s'harmonise avec les cadres climatiques mondiaux, dont l'Accord de Paris, et met l'accent sur l'adaptation à un paysage climatique en évolution, tout en harmonisant les pratiques opérationnelles avec ces changements.

Pour en savoir plus sur notre approche en matière de gestion des risques liés au climat, veuillez consulter notre Rapport d'action climatique 2023.

De nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques à Goldex

Goldex a mis en service dix points de recharge supplémentaires pour les véhicules électriques (VE), améliorant l'accès à la recharge pour son personnel. Cette initiative reflète notre conscience environnementale et soutient le nombre croissant de conducteurs de VE à Goldex.

Indicateurs et cibles

Des indicateurs et des cibles orientent nos efforts pour la mise en œuvre de notre stratégie climatique, et aident nos exploitations à atteindre notre ambition de carboneutralité. Ces cibles sont dictées par les opportunités et les risques liés aux changements climatiques et contribueront à façonner l'avenir de nos activités.

Pour gérer les possibilités et les risques liés au climat, nos principaux indicateurs sont l'intensité des émissions de GES par once d'or produite, les émissions totales de GES de portée 1, 2 et 3, de même que la consommation et la composition énergétiques, y compris l'énergie provenant de sources sans émission de carbone.

Figure 5

Émissions totales de GES (portée 1 et 2 [éq. CO_2]) et intensité d'émission (tonnes d'éq. CO_2 par once d'or)

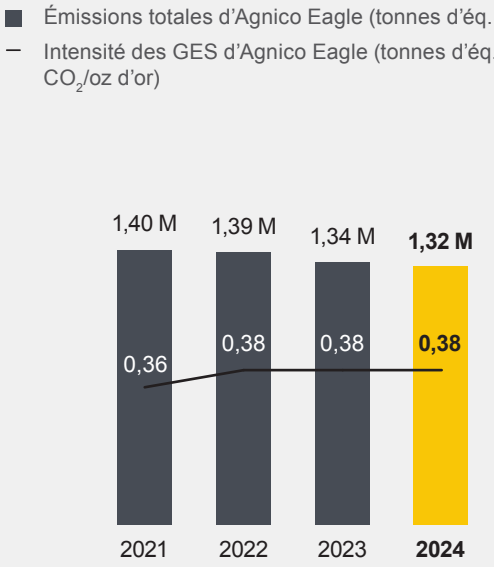

Figure 6

Proportion des émissions totales de GES d'Agnico Eagle (de portée 1 et 2) par région pour 2024

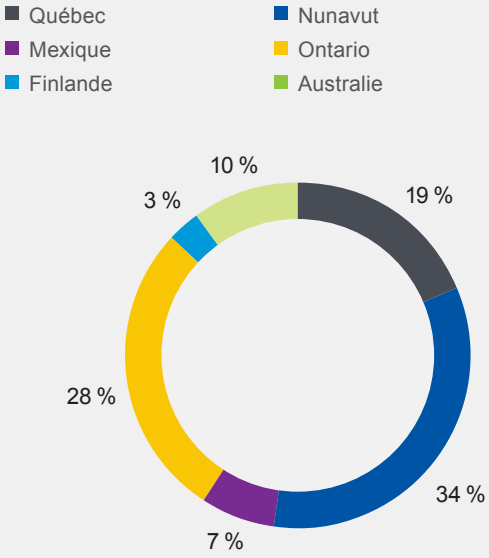

Ambitions climatiques

30 %

Agnico Eagle a établi une cible de réduction provisoire des émissions absolues de carbone de portée 1 et 2 de 30 % d'ici 2030 (par rapport à l'année de référence 2021).

Carboneutralité

Ambition d'atteindre la carboneutralité pour les émissions de carbone de portée 1 et 2 d'ici 2050.

1. Notre cible provisoire de réduction des émissions est définie comme une réduction absolue de la quantité d'émissions de GES de portée 1 et 2 dans l'atmosphère découlant de nos activités au cours de l'année cible par rapport à l'année de référence.

Performance relative aux émissions de GES et à leur intensité

En ce qui concerne les émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 2) de GES, nous mesurons notre performance mensuelle à l'interne, et produisons un rapport annuel à l'externe, en utilisant à la fois les tonnes absolues d'émissions de GES (éq. CO_2) et l'intensité de production de GES.

Les émissions de GES sont calculées conformément aux normes du Protocole des GES dans l'ensemble de la Société, et les émissions de GES de portée 1 pour le Nunavut, le Québec et l'Ontario sont déclarées aux autorités réglementaires dans le cadre des programmes de tarification du carbone qui exigent une vérification indépendante par un tiers qualifié. En ce qui concerne les émissions de portée 3, nous présentons chaque année une estimation à partir des dépenses engagées et des moyennes de l'industrie.

En 2024, nos émissions absolues de portée 1 et 2 et l'intensité de nos émissions sont demeurées relativement inchangées par rapport aux années précédentes (voir la figure 5). Cette performance stable d'une année à l'autre en matière d'émissions absolues est attribuable à nos efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'optimisation dans la plupart de nos sites, ainsi qu'aux occasions de croissance interne que nous avons mises à profit pour améliorer la production. Des régions comme l'Australie et le Mexique ont connu une augmentation de l'intensité, principalement en raison d'une baisse de production et d'une consommation accrue de diesel en Australie. Toutefois, cette baisse a été compensée par la diminution de l'intensité des émissions de GES dans des régions comme le Nunavut, le Québec, l'Ontario et la Finlande, en partie grâce aux initiatives d'efficacité énergétique dans ces régions.

Comme le montre la figure 7, les émissions directes (portée 1) et les émissions indirectes (portée 2) de GES pour 2024 s'élevaient à 1,32 million de tonnes d'équivalent CO_2. Les données de référence de 2021 pour les émissions de portée 1 et 2 ont été recalculées pour tenir compte de l'acquisition à 100 % de Canadian Malartic. L'intensité moyenne de nos émissions de GES en tonne d'équivalent CO_2 par once d'or produit était de 0,38 à l'échelle mondiale en 2024.

Notre principale source d'émissions de GES de portée 1 est la consommation de carburant diesel pour l'équipement mobile et la production d'électricité. La plupart de nos émissions de portée 2 proviennent de l'achat d'électricité de nos exploitations au Mexique et en Australie, où une proportion importante de l'électricité du réseau est produite à partir de sources non renouvelables.

Pour 2024, nous avons estimé le total de nos émissions de GES de portée 3 à approximativement 1,94 million de tonnes d'équivalent CO_2. La plupart de ces émissions (62 %) sont liées à l'achat de biens et services en provenance de secteurs à fortes émissions de carbone, comme les industries des produits chimiques, des services miniers et de la construction. En 2024, nous avons maintenu une classification uniforme des fournisseurs en fonction de l'industrie fournie dans le modèle Exiobase EEIO (v3.8.2) qui se conforme au système de la Classification internationale type par industrie (CITI, révision 3.1) De plus, des facteurs d'émission propres à chaque pays ont été introduits pour le calcul des émissions.

Agnico Eagle figure parmi les chefs de file de l'industrie aurifère pour sa performance relative aux émissions de GES. En 2024, dix de nos exploitations actives ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne de l'industrie[1] pour l'intensité des émissions de GES par once d'or produite, ce qui fait d'Agnico Eagle l'un des grands producteurs d'or affichant les plus faibles intensités d'émissions de GES.

Figure 7

Proportion des émissions directes et indirectes de GES pour 2024 (t éq. CO_2)

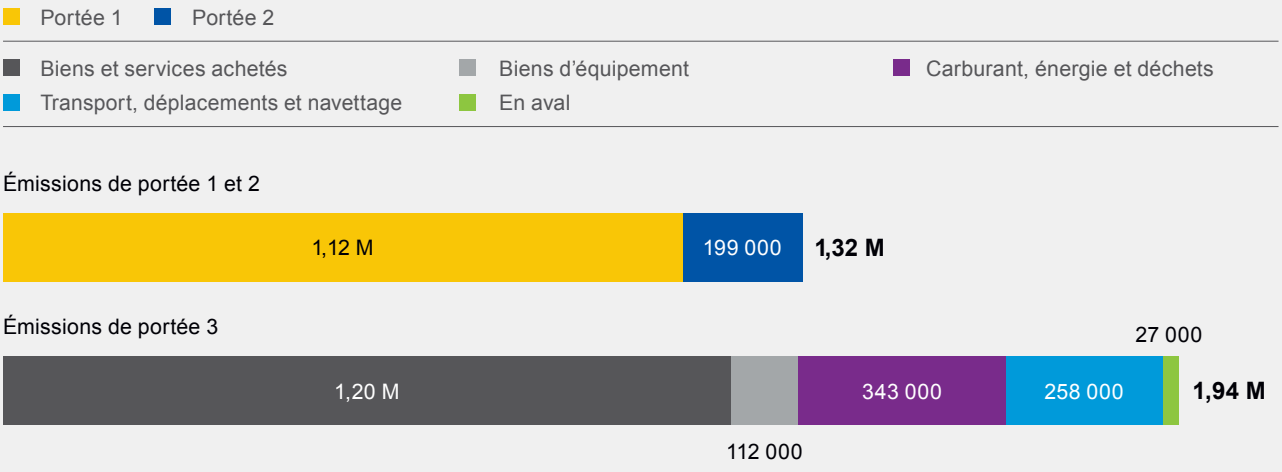

1. Moyenne de l'industrie de 0,792 t éq. CO_2 pour les émissions de portée1 et 2 par once d'or produite, d'après les données de S&P Global Market Intelligence (2023).

Consommation d’énergie

Les exploitations d’Agnico Eagle emploient un éventail de sources d’énergie, notamment l’électricité, le diesel, l’essence, le propane et le gaz naturel (voir figure 10). L’électricité et le diesel que nous achetons sont nos principales sources d’énergie. La majorité de notre électricité achetée provient de sources renouvelables et à faibles émissions de carbone, mais le bouquet énergétique varie selon l’emplacement. Par exemple, certains de nos sites plus éloignés dépendent de générateurs diesel sur site, tandis que nos installations du Québec et de l’Ontario ont accès à des réseaux électriques publics à faibles émissions. Au Québec, le réseau est majoritairement alimenté par l’hydroélectricité, alors qu’en Ontario, il s’agit d’un mélange d’hydroélectricité et d’énergie nucléaire. À compter de 2023, nous avons obtenu des garanties commerciales, grâce à des certificats d’origine, selon lesquelles 100 % du réseau électrique de Kittilä en Finlande provient de l’énergie nucléaire. En Australie, 40 % du réseau électrique est alimenté par des énergies renouvelables.

Figure 8

Consommation d’électricité par type en 2024

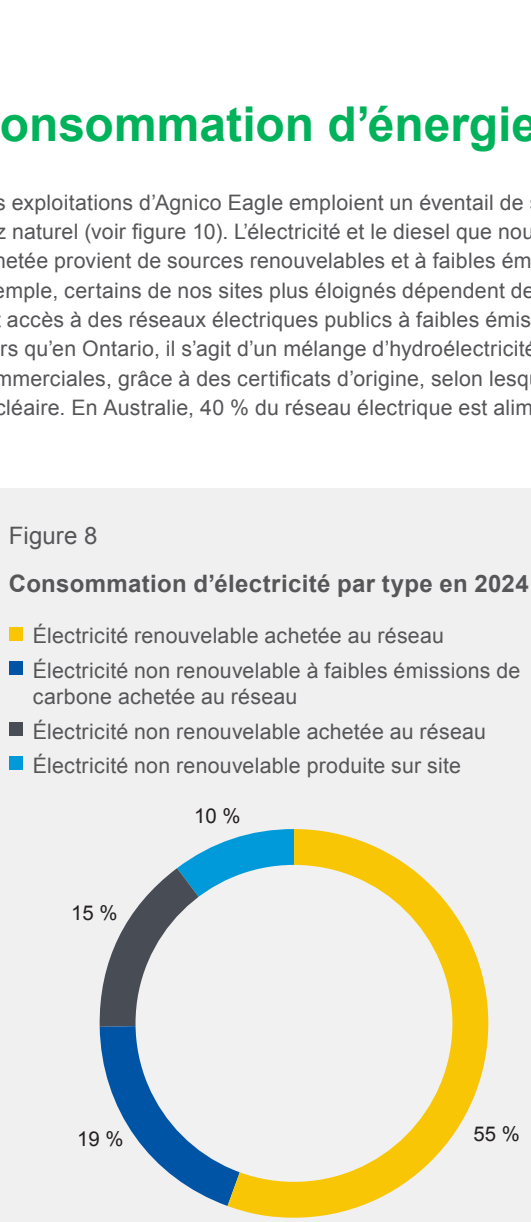

Figure 9

Consommation d’énergie par type en 2024 (GJ)

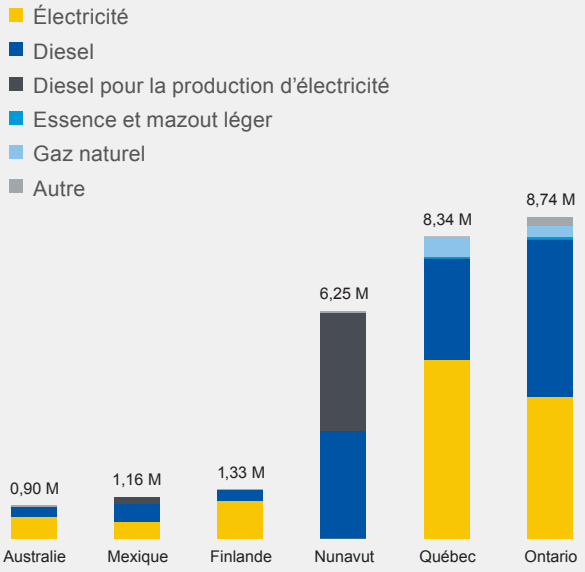

Fosse à ciel ouvert Barnat, Canadian Malartic, au Québec (Canada)

Atténuation et adaptation

Nous reconnaissons l'importance d'atténuer les risques que posent les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes dans l'ensemble de nos sites d'exploitation. Notre stratégie vise à accroître la résilience et à protéger nos exploitations, tout en tirant parti des opportunités liées aux changements climatiques. En mettant en œuvre des mesures robustes, nous accordons la priorité à la sécurité de notre personnel, réduisons au minimum les perturbations, protégeons les infrastructures et les actifs et renforçons la continuité des activités. Nos plans d'action climatique propres à chaque site s'appuient sur des lignes directrices pour cerner les vulnérabilités, évaluer les risques et les opportunités, et élaborer des stratégies d'adaptation sur mesure.

Étant guidés par ces principes, nous déterminons les mesures d'adaptation prioritaires en fonction de la gravité et de la probabilité des risques climatiques, et selon la résilience de nos infrastructures. Nous évaluons la capacité d'adaptation de chaque site en évaluant des facteurs clés comme les systèmes de transport, la gestion de l'eau et les capacités d'intervention d'urgence. Par la suite, nous élaborons des mesures d'adaptation ciblées qui intègrent les risques climatiques à notre planification opérationnelle et à la gestion de nos activités. Ces mesures englobent une gamme d'actions, allant des plans de gestion des incendies aux solutions axées sur la nature, afin de gérer les risques liés aux augmentations graduelles de température, aux variations de la biodiversité et aux changements dans les régimes de précipitations. Au moment de la mise en œuvre des mesures, nous établissons des systèmes de surveillance pour évaluer leur efficacité, assurant ainsi une amélioration continue grâce à des principes de gestion adaptative.

Nous priorisons nos investissements en réduction des émissions selon la hiérarchie suivante :

Décarbonisation : Trouver des solutions pour réduire les émissions de carbone sur nos sites, tout en établissant un équilibre avec nos ambitions climatiques et notre cadre financier.

Exemples : électrification et efficacité opérationnelle.

Innovation : Investir dans des solutions novatrices évolutives qui nous permettront de réduire nos émissions au fil du temps et de réduire notre dépendance aux compensations carbone.

Exemples : carburants renouvelables, transformation du réseau électrique et technologies futures.

Compensation : Investir dans des mesures de compensation carbone pour les émissions qui ne peuvent être réduites directement, grâce à des solutions à faible émission de carbone qui sont de grande qualité et génèrent des avantages partagés pour les communautés.

Exemples : stratégie d'approvisionnement en compensation carbone axée sur des mesures significatives à l'échelle locale et des crédits à haute intégrité.

Nouvelle pelle électrique à câble à Detour Lake

La pelle électrique à câble Komatsu 4100 XPC, l'une des plus grandes du secteur minier ontarien, est en activité à Detour Lake. Cet ajout impressionnant à notre parc de véhicules, qui mesure près de 20 mètres à son point le plus élevé, offre des technologies et une capacité qui amélioreront la productivité, l'efficacité et la sécurité.

Figure 10
Agnico Eagle : Initiatives de réduction des GES

- Projets d'énergie renouvelable
- Réduction et circularité des déchets
- Efficacité énergétique
- Électrification et remplacement des combustibles
- Projets d'élimination du carbone

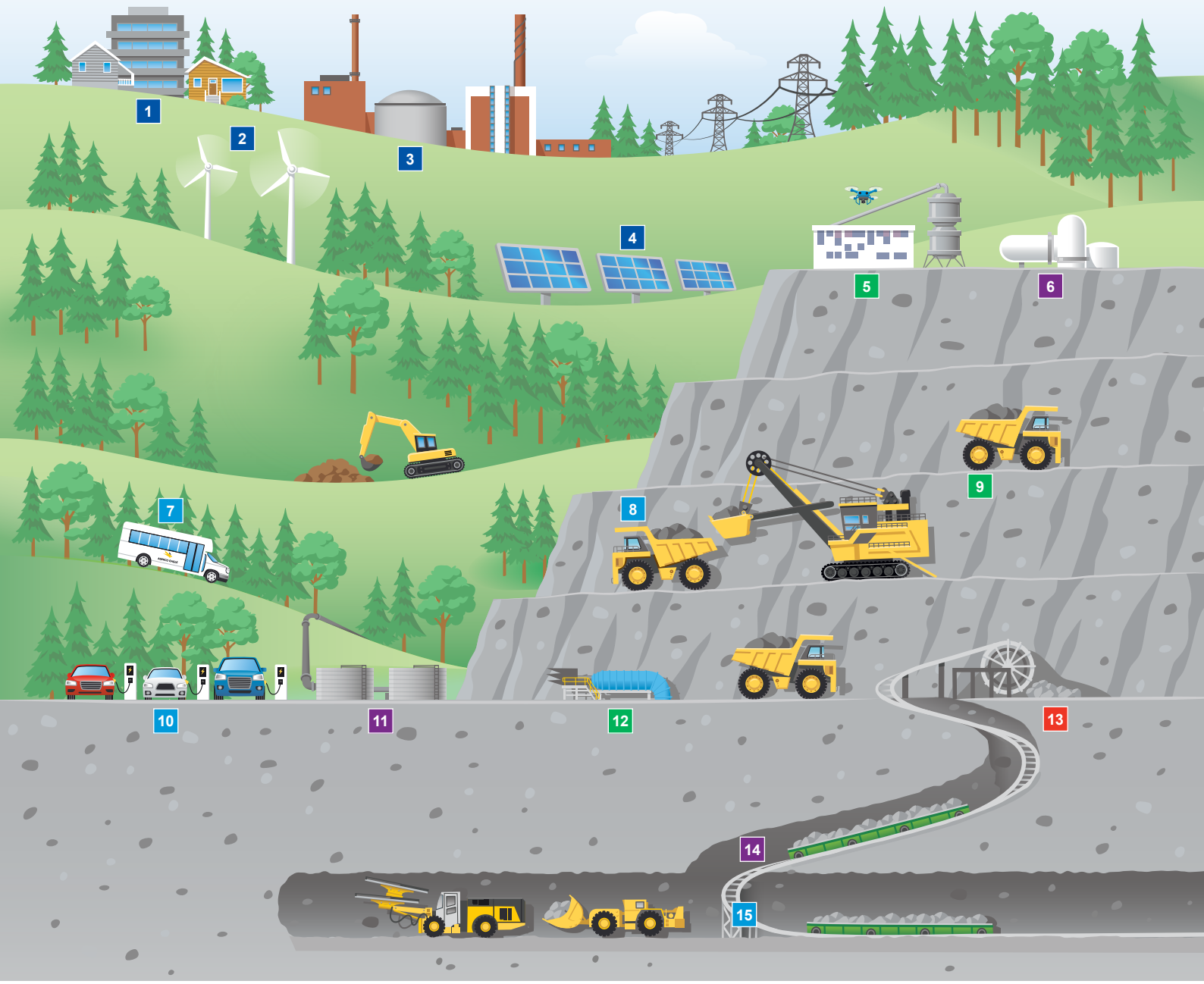

1. **Programme de partenariat communautaire**
   - Fosterville
2. **Projets éoliens**
   - Hope Bay
3. **Entente d'achat d'énergies vertes**
   - Kittilä
   - Pinos Altos
4. **Projets d'énergie solaire**
   - LaRonde
   - Pinos Altos
5. **Programme d'efficience énergétique et de réduction des déchets**
   - Kittilä
   - LaRonde
   - Meadowbank
   - Meliadine
6. **Amélioration de la gestion de l'air comprimé**
   - Meadowbank
7. **Véhicules électriques à batterie**
   41 véhicules – Taille actuelle du parc de VEB
   - Canadian Malartic
   - Odyssey
   - Macassa
   - Kittilä
   - Detour Lake
8. **Essais de diesel renouvelable**
   - Detour Lake
9. **Programme de longévité des pneus**
   - Detour Lake
10. **Bornes de recharge de voitures électriques**
    Plus de 80 stations dans tous les emplacements
    - LaRonde
    - Goldex
    - Macassa
    - Rouyn-Noranda
    - Toronto
11. **Optimisation du réseau d'alimentation en eau**
    - Kittilä
    - Hope Bay
12. **Ventilation sur demande**
    - Meadowbank
    - Meliadine
    - Fosterville
    - Goldex
13. **Recherche sur la minéralisation du carbone**
    - Detour Lake
14. **Amélioration de la récupération de la chaleur**
    - LaRonde
    - Meadowbank
    - Meliadine
    - Kittilä
15. **Système Railveyor**[MC]
    - Goldex

Intendance de l'eau

L'intendance de l'eau comprend l'utilisation efficace de l'eau, le maintien de la qualité de l'eau et la collaboration avec les communautés pour gérer conjointement les ressources hydriques partagées tout au long du cycle de vie de la mine. L'eau représente une interface essentielle entre nos exploitations et nos parties prenantes, y compris les divers organismes de réglementation, les communautés environnantes, les organismes de protection de l'environnement et le public en général. Grâce à ces interactions, nous sommes en mesure de démontrer comment nous assurons une gestion efficace des ressources en nous engageant à utiliser l'eau de façon responsable et à protéger la qualité de l'eau.

Approche de gestion

L'accès à l'eau potable est un droit fondamental de la personne et la gestion et l'utilisation responsables de l'eau sont un aspect important de l'exploitation minière responsable. Nous considérons la qualité et la quantité d'eau comme des indicateurs de rendement et nous comprenons que les stratégies de gestion de l'eau de chaque installation doivent être adaptées pour gérer les répercussions potentielles, les risques, les occasions et les gains d'efficacité propres à l'exploitation. Chacune de nos exploitations répond à des exigences uniques en matière de surveillance et de traitement en fonction de son emplacement, du climat et des processus sur place, ainsi que des exigences réglementaires.

La Politique de gestion de l'eau d'Agnico Eagle énonce notre engagement à assurer une gestion de l'eau qui protège la santé et la sécurité publiques, réduit au minimum les effets néfastes pour nos employés et protège l'environnement. Cette approche comprend une gestion proactive pour réduire les répercussions socioéconomiques, la mobilisation des communautés d'intérêts et l'évaluation des risques et des opportunités liés à l'eau au niveau du bassin versant. Notre Norme d'entreprise relative à la gestion de l'eau fournit des directives et un cadre de gestion de l'eau qui s'harmonisent avec le protocole TSM d'intendance de l'eau et encadre les pratiques de gestion de l'eau en matière de gouvernance, de modélisation, de conception, de construction et de surveillance des infrastructures. Cette norme comprend des dispositions pour veiller à ce que nos exploitations surveillent et atténuent les répercussions sur les sources d'eau douce, ce qui comprend l'élaboration de stratégies de gestion de l'eau propres au site qui accordent la priorité à la conservation de l'eau douce en réduisant, en réutilisant et en recyclant l'eau. Cette norme est appliquée à l'échelle de l'organisation.

Un Cadre de gestion de l'eau d'exploitation a été mis en œuvre pour tous nos sites d'exploitation et certains sites non exploités en 2023. Ce cadre définit 25 critères requis pour le maintien d'un solide système opérationnel de gestion de l'eau. Chaque critère est associé à une matrice de notation permettant de mesurer les différents niveaux de mise en œuvre et de fournir une feuille de route pour l'amélioration continue. En 2024, des plans d'action ont été élaborés à partir d'évaluations menées par les sites au moyen de ce cadre. Les plans d'action ont été mis en œuvre dans le but d'assurer la conformité aux normes minimales définies que définissent le Cadre et la Norme, et de progresser vers l'excellence en gestion de l'eau, là où des améliorations sont possibles.

En 2024, des mises à jour ont été apportées à une nouvelle version provisoire de la Norme pour tenir compte des normes minimales énoncées dans le Cadre et appuyer les initiatives d'amélioration continue. Cette mise à jour propose une approche raffinée de la gestion intégrée de l'eau en mettant l'accent sur des approches fondées sur le risque. La Norme est en voie d'être finalisée et devrait être déployée en 2025.

Qualité de l'eau

Nos exploitations possèdent des installations de traitement de l'eau conçues pour répondre aux exigences de conformité. Les processus de traitement varient d'une exploitation à l'autre et comprennent des mesures comme le traitement biologique, l'élimination des métaux, la destruction du cyanure et les technologies de filtration et de sédimentation. Nous avons mis en place des mesures pour surveiller et contrôler la qualité des eaux rejetées sur nos sites. Nos pratiques sont conçues pour répondre aux exigences réglementaires et atténuer les impacts environnementaux potentiels sur les plans d'eau et les écosystèmes locaux.

Membre de l'équipe d'exploration régionale du Québec sur le terrain, au Québec (Canada)

Coin des analystes SI

GRI 303-3, 303-4, SASB EM-MM 140a.1

Relier la tradition et la conservation

L'été dernier, des Aînés de Whale Cove et de Rankin Inlet se sont joints au personnel d'Agnico Eagle aux chutes de Pistol Bay pour une mobilisation sur le terrain ayant pour objectif de favoriser le passage sécuritaire de l'omble chevalier, une espèce de poisson essentielle à l'écosystème et à la culture de la région.

L'omble chevalier migre entre l'océan et l'eau douce, et ces chutes constituent un point crucial de leur voyage en amont pour frayer. Les Aînés, choisis pour leur connaissance approfondie de la région, ont partagé de précieuses connaissances afin de faciliter ce passage critique pour l'omble chevalier.

Parmi les participants figuraient des membres respectés de la communauté, dont Barney Tootoo et Lewis Voisey, qui entretiennent des liens familiaux solides avec Pistol Bay, et des représentants comme Sam Arualak, Robert Enuapik de la Whale Cove Hunter and Trapper Organization (HTO) et David Kritterdlik, conseiller en matière d'Inuit Qaujimajatuqangit et de faune d'Agnico Eagle.

Leur expérience a offert d'importantes perspectives sur le lien entre la terre, l'eau et le rôle de l'omble chevalier dans le maintien de l'équilibre délicat de l'écosystème local.

Pour Barney et Lewis, la visite revêtait une importance personnelle, les reconnectant à un lieu profondément lié à leur patrimoine.

Les Aînés ont exprimé leur reconnaissance pour cette occasion de retourner à Pistol Bay afin d'offrir leur expertise. Leurs contributions joueront un rôle déterminant dans l'orientation des futurs efforts de conservation visant à préserver cette zone naturelle et à s'assurer que l'omble chevalier continue de prospérer pendant des générations.

Disponibilité et utilisation de l'eau

Les apports d'eau naturels et l'accumulation d'eau de surface provenant des précipitations et du ruissellement qui se produisent sur nos sites d'exploitation au Canada et en Finlande représentent plus de 90 % de l'eau dont la Société assure une gestion. L'eau est plus rare dans les régions où nous exerçons nos activités au Mexique et en Australie, ce qui nécessite des efforts ciblés de conservation de l'eau afin de soutenir les ressources et de répondre aux besoins des communautés à l'échelle locale. Selon l'outil Aqueduct du WRI pour les risques hydriques, Pinos Altos (Mexique), La India (Mexique) et Fosterville (Australie) sont classées comme ayant une contrainte hydrique de base élevée ou extrêmement élevée.

Nos exploitations dans ces régions ont mis en place des initiatives pour optimiser la collecte et la consommation d'eau, y compris des systèmes de collecte des eaux de pluie et des programmes de recyclage de l'eau.

Au Mexique, la mine La India continue de recycler l'eau de surface plutôt que d'utiliser l'eau douce pour ses activités de traitement. Pour soutenir cet effort, des améliorations ont d'ailleurs été apportées aux infrastructures de collecte et de stockage des eaux en 2024. À Pinos Altos, 100 % des eaux grises continuent d'être traitées et recyclées sur place afin de réduire la consommation d'eau douce.

La stratégie de gestion de l'eau de Fosterville est axée sur le confinement, le stockage, la réutilisation et la gestion de toute l'eau générée sur site. Une usine de traitement des eaux d'exhaure y traite actuellement deux millions de litres d'eau d'exhaure par jour, ce qui réduit considérablement la consommation d'eau douce.

Mobilisation des parties prenantes au sujet de l'eau

Nous nous engageons à collaborer de façon proactive avec les communautés d'intérêts (CI) relativement à nos pratiques de gestion de l'eau. Nous en tirons de précieuses informations et créons des occasions d'atténuer les préoccupations des communautés d'intérêts et de collaborer à l'atteinte des objectifs régionaux en matière de développement durable.

Nous collaborons avec les organismes de réglementation pour nous adapter et nous conformer aux changements réglementaires à venir, ainsi que pour comprendre les changements réglementaires possibles qui pourraient avoir une incidence sur nos exploitations. Nous participons à des associations de l'industrie qui favorisent la collaboration et l'apprentissage entre les entreprises et plaident pour une utilisation responsable de l'eau dans l'industrie.

Kittilä et l'entreprise locale de gestion de l'eau collaborent à l'étude des répercussions des eaux rejetées dans la rivière Loukinen et sa zone d'eaux souterraines adjacente. Cela comprend le partage de données et la détermination des risques.

La mine continue également de collaborer avec le groupe de surveillance conjointe de la rivière Ounasjoki en fournissant des données à l'appui du programme de surveillance.

En 2024, Goldex a commencé à participer au programme *Survol Benthos*, qui vise à évaluer l'état de santé de petits cours d'eau grâce à l'analyse des macro-invertébrés benthiques comme indicateurs biologiques. De plus, depuis 2019, l'équipe environnementale de Goldex fait partie du groupe de travail de l'Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ)), qui discute des enjeux régionaux, des plans hydriques et des stratégies.

Vue aérienne du paysage près de Rankin Inlet, au Nunavut, (Canada)

Principales activités d'intendance de l'eau en 2024

- **Mise à jour des modèles de bilan hydrique et de qualité de l'eau à l'échelle de l'organisation** – Cette mise à jour permet de mieux cerner et atténuer les risques liés à la gestion de l'eau et favorise l'optimisation de notre stratégie de gestion de l'eau à long terme.
- À Macassa, une étude a été lancée afin de mesurer l'impact sur les activités de broyage d'une diminution des apports d'eau douce et d'un recours accru à l'eau recyclée.
- Fosterville a poursuivi ses efforts pour améliorer son recyclage de l'eau d'exhaure et réduire la dépendance à l'eau municipale. Les efforts pour améliorer l'évaporation sur le site afin d'optimiser le bilan hydrique ont aussi progressé tout au long de l'année.
- Kittilä s'est efforcée de réduire sa dépendance à l'eau douce de la rivière Seurujoki en utilisant l'eau de dénoyage de la mine.
- Meadowbank a réalisé des progrès pour optimiser sa stratégie de gestion de l'eau dans le cadre de la planification de la fermeture. Ces efforts comprenaient la modélisation hydrodynamique, des essais sur le terrain pour comprendre les possibilités de traitement passif de l'eau, et la détermination des possibilités d'atténuation des risques à mettre en œuvre avant la fermeture.

Principaux défis en matière d'intendance de l'eau en 2024

- **Robustesse et adaptabilité** – Élaborer des systèmes de gestion de l'eau robustes qui sont aptes à s'adapter aux changements climatiques, aux tendances et aux extrêmes météorologiques. Notre Cadre de gestion de l'eau d'exploitation a contribué à relever ce défi en exigeant l'établissement d'un bilan hydrique et d'un modèle de qualité de l'eau, y compris des prévisions à long terme en fonction des divers scénarios de changements climatiques.
- **Normalisation des infrastructures de gestion de l'eau** – À la suite de récentes acquisitions, nous avons diverses infrastructures de gestion de l'eau à l'échelle de l'organisation. En 2024, nous nous sommes concentrés sur la compréhension des différences et des similitudes entre ces infrastructures afin de combler les lacunes et de tirer parti des possibilités cernées lors de notre examen.
- **Intégration de la gouvernance** – Nous avons amélioré notre approche de gouvernance de la gestion de l'eau, notamment en mettant à jour et en élaborant une norme, un cadre et des exigences minimales. Toutefois, l'intégration de ces nouvelles pratiques tout en continuant de satisfaire à nos besoins opérationnels demeure un défi.

Performance et indicateurs

Les indicateurs liés à l'eau font l'objet d'un suivi dans tous nos sites d'exploitation. Le bilan hydrique global de la Société, présenté à la figure 11, est une compilation des indicateurs connexes pour chaque site, et comprend les différentes sources d'eau utilisées et gérées dans nos installations. Ce bilan global est influencé par divers facteurs comme les changements dans les précipitations de pluie, la fonte des neiges, les variations climatiques et géographiques, ainsi que la conception des exploitations minières.

Les figures 12, 13 et 14 portent sur l'eau prélevée en fonction des exigences opérationnelles, l'eau recyclée, et l'intensité de la consommation d'eau d'Agnico Eagle. Une diminution globale de l'eau recyclée et l'augmentation de l'eau prélevée pour répondre aux besoins opérationnels au cours des dernières années sont attribuables à l'ajout de Canadian Malartic, qui utilise principalement l'eau provenant du dénoyage de la mine pour répondre aux besoins opérationnels. L'intensité de la consommation d'eau varie en raison du fait que les besoins de stockage et de rejet de l'eau ne suivent pas un cycle annuel. La consommation d'eau par once d'or continue d'augmenter à mesure que la teneur moyenne en or diminue et que nous continuons d'accroître la production dans nos installations à ciel ouvert. Pour obtenir les résultats à l'échelle de chaque installation, veuillez consulter notre classeur de données sur la performance en développement durable.

Figure 11

Bilan hydrique (m³)[1]

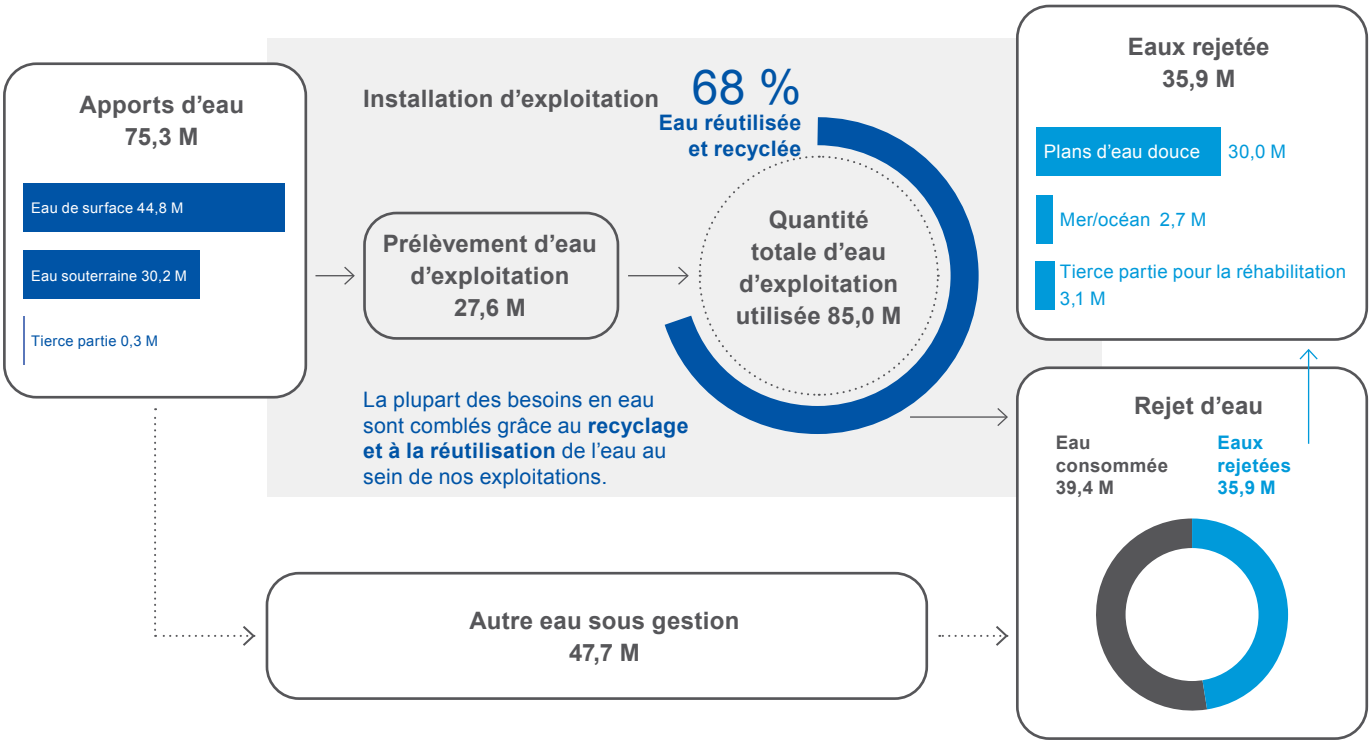

1. Pour connaître les définitions de tous les indicateurs liés à l'eau, veuillez consulter notre classeur de données sur la performance en développement durable.

Usine de traitement de l'eau, Kittilä, (Finlande)

Figure 12

Eau totale d'exploitation prélevée (m³)

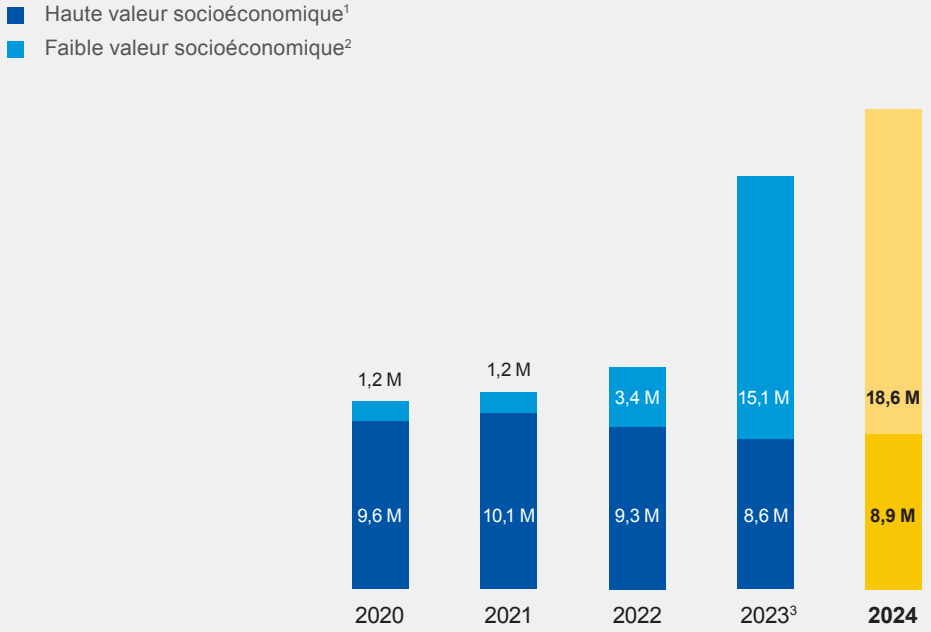

Figure 13

Eau réutilisée et recyclée (%)

Figure 14

Intensité de la consommation d'eau

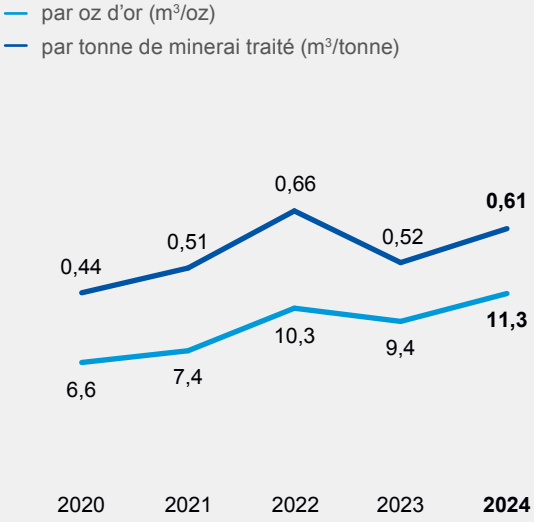

1. Une eau à haute valeur socio-environnementale. Elle présente plusieurs usages bénéfiques ou récepteurs potentiels, y compris l'approvisionnement en eau potable, l'agriculture, la production alimentaire, une valeur récréative, l'utilisation industrielle et la fonction écosystémique.
2. Une eau dont la moins bonne qualité peut en restreindre les usages possibles pour un large éventail d'autres utilisateurs/récepteurs, à l'exclusion de l'utilisation industrielle et de la fonction écosystémique adaptée.
3. La hausse affichée en 2023 s'explique par l'intégration de Canadian Malartic dans nos données.

Gestion des résidus miniers et des stériles

La santé et la sécurité de nos employés, de nos communautés et de l'environnement sont une priorité absolue des programmes de gestion des infrastructures critiques d'Agnico Eagle. Par conséquent, nos systèmes de gestion reposent sur un engagement à l'égard de la sécurité et de la rigueur technique à toutes les étapes du cycle de vie de la mine (conception, construction, exploitation, fermeture et post-fermeture). Nous reconnaissons que l'exploitation aurifère génère, par sa nature, d'importants volumes de stériles et de résidus miniers.

Nous surveillons la séparation des déchets et l'utilisation des stériles, et cherchons des occasions d'optimiser l'utilisation tout en satisfaisant aux exigences de protection de l'environnement.

Coin des analystes SI

SASB EM-MM-540a.2, SASB EM-MM-150a.10

Fermeture progressive de la mine Canadian Malartic

La fermeture progressive des installations de stockage de résidus (ISR) offre plusieurs avantages, notamment :

- **Gestion environnementale :** La fermeture progressive peut contribuer à réduire les répercussions sur l'environnement, notamment en réduisant le risque de contamination et en améliorant la qualité de l'air grâce à l'élimination d'une source de poussière.
- **Rentabilité :** La mise en œuvre graduelle des activités de fermeture peut répartir les coûts dans le temps et réduire les coûts d'entretien à long terme. De plus, ce travail peut être effectué avec l'équipement et les employés d'Agnico.
- **Surveillance améliorée et adaptation :** Une approche progressive permet d'assurer une surveillance qui confère la capacité d'adapter les stratégies selon les résultats observés. Il peut en résulter des pratiques de fermeture plus efficaces.

En 2022, l'équipe de l'environnement de la mine Canadian Malartic a entrepris de colmater progressivement ses cellules de résidus miniers, qui avaient été identifiées comme contenant des résidus potentiellement générateurs d'acidité, en utilisant des résidus non générateurs d'acidité, et de simplifier l'option de recouvrement final pour la fermeture de l'ISR. Ce procédé a aussi optimisé la capacité de dépôt des résidus avant la fin de vie de l'ISR.

En collaboration avec d'autres équipes de la mine, l'exploitation a ajusté l'alimentation en minerai à l'usine de traitement en fonction de la géochimie, et a mis en œuvre un programme de surveillance pour s'assurer de l'atteinte des cibles de neutralisation requises.

Pour la prochaine étape de cette initiative qui contribue à la fermeture progressive des installations, la mine Canadian Malartic a commencé, au cours de l'hiver 2024, à placer les stériles non générateurs d'acidité sur les cellules de résidus non actives afin de réduire la production de poussière provenant des résidus non générateurs d'acidité lors de périodes de vents forts et de gel-séchage.

Gestion des résidus miniers

Agnico Eagle compte sur une solide gouvernance pour la gestion de ses installations de stockage de résidus (ISR), qu'elles soient en exploitation ou fermées, pour s'assurer qu'elles respectent ou dépassent les exigences réglementaires.

Nous nous engageons à assurer la gestion sécuritaire et responsable de nos ISR et à améliorer continuellement la gestion de nos installations grâce à l'élaboration et à l'intégration des pratiques exemplaires. La mise en œuvre de notre gouvernance interne pour les infrastructures critiques, y compris la définition des rôles et des responsabilités spécifiques en matière de gestion des résidus miniers, a commencé en 2017 et s'est poursuivie pour couvrir l'ensemble de nos exploitations, y compris celles issues d'acquisitions. Notre directeur responsable rend compte chaque année à notre conseil d'administration de la conformité des ISR aux exigences réglementaires et aux lignes directrices, ainsi que de la disponibilité des ressources et budgets nécessaires dans chaque exploitation pour continuer à respecter ou à dépasser ces normes. Des conseils d'inspection indépendants (CII), composés de personnes externes compétentes, réputées et dotées d'une expertise en gestion des résidus miniers, sont en place toutes les exploitations d'Agnico Eagle. Une personne responsable et un ingénieur désigné sont affectés à chaque site d'exploitation et ancien site d'Agnico Eagle.

Nous reconnaissons le rôle important que jouent nos experts internes et externes, ainsi que les compétences qu'ils apportent à ce travail essentiel. En 2024, les CII ont procédé à leur examen dans l'ensemble de nos exploitations.

Notre Rapport sommaire sur les résidus miniers 2023 comprend une évaluation quantitative à jour des risques de nos infrastructures pour les propriétés d'Agnico Eagle en date du 1er janvier 2024. Une version à jour du Rapport sommaire sur les résidus miniers devrait être publiée en 2025.

Figure 15

Structure de gouvernance des infrastructures critiques chez Agnico Eagle

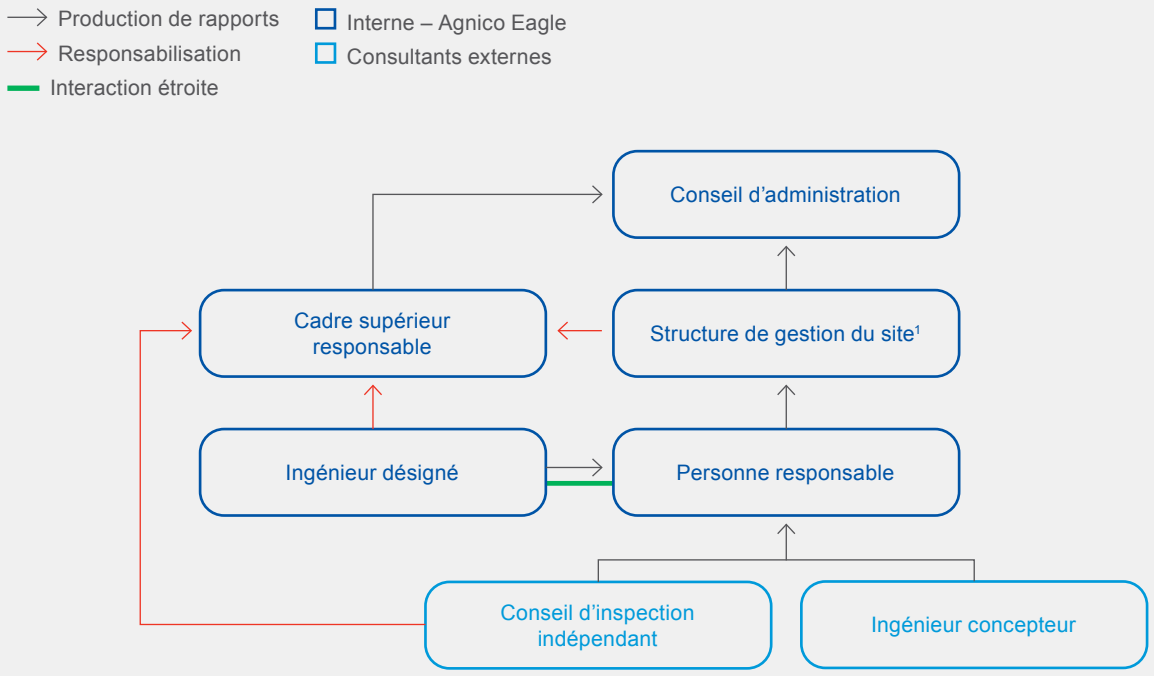

1. Comprend la structure hiérarchique : directeur général de l'exploitation – vice-président régional – chef de l'exploitation – chef de la direction.

Gestion des déchets et des matériaux

Nos exploitations produisent des déchets non miniers issus de nos activités minières courantes et des déchets domestiques générés par le personnel, ce qui exige une gestion adéquate de fin de vie. Les déchets dangereux (p. ex., huiles usées, batteries et emballages de réactifs) et les déchets non dangereux (p. ex., déchets alimentaires, matières recyclables et matériaux de construction) sont éliminés hors site par des entreprises de gestion des déchets autorisées, puis enfouis, compostés ou incinérés dans des installations sur place. Tous nos programmes d'élimination et de recyclage des déchets sont conformes à la réglementation locale.

De nombreux sites ont mis en œuvre des programmes pour réduire les déchets et augmenter le recyclage et le compostage sur le site. En 2024, Fosterville a été en mesure, grâce à la mobilisation d'entreprises locales, de rétablir un poste de recyclage des déchets de bois. Ainsi, plus de 100 tonnes de débris de bois ont été détournées des sites d'enfouissement. Goldex a mis en place une nouvelle presse à carton pour optimiser la collecte des matières recyclables sous terre. Kittilä a réutilisé un plus grand nombre de tourets de câbles usagés grâce à une évaluation plus rigoureuse de leur état, ce qui a permis de réduire la quantité totale de déchets.

À LaRonde, la partie contaminée des réservoirs de la Zone 5 a été nettoyée par sablage afin de récupérer le métal sans nécessiter une gestion en tant que matière dangereuse et sans risque pour la santé et la sécurité ni pour l'environnement. Le site a aussi réalisé de nombreuses améliorations afin de faciliter et d'optimiser le tri des matières dangereuses résiduelles. De nouveaux bacs ont été fournis pour les matières couvertes par la *Société de gestion des huiles usagées* (SOGHU).

Nous travaillons en collaboration avec les communautés locales pour soutenir les initiatives de gestion et de réduction des déchets. En 2024, Pinos Altos a lancé un programme pour aider les ateliers de mécanique dans les communautés avoisinantes à éliminer adéquatement les déchets dangereux, en particulier l'huile usée, par l'intermédiaire d'une entreprise autorisée. Cette initiative, portée par l'intérêt des propriétaires et des travailleurs d'ateliers, vise à prévenir la contamination des sols et des eaux. Six ateliers mécaniques Cahuisori, Baquiriachi, Basaseachi et Yepachi bénéficient actuellement de ce programme. Pinos Altos a également fourni des infrastructures pour entreposer l'huile usagée à Baquiriachi, dans une installation de collecte temporaire. À la fin de 2024, plus de 3 000 litres d'huile usée avaient été éliminés de façon sécuritaire, protégeant ainsi la biodiversité locale.

Vous trouverez des renseignements détaillés concernant les indicateurs relatifs aux stériles et aux résidus dans notre classeur de données sur la performance en développement durable.

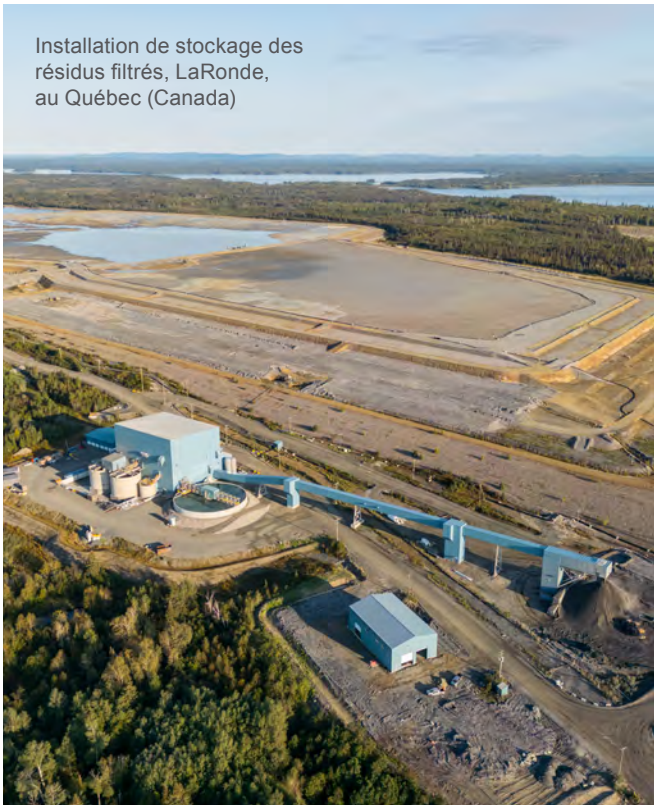

Installation de stockage des résidus filtrés, LaRonde, au Québec (Canada)

Figure 16

Pourcentage de déchets non minéraux générés par type

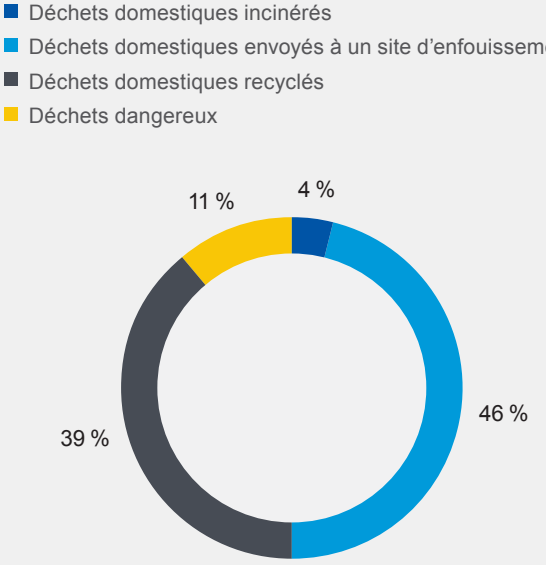

Économie circulaire

L'adoption d'une approche axée sur l'économie circulaire dans l'exploitation minière offre des avantages environnementaux et économiques clairs en réduisant les déchets, en prolongeant la durée de vie des ressources et en créant des occasions de réutiliser l'équipement et le matériel. Au fil des ans, plusieurs de nos exploitations ont intégré ces pratiques à leurs activités quotidiennes, et les possibilités de réutilisation du matériel et de l'équipement sont évaluées dans le cadre de nos processus de fermeture.

Exemples de circularité dans nos exploitations :

Réutiliser les déchets	Accroître la longévité de l'équipement	Réutiliser et réaffecter l'équipement
Toutes nos exploitations trouvent des occasions de réutiliser les stériles extraits en les utilisant comme matériau pour la construction ou comme remblai, sous terre ou dans les fosses. Par exemple, Pinos Altos utilise 30 % des résidus filtrés pour créer une pâte très résistante qui sert à remblayer les cavités de la mine souterraine, ce qui améliore la stabilité et la sécurité de la mine.	À Detour Lake, Agnico Eagle s'est associée à l'entreprise Kal Tire pour faire réparer les pneus sur le site plutôt que d'acheter de nouveaux pneus. Cette approche a permis d'éviter d'émettre 2 050 tonnes de dioxyde de carbone et d'utiliser 44 litres d'huile en 2024.	Lors de la fermeture de la mine Lapa, en 2020, 95 % de l'équipement mobile a été retourné à LaRonde. Les articles restants ont été vendus ou démontés pour être recyclés. Fosterville a mis en place un programme de recyclage des uniformes fournis, ainsi qu'un service de collecte sur le site. Les vêtements sont envoyés à un recycleur de textile à Melbourne, où ils sont transformés en fils pour être utilisés dans de nouveaux produits.

Membre de l'équipe d'exploration régionale du Québec sur le terrain, au Québec (Canada)

Recherche et développement en environnement

Agnico Eagle collabore avec les universités et les groupes de recherche des régions où elle mène ses activités pour élaborer des solutions écologiques, novatrices et pratiques tout au long du cycle de vie d'une mine. Une grande partie de ce travail est accomplie par des étudiants tout en formant les travailleurs hautement qualifiés qui deviendront la main-d'œuvre de demain.

Le groupe de recherche et développement en environnement facilite les échanges entre les sites, les centres de recherche et les coordonnateurs pour stimuler la R-D environnementale axée sur l'extraction de ressources de façon écoresponsable. Voici certains projets en cours :

- Réhabilitation d'infrastructures critiques dans les climats nordiques;
- Partenariat avec l'Institut de recherche en mines etenvironnement (IRME) UQAT Polytechnique;
- Partenariat avec la Chaire de recherche industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité nordique en contexte minier;
- Chaire de recherche industrielle avec l'Université de Toronto sur le traitement des eaux d'exhaure à l'aide de technologies de congélation;
- Collaboration avec l'Université Charles Darwin, l'Australasian Bat Society et le gouvernement du Territoire du Nord pour étudier l'écologie sociale et spatiale de la chauve-souris fantôme;
- Projet avec l'Université du Queensland pour soutenir la réhabilitation continue dans le Territoire du Nord, en Australie.

Principaux domaines de recherche

Restauration et fermeture

Caractérisation et traitement des contaminants dans les effluents miniers

Revégétalisation

Valorisation des stériles et des résidus miniers

Intégration de l'atténuation des risques liés aux changements climatiques dans la conception de la mine

Installation de stockage des résidus, Meliadine, Nunavut

Conformité environnementale

Les répercussions environnementales sont gérées conformément à notre système de gestion et de mesures des risques (RMMS). Les activités qui peuvent avoir des répercussions sur l'environnement sont déterminées et évaluées, tandis que des mesures de contrôle pertinentes sont mises en œuvre, maintenues et vérifiées. Des plans d'intervention d'urgence sont élaborés et mis à l'essai, et les incidents environnementaux sont signalés.

Chaque exploitation est dotée d'un service de l'environnement qui s'assure que les répercussions et les incidents environnementaux réels ou potentiels sont gérés conformément aux procédures approuvées et applicables. Les incidents sont catégorisés (p. ex., déversement, dépassement des niveaux de poussière, etc.) et évalués quant à leurs conséquences et leur probabilité, selon une matrice des risques 5×5 (voir la figure 17). Le niveau de conséquence, allant de négligeable à extrême/critique, est défini par l'évaluation de la gravité des impacts sur l'écosystème, l'eau et l'utilisation des terres, et selon une évaluation du coût de l'assainissement et des aspects juridiques. Agnico Eagle catégorise tout incident dont les conséquences sont de niveau 4 ou supérieur comme étant un incident important. Selon nos critères relatifs aux conséquences des incidents, il n'y a eu aucun incident important dans nos exploitations en 2024.

Six incidents de non-conformité réglementaire[1] ont été signalés à l'échelle de l'organisation : Meadowbank (2), Macassa (1), Hope Bay (1), LaRonde (1), Fosterville (1). La plupart des non-conformités étaient liées à la gestion de l'eau. Les autres incidents étaient liés à la manutention du carburant et à la qualité de l'air. Tous les incidents ont fait l'objet d'une enquête. Des mesures d'atténuation et des mesures correctives ont été mises en place, le cas échéant. Aucun de ces incidents n'a causé d'effets négatifs importants sur l'environnement ou n'a entraîné une sanction ou une amende.

Figure 17
Matrice des conséquences et des probabilités

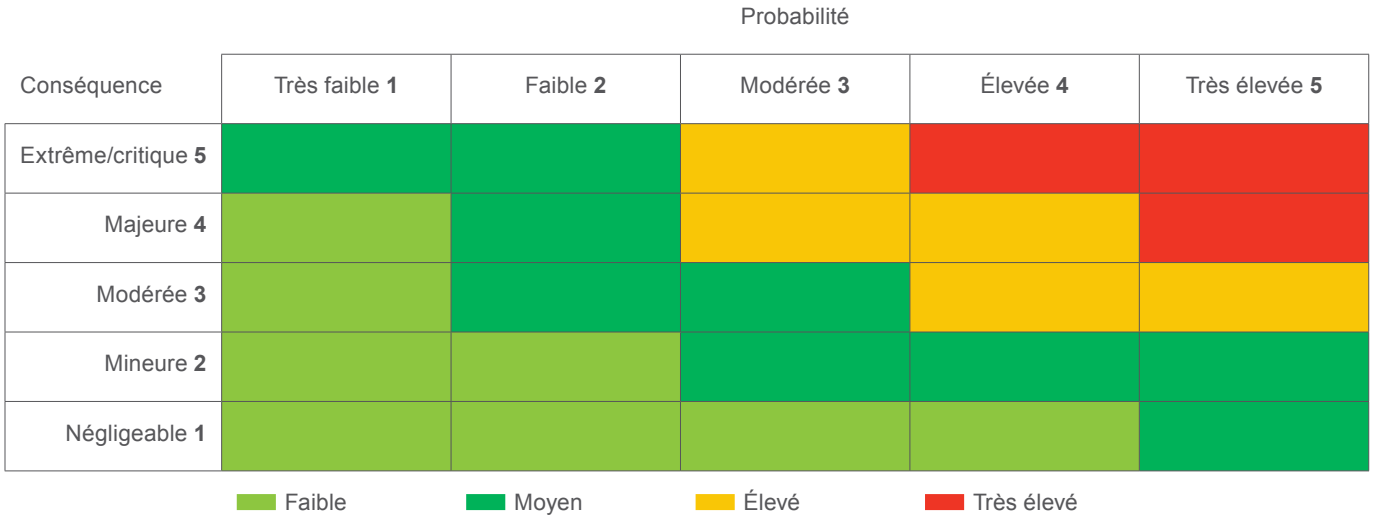

1. Avis de non-conformité ou d'infraction envoyé par un organisme de réglementation informant l'exploitation d'un dépassement ou d'une non-conformité aux limites réglementaires environnementales locales ou aux exigences du permis.

Qualité de l’air, bruit et vibrations

La gestion de la qualité de l’air, du bruit et des vibrations est importante pour atténuer les répercussions potentielles sur les communautés et l’environnement. Dans le cadre de notre système de gestion environnementale, nos sites utilisent, là où cela est requis, des dispositifs de surveillance des niveaux de poussière, de bruit et de vibrations, conformément aux exigences réglementaires.

Nous veillons à intégrer des mesures d’atténuation et à tenir compte de la qualité de l’air, du bruit et des vibrations dans nos activités de conception et d’agrandissement. Nous assurons une surveillance de nos activités pour réduire les répercussions sur nos employés et, le cas échéant, sur les communautés locales et la faune. Nous nous engageons à tenir les communautés locales informées du calendrier et de l'étendue des activités susceptibles de les toucher (p. ex., le dynamitage). De plus, nous tenons un registre actif des plaintes des communautés avoisinantes concernant l’air, le bruit et les vibrations, et collaborons avec les résidents pour en gérer les répercussions.

Principales activités liées à la qualité de l’air, au bruit et aux vibrations en 2024

- Kittilä a installé un système de gicleurs sur les routes de transport pour améliorer l’irrigation des routes et prévenir l’empoussièrement.
- Meliadine surveille la poussière que produit son installation de stockage de résidus (ISR) et évalue différentes solutions de réduction de la poussière. En 2024, cette exploitation a installé des brise-vent, a utilisé un suppresseur de poussière et appliqué une couche rocheuse sur la surface de son ISR. Des indicateurs précurseurs et indicateurs des résultats continuent d’être définis pour faciliter la gestion de la poussière et établir des stratégies de réduction de la poussière.
- Fosterville a élargi son programme de surveillance de la qualité de l’air en acquérant et en installant une unité supplémentaire du système de surveillance de la qualité de l’air ambiant Dust Sentry Pro. Le site compte maintenant six unités de surveillance continue de la qualité de l’air. Les unités enregistrent les données sur les particules en suspension totales dans un système infonuagique accessible en direct, ce qui appuie l’approche proactive de Fosterville en matière de gestion de la qualité de l’air.
- Canadian Malartic a installé des stations de surveillance du bruit dans la ville voisine et a installé des écrans antibruit là où les activités n’auraient autrement pas répondu aux exigences relatives à l’intensité du bruit.

Principaux défis liés à la qualité de l’air, au bruit et aux vibrations en 2024

- La gestion de la poussière dans les installations de stockage de résidus filtrés demeure un défi, ce qui nécessite une surveillance et des mesures de réduction accrues dans ces installations.
- La sismicité liée aux activités minières représente un défi constant pour nos exploitations minières souterraines, notamment nos exploitations LaRonde, Goldex et Fosterville, qui sont situées à proximité des communautés voisines.

Écrans acoustiques et silencieux contribuant à réduire l’intensité du bruit des ventilateurs à LaRonde, au Québec (Canada)

Fermeture intégrée

La fermeture et la réhabilitation sont des aspects fondamentaux de nos activités, car les gisements sont limités et finissent par s'épuiser au fil du temps. Si elle est bien gérée, la fermeture d'une mine peut réduire au minimum les répercussions directes et indirectes sur les écosystèmes et la société, comme la contamination de l'environnement, les risques pour la santé et la sécurité et les répercussions sur les moyens de subsistance des communautés locales. Nous intégrons la fermeture à la planification du cycle de vie de la mine et collaborons avec les parties prenantes afin que nos activités puissent atténuer les risques et laisser un héritage positif durable dans les régions où nous exerçons nos activités.

Une planification précoce et des mises à jour fréquentes sont essentielles pour assurer une fermeture réussie. L'élaboration du plan de la fermeture est, dans la mesure du possible, amorcée dès les premières phases d'un projet et fait l'objet d'améliorations continues tout au long de la durée de vie de la mine. Une réhabilitation progressive est mise en œuvre dans la mesure du possible. Nous mobilisons les communautés locales, les gouvernements et les autres parties prenantes, et cherchons à réduire les répercussions et à optimiser les avantages dans la mesure du possible.

Toutes nos exploitations ont leur propre plan de fermeture mis à jour en fonction des exigences réglementaires et des besoins du site. L'assurance financière est fournie conformément aux lois applicables. Des plans de fermeture et une assurance financière, le cas échéant, sont en place pour nos sites fermés et nos anciens sites. Une équipe chargée de la fermeture et du patrimoine est responsable de surveiller et de superviser notre performance sur le plan environnemental et social.

En 2024, Agnico Eagle a consulté le Kivalliq Wildlife Board et la communauté pour concevoir un programme communautaire de surveillance des mollusques et crustacés. Le programme collabore avec les programmes de surveillance communautaires existants ou nouveaux et envisage de les intégrer aux initiatives de surveillance d'Agnico Eagle. Une fois le programme établi et doté d'une capacité suffisante, il serait maintenu par la communauté.

Agnico Eagle élabore actuellement une norme d'entreprise sur la fermeture de mines. Ce document établira les attentes minimales relatives aux activités de fermeture pour les exploitations d'Agnico Eagle. Il vise à :

- Assurer l'uniformité et l'efficacité des activités de fermeture pour tous les sites d'Agnico Eagle, y compris les projets, les activités d'exploitation, les sites fermés et les anciens sites;
- Fournir une orientation générale sur la planification de la fermeture, y compris la préparation des plans de fermeture et le calcul et la mise à jour des coûts de fermeture;
- Réduire au minimum les répercussions négatives potentielles et cerner les opportunités associées à la fermeture.

En se fondant sur les meilleures pratiques de l'industrie, cette norme définira les attentes minimales pour atténuer les risques liés à la fermeture d'un site, et tirera parti des occasions cernées pour :

- Intégrer la planification de la fermeture à toutes les étapes de la durée de vie d'une mine, y compris l'exploration, l'évaluation du projet, la conception des installations, l'obtention de permis et l'exploitation;
- Établir des objectifs propres au site pour atteindre les utilisations convenues des terres après la fermeture;
- Protéger la santé et la sécurité publiques;
- Réduire au minimum les impacts sociaux et environnementaux;
- Intégrer la rétroaction des communautés avoisinantes, des municipalités et des communautés autochtones relativement aux plans de fermeture;
- Intégrer les considérations relatives aux changements climatiques;
- Planifier la transition sociale et de la main-d'œuvre;
- Intégrer l'innovation;
- Soutenir l'amélioration continue;
- Soutenir la fermeture grâce à une planification financière rigoureuse.

Apprentissage et partage des leçons apprises

Il est important de partager les leçons apprises et les pratiques exemplaires en matière de fermeture de mine, de remise en état et de réhabilitation, ce qui permet à l'industrie de laisser un héritage positif après la cessation des activités minières. Agnico Eagle a participé activement à de nombreuses tribunes liées à la fermeture de mines en 2024, notamment :

- Association minière de l'Ontario (innovation et fermeture de mines);
- Comité environnemental de l'Association minière du Québec;
- Association minière du Canada (TSM, fermeture de mines);
- Groupe de travail nord-américain sur la fermeture de mines;
- Groupes de travail de l'International Network on Acid Prevention;
- Partenariats universitaires et de recherche.

Principales activités de fermeture et de remise en état en 2024

- **Propriété de Cobalt :** La réhabilitation des anciens sites miniers et la collaboration avec la Société historique de Cobalt se sont poursuivies, et des panneaux d'information sur les essais de réhabilitation et les grilles à chauves-souris ont été conçus pour le sentier patrimonial de Cobalt, en Ontario.
- **Lapa :** Poursuite des activités de fermeture. La fin des travaux de terrassement et de revégétalisation à Lapa est prévue pour 2025 et 2026.
- **Canadian Malartic :** Poursuite de la fermeture progressive, avec l'installation d'une couche de stériles non générateurs d'acidité pour recouvrir les cellules de résidus inactives.
- **Detour Lake :** Achèvement de l'examen de la réhabilitation et de la restauration progressives pour les zones des installations de stockage des stériles, en mettant l'accent sur les conceptions d'une couverture optimale pour les principales zones de gestion des résidus miniers.
- **Fosterville :** Achèvement du remblayage de la fosse Sharkey de Fosterville pour gérer la fermeture et respecter les engagements communautaires. La revégétalisation de la fosse Sharkey est prévue pour 2025.
- **La India :** Les études préalables à la fermeture ont porté sur la caractérisation du site et l'élaboration de stratégies de fermeture comme étape vers la conception finale de la fermeture.
- **Meadowbank :** En prévision de la transition de l'exploitation à la fermeture active, les concepts de fermeture et les possibilités d'une fermeture progressive ont été examinés afin d'optimiser les coûts et la planification des tâches.
- **Pinos Altos :** Les activités de revégétalisation se sont poursuivies à l'installation de stockage de remblai rocheux El Castor. Des semences de chêne rouge, de pin blanc et d'autres semences indigènes sont cultivées dans la serre du site afin d'être plantées dans le cadre des activités de réhabilitation.
- **Mines de Timmins Est :** Cette région comprend six mines qui ont cessé d'être exploitées entre 1968 et 2020. En 2024, nous avons commencé à planifier la fermeture définitive de la mine Taylor. La planification de la fermeture progressive et les travaux de réduction des risques se sont poursuivis pour les mines Holt et Holloway, Aquarius, Hislop et Kirkland Minerals. Les activités commenceront en 2025. Des travaux sont en cours pour mener à bien les évaluations des risques et les plans de réhabilitation progressive.

Principaux défis en matière de fermeture et de remise en état en 2024

- **Abitibi-Témiscamingue :** Agnico Eagle a acquis neuf anciens sites dans le cadre d'acquisitions récentes. Les données historiques sur ces propriétés étant limitées, les efforts se sont poursuivis en 2024 pour faire l'étude de ces sites et établir les priorités en fonction des risques.
- **Gestion de l'eau :** En 2024, Agnico Eagle, a travaillé à l'harmonisation des stratégies de gestion de l'eau avec les objectifs de fermeture, ce qui se poursuit en 2025. Il est important de tirer parti des occasions dès la phase d'exploitation d'une mine pour favoriser une fermeture efficace et efficiente.
- **Intégration de la fermeture à la planification des exploitations :** Agnico Eagle compte des sites à différentes étapes de la durée de vie de la mine, sans compter l'ajout de propriétés au cours des dernières années, ce qui s'accompagne d'un manque d'uniformité des d'approches de fermeture qui existent dans l'ensemble de nos exploitations. En 2025, nous visons à remédier à cette situation en mettant en œuvre une norme d'entreprise relative à la fermeture de mines, qui normalisera ces approches au moyen d'un cadre de gouvernance solide et, ultimement, intégrera la gestion de la fermeture dans tous les aspects de nos projets, de nos activités, de nos anciens sites et de notre culture d'entreprise.

Biodiversité

Agnico Eagle exerce ses activités dans divers écosystèmes, que ce soit la toundra arctique au Nunavut, les forêts boréales de la Finlande, de l'Ontario et du Québec ou les environnements arides et semi-arides de l'Australie et du Mexique. Nous adaptons notre approche de gestion de la biodiversité aux circonstances propres à chaque région. Nous reconnaissons que notre empreinte en matière de biodiversité va au-delà des limites de nos propriétés et touche des zones d'influence immédiate. La planification de l'utilisation des terres, réalisée en consultation avec les autorités et les communautés locales, nous permet d'identifier les espèces et les habitats essentiels et de faire progresser des initiatives pour surveiller, étudier, protéger et soutenir le développement durable des écosystèmes.

Notre approche en matière de biodiversité est alignée au protocole TSM de gestion du maintien de la biodiversité. Au cours des prochaines années, nous réviserons notre approche en matière de biodiversité afin d'assurer l'application uniforme des meilleures pratiques dans l'ensemble de la Société, tout en continuant de respecter nos engagements dans le cadre de l'initiative TSM.

Éléments clés de notre approche en matière de biodiversité

Identifier et catégoriser

Une partie importante de la protection et de la préservation de la biodiversité consiste à établir la base de connaissances sur les espèces d'un écosystème pour éclairer les efforts en matière de biodiversité et les plans de gestion. Cela peut favoriser des résultats positifs pour la région locale et pour les espèces de façon globale.

Nous nous efforçons de recueillir de l'information sur les écosystèmes dans lesquels nous exerçons nos activités et sur les espèces qui utilisent ces habitats. Pour ce faire, nous consultons notamment les peuples autochtones et les détenteurs du savoir, nous assurant d'intégrer le savoir autochtone à nos plans de gestion de la biodiversité.

Surveillance et déclaration

La Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une source d'information complète sur le risque d'extinction d'espèces d'animaux, de champignons et de plantes. Nous déclarons les espèces de l'UICN présentes dans les zones géographiques de nos exploitations dans notre classeur de données sur la performance en développement durable, disponible sur notre site Web.

Toutes nos exploitations ont fait l'objet d'une évaluation de la biodiversité et sont dotées de plans de maintien de la biodiversité ou de systèmes de gestion connexes.

Bon nombre de nos exploitations participent à des programmes de surveillance multipartites qui appuient nos évaluations courantes de la biodiversité.

Recherche et développement (R-D)

Les possibilités de R-D permettent l'examen technique des informations, la prise en compte des données à plus grande échelle et l'exposition à de nouveaux domaines de recherche et d'intérêt.

Nous participons à divers projets de R-D pour contribuer aux progrès scientifiques dans les domaines d'intérêt pour nos sites,en plus d'appuyer les programmes de recherche universitaire provinciaux, étatiques et nationaux.

L'équipe de l'environnement d'Agnico Eagle Mexique, de concert avec des bénévoles de Pinos Altos et des communautés avoisinantes, a planté 2 000 arbres à El Tepozán pour reboiser une zone précédemment endommagée par un feu de forêt. Cette réalisation a largement dépassé l'objectif initial qui était de planter 100 arbres. De tels efforts contribuent à atténuer la désertification. Nous concrétisons ainsi notre engagement en matière de réhabilitation environnementale et de collaboration avec les communautés.

Mesures d'atténuation

Conformément à notre Politique de développement durable, nous visons à atténuer les impacts de nos activités sur l'environnement, et à soutenir sa viabilité et sa diversité. En utilisant une hiérarchie des mesures d'atténuation, nous pouvons concrétiser cette vision.

		Exemples
Éviter	Éviter les impacts négatifs sur la biodiversité dès le début du projet.	À Meliadine, le Plan de gestion et de surveillance de l'environnement terrestre prévoit que, durant la migration des caribous, la circulation sur la route praticable en tout temps doit être suspendue lorsqu'un troupeau de 50 caribous ou plus se trouve à moins de 100 mètres de la route. Un protocole similaire s'applique au bœuf musqué, exigeant la suspension de la circulation lorsqu'un troupeau de dix individus ou plus se trouve à moins de 100 mètres de la route, bien que ce scénario soit rarement rencontré à la mine.
Réduire au minimum	Réduire au minimum les impacts négatifs sur la biodiversité	En Finlande, la santé des rennes est prise en compte lors de la planification des activités minières de façon à perturber le moins possible les déplacements des rennes, ce qui a été fait en collaboration avec les éleveurs de rennes locaux. Ainsi, des ponts ont été construits afin de permettre aux rennes de traverser les fossés, et des fonds ont été alloués à un programme de colliers de suivi pour étudier les déplacements des rennes dans la région.
Réhabiliter	Réhabiliter ou restaurer les écosystèmes ayant subi des impacts négatifs	Goldex a planté des graines d'asclépiade pour réhabiliter une zone après quelques travaux de déboisement sur le site.
Compensation	Si un écosystème ne peut être restauré, les impacts sont compensés par la réhabilitation d'autres habitats dégradés.	Dans le cadre du projet d'agrandissement sur 20 ans de l'installation de stockage des résidus de Macassa, les répercussions sur l'eau seront compensées par un ratio de 2:1, ce qui signifie que l'habitat du poisson sera doublé par rapport à ce qui sera touché par le projet.

Caribou, région de Kivalliq, au Nunavut (Canada)

Initiatives régionales

Québec

En 2024, Goldex a réalisé un inventaire des espèces pollinisatrices, en collaboration avec *Abeilles Citoyennes*. Goldex a aussi planté des graines d'asclépiade à l'entrée de la mine et fermé des chemins forestiers inutilisés afin de réduire les perturbations pour le caribou des bois. LaRonde et Canadian Malartic ont aussi mis en place des initiatives pour soutenir les pollinisateurs. Canadian Malartic a distribué des semences de fleurs attirant les pollinisateurs aux employés et aux citoyens de Malartic, tandis que LaRonde a planté sur le site des plantes qui attirent les pollinisateurs.

Finlande

Kittilä dispose d'un vaste programme de surveillance des répercussions de la mine sur la biodiversité et l'environnement. Le plan de fermeture de la mine comprend l'objectif d'éliminer toute perte nette de biodiversité à l'étape post-exploitation. En 2024, la mine a entrepris des études préalables à la fermeture concernant la conception du relief de recouvrement de l'installation de stockage des résidus.

Mexique

Pinos Altos a une initiative de reboisement utilisant des graines de figue de Barbarie récoltées localement. Ces graines sont récoltées après la saison des pluies et placées dans des « capsules de vie », qui sont distribuées dans des endroits difficiles d'accès à l'aide de dispositifs spécialisés. Cette méthode permet de réduire les risques encourus par les employés qui effectuent la plantation et favorise une revégétalisation durable. De plus, 32 employés ont planté 352 arbres à Creston Mascota pour soutenir la revégétalisation, et des bénévoles de la mine Pinos Altos et de la communauté locale ont planté 2 000 arbres à El Tepozán, une communauté touchée par un incendie de forêt. En 2024, La India a fait don de la courroie transporteuse qui était utilisée dans son circuit de concassage à l'Association des éleveurs de la communauté de Sahuaripa, pour la fabrication de réservoirs d'eau potable destinés au bétail.

Nunavut

Meliadine et Meadowbank ont leur plan de gestion et de surveillance de l'environnement terrestre, qui sert à déterminer les effets potentiels des activités minières sur la faune et son habitat, et qui mettent en œuvre des mesures pour atténuer ces effets. Le Groupe consultatif sur l'environnement terrestre (TAG) est un forum collaboratif visant à discuter des applications de l'Inuit Qaujimajatuqangit (IQ), du savoir traditionnel et des sciences occidentales dans le cadre des programmes d'atténuation et de surveillance liés à la protection de la faune terrestre et de son habitat. Au terme de discussions avec le TAG de Meadowbank, la version à jour du protocole de protection du caribou pour la migration printanière de 2024 a été élaborée en intégrant le QI et le savoir traditionnel. Les résultats préliminaires montrent une rétroaction positive de la communauté et des organismes de réglementation, ainsi que de bons résultats opérationnels. Le projet pilote se poursuivra pendant trois autres années afin d'évaluer davantage l'efficacité du protocole.

Ontario

En 2024, Macassa a mis en œuvre un processus interne de permis environnementaux sur site qui exige, pour l'exécution de travaux ou de projets, de remplir au préalable un formulaire interne en collaboration avec le service de l'environnement. Ce processus, qui comprend aussi des inspections régulières tout au long du cycle de vie d'un projet, permet de veiller au respect de la hiérarchie des mesures d'atténuation à l'égard des répercussions potentielles sur la biodiversité à l'échelle du site.

En 2024, Detour Lake a finalisé un plan de gestion de la biodiversité afin d'établir les exigences de gestion de la biodiversité à l'échelle du site minier. Le plan a été élaboré en tenant compte du protocole TSM de gestion de la biodiversité de l'AMC, et des Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable du World Gold Council. Le plan est en cours de mise en œuvre sur le site.

Australie

Dans le Territoire du Nord, en Australie, 60 gros pneus Moxy ont été donnés à des fermes pour servir de mangeoires à minéraux pour le bétail, ou pour être empilés et servir de mur de soutènement pour réduire le ruissellement de surface et prévenir l'érosion.

Fosterville a continué d'appuyer le projet de protection du ruisseau Axe Creek, à Strathfieldsaye. Le projet, lancé en juin 2023, vise à réhabiliter et à améliorer un tronçon de 25 km du ruisseau Axe Creek grâce à des travaux de réhabilitation riveraine et de valorisation des populations de poissons indigènes.

Ce projet a obtenu l'appui de 50 propriétaires riverains, donnant à la communauté l'occasion de revitaliser la voie navigable et de favoriser le retour possible d'une saine population d'ornithorynques et d'autres créatures indigènes.

Coin des analystes SI

SASB EM-MM-160a.1

Responsabilité sociale

1,36 G$

Versé en salaires et avantages sociaux des employés

Veuillez trouver plus d'information à la page 94.

Dans cette section

Sécurité et droits de la personne	71
Notre main-d'œuvre	73
Engagement communautaire	84
Relations avec les Autochtones	90
Retombées	94

Sécurité et droits de la personne

Nous nous engageons à faire respecter les droits de la personne fondamentaux tels que les définit la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) des Nations Unies. À cet effet, nous veillons notamment à ce que nos exploitations ne profitent ni ne contribuent à des conflits armés illégaux, à des violations des droits de la personne ni à des manquements au droit international humanitaire. Nous sommes contre toute forme d'esclavage moderne et nous condamnons toute forme d'exploitation à des fins personnelles ou commerciales. Agnico Eagle ne tolère pas le travail des enfants, le travail en milieu carcéral, ni quelque forme de travail forcé, d'esclavage ou de servitude que ce soit.

Pour assurer la protection des droits de la personne :

- Nous communiquons activement notre approche et nos attentes à toutes les parties prenantes, y compris les fournisseurs;
- Nous mobilisons les parties prenantes pour comprendre les répercussions de nos activités, et collaborons avec eux pour optimiser les avantages et limiter les répercussions négatives;
- Nous mettons en œuvre des mécanismes efficaces de règlement des plaintes;
- Nous offrons de la formation sur les droits de la personne;
- Nous faisons connaître nos attentes envers les fournisseurs au moyen du Code de conduite des fournisseurs.

Les risques liés aux droits de la personne peuvent avoir une incidence sur nos exploitations principales, notre chaîne d'approvisionnement, les communautés, la société et le gouvernement dans les régions où nous exerçons nos activités. Les principaux enjeux pertinents pour notre industrie comprennent les pratiques de travail (page 80), la santé, la sûreté et la sécurité (page 27), la discrimination (page 74), les répercussions environnementales (page 39) et les droits des peuples autochtones et d'autres communautés (page 90).

Le vice-président exécutif, Développement durable, Ressources humaines et Culture, est le cadre responsable de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne. Les membres de l'équipe de la haute direction d'Agnico sont directement responsables de superviser la mise en application d'une diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans leur discipline respective. Les directeurs généraux et gestionnaires de projet d'une mine doivent s'assurer que les engagements d'Agnico Eagle en matière de droits de la personne sont respectés sur leur site. Les risques sur le plan des droits de la personne sont interdisciplinaires et sont donc gérés pour l'ensemble de notre organisation dans des domaines comme la santé, la sécurité et la sûreté, la gestion environnementale, les ressources humaines, l'approvisionnement, et les relations avec les communautés et les Autochtones.

Nos engagements stratégiques en matière de droits de la personne sont inclus dans la Politique sur le développement durable d'Agnico Eagle. Notre Code de conduite professionnelle et d'éthique demande que la dignité personnelle et la valeur individuelle de chaque personne fassent partie prenante du code de conduite de nos employés et de nos administrateurs. Le Code de conduite des fournisseurs d'Agnico Eagle exige que tous les fournisseurs de services ou de biens respectent les normes les plus élevées en matière de droits de la personne et traitent leurs travailleurs et entrepreneurs avec dignité et respect. La protection des droits de la personne est gérée par l'entremise de notre RMMS, qui intègre les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (PEMOR), les protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable (TSM) et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne (les « Principes volontaires »).

Agnico Eagle évalue l'efficacité de ses politiques et engagements en matière de droits de la personne en remplissant un rapport annuel couvrant l'ensemble de ses exploitations minières en activité. Nous effectuons régulièrement des évaluations de la sécurité et des droits de la personne pour chacune de nos exploitations minières afin de cerner et de gérer les risques pertinents pour notre organisation.

La Société dispose de plusieurs moyens par lesquels toute personne peut signaler des incidents ayant des répercussions sur les droits de la personne, y compris une ligne d'assistance confidentielle en matière d'éthique (page 101), des mécanismes de règlement des plaintes des employés (page 80) et des mécanismes de règlement des plaintes de la communauté (page 88).

Agnico Eagle fait rapport de son traitement global des questions touchant les droits de la personne dans le rapport d'étape annuel de l'initiative TSM de l'AMC, dans le rapport annuel des Principes volontaires, et dans le rapport de certification sur l'or libre de conflit du World Gold Council.

Comme l'exigent la *Modern Slavery Act (Loi sur l'esclavage moderne)* de 2018 en Australie et la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au Canada, nous publions un rapport sur l'esclavage moderne qui décrit les mesures prises pour atténuer les risques d'esclavage moderne dans le cadre de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement et pour assurer la transparence.

En 2024, nous avons mené un bon nombre d'activités clés touchant les droits de la personne :

- Mise à jour des évaluations des risques en matière de sécurité et de droits de la personne dans les sites faisant l'objet d'un audit externe intégré (LaRonde, Goldex, Canadian Malartic, Meadowbank, Pinos Altos, La India et Kittilä).
- Assurance par un tiers de l'harmonisation avec les Principes volontaires pour les sites faisant l'objet d'un audit externe intégré en 2024.
- Élaboration et mise en œuvre de modules de sensibilisation et de formation sur l'esclavage moderne pour les équipes de sécurité et de gestion.
- Élargissement de la formation obligatoire sur les Principes volontaires, y compris la sensibilisation à l'esclavage moderne, aux équipes d'exploration d'Agnico Eagle.

Formation et sensibilisation relatives aux droits de l'homme

Agnico est membre du Groupe de travail canadien sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne, qui est composé d'entreprises, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements. Les membres font part des leçons apprises sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné dans la mise en œuvre des Principes volontaires, et discutent des travaux actuels et à venir liés à ces principes.

À l'échelle de chaque site, Agnico Eagle fournit à ses employés et à ses entrepreneurs une formation d'accueil obligatoire afin de les informer de l'importance de se conformer aux Principes volontaires. De plus, tout le personnel de sécurité suit une formation portant sur des sujets précis liés aux droits de la personne et aux Principes volontaires. À Pinos Altos, des représentants de la police locale sont invités à assister à la formation.

Engagement à l'égard des questions de droits de la personne

Agnico Eagle s'efforce de promouvoir les Principes volontaires auprès d'autres entreprises et organismes gouvernementaux dans les pays où nous exerçons nos activités. Les exigences relatives aux Principes volontaires sont intégrées au RMMS d'Agnico Eagle, ce qui fait que les droits de la personne et les droits du travail constituent une norme dans l'approche de nos exploitations pour mobiliser les parties prenantes. Nos services de sécurité continuent d'insister sur l'importance de se conformer aux Principes volontaires auprès des gardiens de sécurité privés locaux et des services de sécurité publique, notamment dans nos sites du Mexique.

Exploitation minière artisanale

En 2024, aucune des exploitations minières actives d'Agnico Eagle n'a été touchée par l'exploitation minière artisanale. Nous reconnaissons que l'exploitation minière artisanale est un enjeu important pour l'industrie aurifère dans certaines régions. Ainsi, nous travaillons à finaliser nos lignes directrices connexes qui, si les activités de mineurs artisanaux devaient toucher l'une de nos exploitations à l'avenir, viseraient à favoriser l'accès à des marchés légitimes pour ces mineurs s'ils cherchent, de bonne foi, à officialiser leurs activités de façon à respecter les cadres juridiques et réglementaires applicables, les aidant à résoudre les défis qui caractérisent souvent ces mineurs en matière d'environnement, de santé, de droits de la personne et de sécurité. Nous envisagerons également d'appuyer les initiatives gouvernementales visant à réduire et à éliminer l'utilisation du mercure chez les mineurs artisanaux.

Coin des analystes SI

SASB EM-MM-210a.3

Notre main-d'œuvre[1]

Nunavut
Total : 3 681
Entrepreneurs : 45 %
Femmes : 14 %
Employés locaux[2] : 11 %

Ontario
Total : 4 126
Entrepreneurs : 29 %
Femmes : 15 %
Employés locaux : 68 %

Québec
Total : 5 557
Entrepreneurs : 40 %
Femmes : 16 %
Employés locaux : 95 %

États-Unis
Total : 13
Entrepreneurs : 31 %
Femmes : 11 %
Employés locaux : 100 %

Mexique
Total : 1 622
Entrepreneurs : 14 %
Femmes : 15 %
Employés locaux : 57 %

Suède
Total : 11
Entrepreneurs : 45 %
Femmes : 17 %
Employés locaux : 100 %

Finlande
Total : 1 004
Entrepreneurs : 51 %
Femmes : 17 %
Employés locaux : 93 %

Australie
Total : 874
Entrepreneurs : 20 %
Femmes : 15 %
Employés locaux : 87 %

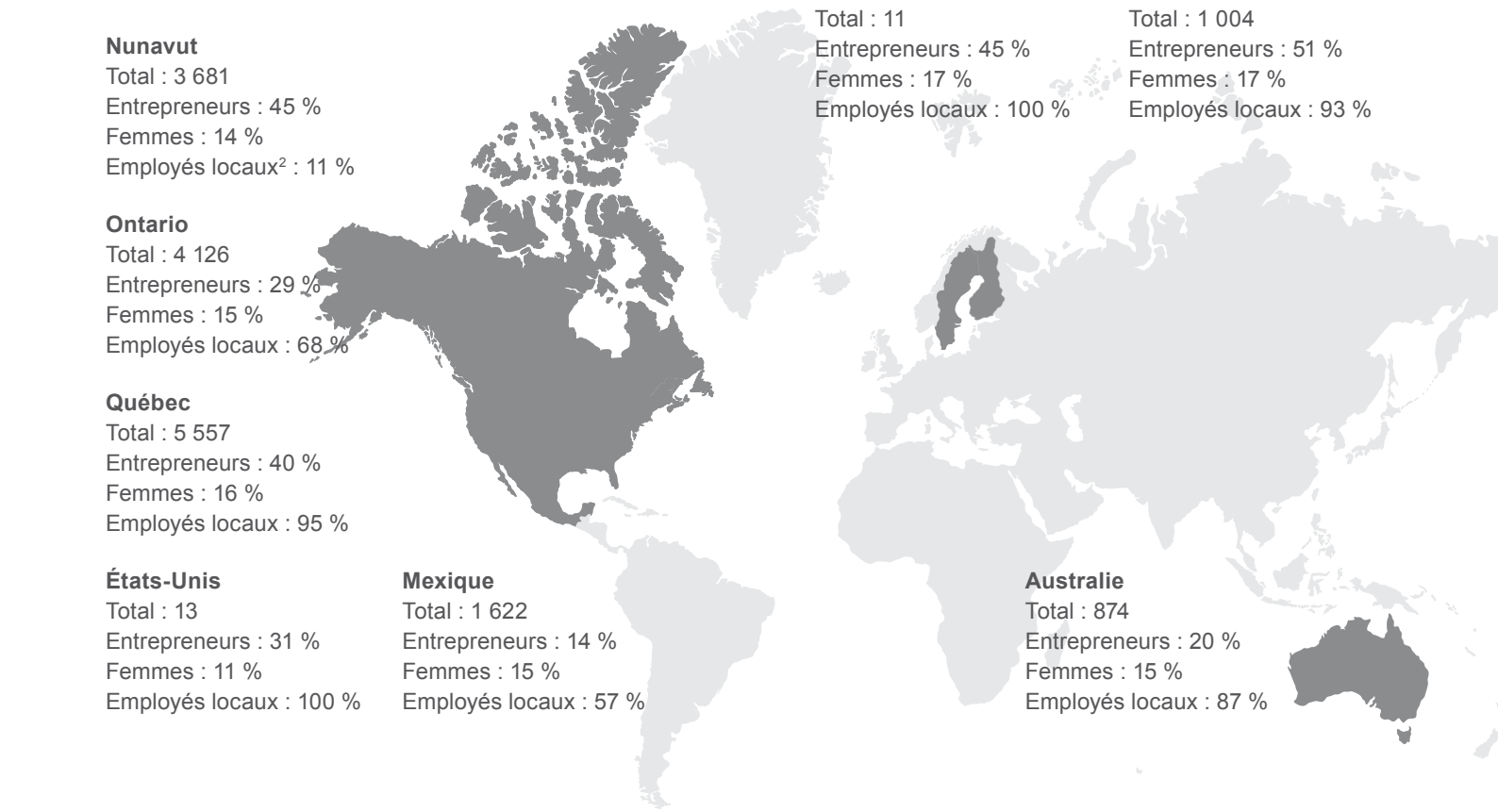

16 887
Effectif total

15 %
de femmes

646
employés autochtones

Figure 18

Effectif par type d'emploi

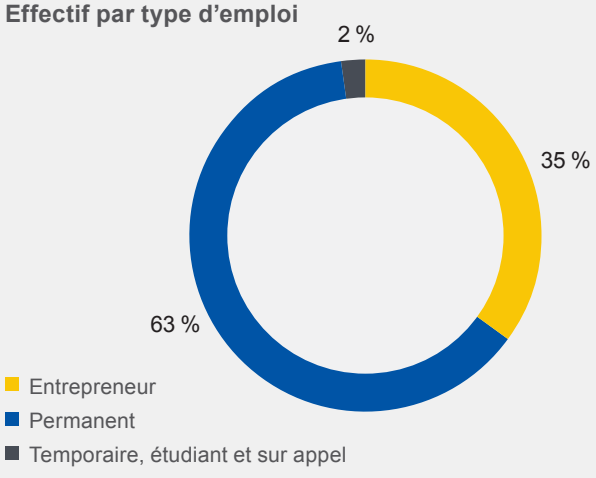

Figure 19

Employés d'Agnico Eagle par âge et sexe

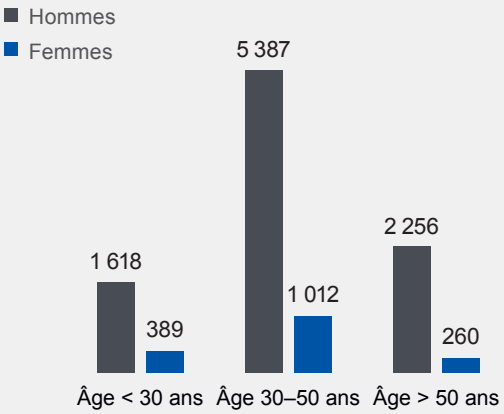

1. Nos systèmes de données actuels ne permettent pas de saisir toutes les formes d'expression de genre dans l'ensemble de la Société pour la production de rapports sur les effectifs et les écarts salariaux.
2. Le pourcentage d'employés locaux ne comprend pas les employés qui travaillent pour le Groupe de services du Nunavut, car leurs bureaux administratifs se situent au Québec.

Diversité, équité et inclusion

La Société se conforme aux lois applicables de chaque territoire où elle exerce ses activités, et nos décisions touchant les ressources humaines sont fondées sur le mérite. La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) englobent les valeurs fondamentales d'Agnico Eagle que sont la famille, la confiance, le respect, la responsabilité et l'égalité, et sont essentielles à la croissance et au succès de la Société. Nous travaillons à créer un milieu de travail diversifié, inclusif et collaboratif, exempt d'obstacle, où toute personne peut-être entièrement elle-même sans craindre l'exclusion.

Notre Politique relative à la diversité et l'inclusion décrit nos engagements et nos responsabilités, ce qui comprend le fait de traiter chaque personne de façon égale, équitable et cohérente et d'offrir à tous et toutes un accès égal aux possibilités et à la reconnaissance, en valorisant la diversité de la main-d'œuvre et en faisant la promotion des avantages de la diversité et de l'inclusion.

Notre Comité directeur de la diversité et de l'inclusion comprend, parmi ses membres, des cadres responsables et de ressources dédiées. Ce comité supervise le suivi et la mise en œuvre de la Politique relative à la diversité et l'inclusion.

Notre stratégie à long terme repose sur la rétroaction des employés, recueillie au moyen de sondages, des données disponibles et d'autres mécanismes de rétroaction, formels et informels, et couvre trois piliers clés :

Nos piliers de la DEI

Adopter des pratiques équitables et inclusives en milieu de travail

- Nous avons terminé notre analyse des lacunes à l'égard du protocole TSM sur l'équité, la diversité et l'inclusion, et avons établi un plan d'action vers la conformité.

Développer un leadership inclusif

- Nous avons lancé un programme complet de formation sur la diversité, l'inclusion et l'équité au Canada afin de favoriser un milieu de travail diversifié, inclusif et collaboratif. Cette formation comprend trois modules de formation en ligne :
  - Diversité, équité et inclusion
  - Les microagressions
  - Les préjugés inconscients
- À Fosterville, la main-d'œuvre a suivi une formation sur la création d'un milieu de travail respectueux, et l'équipe de direction a suivi une formation sur les bases de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI 101) et sur la méthode Words@Work.

Attirer et maintenir en poste un personnel diversifié se voyant offrir des possibilités d'avancement

- La deuxième cohorte du Programme de bourses d'études et de perfectionnement Leanne Baker a terminé le programme; une troisième cohorte y participe actuellement et une quatrième a été sélectionnée pour le commencer en 2025.
- Deux participantes à ce programme ont été promues au poste de directrice générale.
- Nous avons continué de participer au programme International Women in Resources Mentoring, un programme interne de mentorat féminin.

Nous avons poursuivi la collecte de renseignements de référence pour commencer à produire des rapports plus significatifs sur la diversité et l'inclusion. En 2024, nous avons enregistré un taux de réponse global de 75 % au sondage GPTW. L'auto-identification des employés a révélé que 2 % s'identifient comme LGBTQ2+, 5 % comme Autochtones, 9 % comme minorités visibles et 4 % comme vivant avec un handicap. Bien que nous utilisions les sondages GPTW au Mexique depuis plus d'une décennie et depuis plusieurs années dans le reste de la Société 2024 a été la première année où nous avons intégré les résultats dans le cadre d'un sondage global. Dans ce sondage, les employés ont indiqué qu'ils savent comment signaler un incident de discrimination ou de harcèlement et que les comportements discriminatoires ou de harcèlement ne sont pas tolérés au sein de notre organisation.

Fosterville a poursuivi ses efforts de promotion de la diversité et de l'inclusion en 2024. Un programme de respect au travail a été mis en place dans le cadre duquel plus de 500 employés ont suivi une formation de quatre heures sur la prévention de la violence et des comportements nuisibles. La séance de formation en personne a été complétée par un cours en ligne sur le comportement approprié en milieu de travail, qu'ont suivi près de 600 employés. Le site a également animé des séances « Words at Work » dans le but d'explorer l'importance des mots utilisés pour créer des milieux de travail inclusifs, de déterminer les étapes à suivre pour appliquer un langage inclusif, et de discuter des stratégies visant à contrer le langage non inclusif touchant différents aspects de la diversité.

Nous poursuivrons nos efforts en la matière de façon réfléchie et respectueuse, en nous appuyant sur les contributions et les perspectives de tous nos employés.

Entrevues liées à la bourse d'études Leanne Baker

Lancée en 2021, la bourse d'études Leanne Baker rend hommage à la regrettée Leanne Baker, ancienne membre du conseil d'administration et présidente du comité de vérification d'Agnico Eagle. Ce programme soutient les femmes d'Agnico Eagle qui démontrent un potentiel de leadership ou un intérêt à faire progresser leur carrière. Les participantes s'inscrivent dans un parcours de deux ans, bénéficient d'un soutien financier aux fins d'éducation et de perfectionnement professionnel, et sont jumelées à une mentore au sein de la direction. Ce programme est ouvert aux femmes de toutes les régions d'exploitation et vise à favoriser le leadership grâce au mentorat, à la formation et au perfectionnement.

30
femmes ont été ou sont actuellement inscrites au programme dans quatre cohortes

100 %
taux de rétention du programme

100 %
des femmes ont été jumelées à une mentore selon leurs objectifs de perfectionnement professionnel

100 %
des femmes ont bénéficié d'un encadrement professionnel

Geneviève Carignan
Conseillère en géologie, Optimisation des affaires

« La participation à ce programme de leadership, et plus particulièrement aux trois séances de retraite, a été une expérience transformatrice pour moi. J'ai pu renforcer des compétences essentielles comme la communication efficace, la réflexion stratégique et le leadership. Mais surtout, je sens que j'ai eu l'occasion d'améliorer considérablement ma conscience de soi et de changer ma perception de certains traits, que je vois maintenant comme des forces. Je comprends le genre de leader que je veux être.

Grâce à divers ateliers et au réseautage avec des mentors, des collègues et d'autres professionnels, j'ai acquis des connaissances pratiques que je pouvais immédiatement mettre en pratique dans mon travail, et j'ai aimé cette possibilité de partager mes expériences avec ces personnes et apprendre comment elles surmontent certains défis communs.

Dans l'ensemble, le programme de leadership a certainement contribué à mon épanouissement professionnel en améliorant mes capacités et mon assurance. Dès le début du programme, j'ai été en mesure de saisir de nouvelles occasions avec plus de confiance. »

Michelle Moore
Directrice générale, Detour Lake

« La bourse d'études Leanne Baker a été une expérience fantastique qui a grandement contribué à développer mon style de leadership en tant que gestionnaire. Le cours intensif sur le leadership féminin, que j'ai terminé la première année, m'a insufflé la confiance dont j'avais besoin pour faire progresser ma carrière. Ce programme m'a permis d'atteindre mon objectif de devenir directrice générale d'une mine.
Le volet mentorat du programme demeure inestimable. Ma mentore m'a fourni de précieux conseils dans les domaines où j'avais besoin de perfectionnement, et s'est assurée de me fournir le soutien nécessaire pour m'aider à progresser au sein de la Société. »

Mariana Pinheiro Harvey
Directrice générale, Macassa

« Participer au Programme de bourses d'études et de perfectionnement Leanne Baker a grandement contribué à mon perfectionnement professionnel. Le mentorat et la formation en leadership m'ont fourni des conseils précieux, m'ont aidé à relever des défis professionnels et ont stimulé considérablement ma croissance professionnelle. L'accent mis sur le développement du leadership m'a permis d'acquérir des compétences essentielles et de devenir une leader plus efficace. De plus, le fait de rencontrer d'autres femmes inspirantes au sein de la Société m'a permis de mieux comprendre l'organisation et d'élargir mon réseau professionnel. Dans l'ensemble, le programme a contribué à façonner mon parcours professionnel et à faire de moi une meilleure leader. »

Représentation féminine et autochtone

Le conseil d'administration reconnaît l'importance de la diversité pour s'assurer que ses membres réunissent les qualités, les attributs, l'expérience et les compétences nécessaires pour superviser efficacement l'orientation stratégique et la gestion de la Société. En date du présent rapport, les femmes représentent 36 % du conseil d'administration, et des femmes président notre comité de la SSEDD et notre comité de la rémunération. Au niveau de la direction, 25 % de nos cadres supérieurs[1] sont des femmes et 21 % de la haute direction sont des femmes. Parmi les membres du conseil d'administration, un s'identifie comme Autochtone (9 %) et un comme une minorité visible (9 %), tandis que deux de nos cadres supérieurs (25 %) s'identifient comme une minorité visible. Agnico Eagle surveille la représentation des genres dans les rôles décisionnels afin d'assurer un suivi des progrès liés à l'avancement des femmes, qui représentent actuellement 21 % de nos employés occupant des postes de direction.

Dans l'ensemble, la représentation féminine d'Agnico Eagle est demeurée stable (voir la figure 20).

Tableau 3
Représentation féminine des employés en 2024 par catégorie d'emploi

Catégorie	Femmes	Hommes	% de femmes
Nombre total d'employés	1 661	9 261	15 %
Permanent	1 527	9 038	14 %
Temporaire	87	114	43 %
Étudiant	38	79	32 %
Sur appel	9	30	23 %

Nous demeurons concentrés sur la création d'emplois et de carrières durables et de grande qualité dans le secteur minier, partout où nous exerçons nos activités.

À Detour Lake, plus de 17 % de notre main-d'œuvre s'identifient comme Autochtones. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne de l'industrie[2], qui se situe à 12 % en Ontario. En 2024, nous avons employé 278 Inuits dans nos sites miniers du Nunavut et le Groupe de services du Nunavut, et nous demeurons déterminés à accroître la participation des Inuits au sein de notre main-d'œuvre sur place.

Au Nunavut, notre programme préparatoire aux métiers et d'apprentissage est offert aux Inuits locaux comme une possibilité de formation dans le métier de leur choix. Le programme *Sanajiksanut*, lancé en 2022, a été mis en œuvre pour positionner Agnico Eagle comme un employeur inclusif de choix, en simplifiant le processus d'embauche et en offrant des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel adaptées aux travailleurs inuits. De plus, Meadowbank et Meliadine offrent toutes deux des programmes de formation dans différents domaines, dont le travail dans les exploitations souterraines, les usines de traitement et la conduite de camions miniers.

En Ontario, le Programme de carrière minière pour les Autochtones offre une formation de 12 semaines sur les bases de l'exploitation minière, un diplôme d'études secondaires de l'Ontario et des compétences traditionnelles, suivi d'un stage de 20 semaines à Detour Lake dans le but d'obtenir un emploi permanent une fois le programme réussi. Un Programme de formation en gestion pour superviseurs autochtones a été élaboré à Detour Lake afin de fournir les connaissances et les compétences requises pour occuper des postes de supervision et de gestion au sein de la mine.

En 2024, Agnico Eagle s'est engagée à former 200 personnes issues des Premières Nations Taykwa Tagamou, Matachewan et Moose Cree. Chaque personne qui terminera la formation se verra offrir un emploi à la mine Macassa.

Figure 20

Proportion de femmes parmi les employés

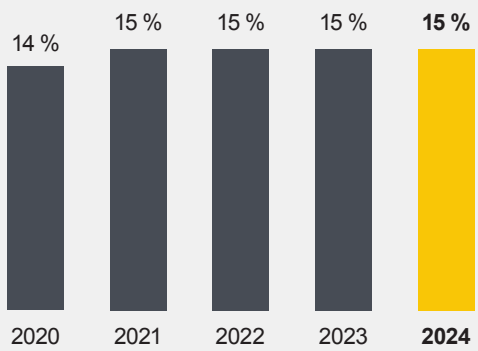

Le saviez-vous?

Chez Agnico Eagle, nous accordons la priorité à la création et au maintien d'un environnement de travail sécuritaire et inclusif pour tous les membres de notre personnel. Dans ce contexte, nous fournissons désormais de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) de grande qualité spécialement conçu pour nos employées enceintes. Il s'agit de vêtements de travail de taille personnalisée offrant des caractéristiques de confort améliorées afin de veiller à la sécurité et au confort des femmes enceintes au travail.

1. La définition de *cadres supérieurs* englobe uniquement le président et chef de la direction et les vice-présidents exécutifs.
2. Selon l'Association minière de l'Ontario, l'industrie minière comptait une représentation autochtone de 12 % en 2023-2024.

Analyse des disparités salariales entre les sexes

Comme l'équité et le respect font partie des valeurs fondamentales d'Agnico Eagle, et nous nous engageons à veiller à ce que tous les employés reçoivent un salaire égal pour un travail, une expérience et des responsabilités qui s'équivalent. Des examens de la rémunération sont effectués régulièrement à l'échelle régionale pour nous assurer que les salaires soient équitables et concurrentiels dans l'ensemble de l'organisation.

Nous reconnaissons qu'il est important de comprendre l'écart salarial global entre les sexes à l'échelle de la Société pour relever le défi mondial des inégalités économiques entre les femmes et les hommes, ainsi que pour mieux attirer et maintenir en poste les femmes au sein de notre effectif.

L'écart salarial entre les sexes variait à l'échelle de l'organisation (voir la figure 21) en raison de plusieurs facteurs, dont la sous-représentation des femmes dans des postes à salaire plus élevé, comme les postes de gestion et les métiers spécialisés. Alors que nous continuons d'élargir notre évaluation de l'égalité salariale et de l'écart salarial entre les sexes, nous intégrerons davantage à notre analyse les facteurs qui influent sur l'écart salarial entre les sexes.

En 2023, nous avons entamé le processus de réalisation d'une analyse détaillée de l'écart salarial entre les sexes parmi les employés de notre siège social, dans le but d'y vérifier le respect de notre engagement voulant que les employés qui travaillent au même endroit et qui effectuent un travail de valeur égale reçoivent la même rémunération, peu importe le sexe. En 2024, nous avons réévalué les différences entre les salaires moyens des femmes et des hommes selon le niveau d'emploi et le niveau de rémunération de tous les employés salariés[1]. L'analyse démontre qu'il n'y a pas d'écart parmi les postes de la haute direction, mais un écart de 15 % pour les postes autres que les postes de direction, et de 6 % pour les postes de direction (voir le tableau 4). Cet écart plus élevé parmi les postes autres que les postes de direction est attribuable à un ratio plus élevé de femmes qui y occupent des postes de niveau débutant et junior. Cet écart devrait diminuer à mesure que nous continuons de soutenir les femmes dans le cadre de nos programmes de leadership. Nous comptons également continuer de peaufiner cette évaluation afin de mieux y intégrer d'autres facteurs ayant une incidence sur les salaires, comme l'expérience et le type d'emploi.

Des programmes existants appuient la réduction des écarts salariaux entre les sexes, y compris le Programme de bourses d'études et de perfectionnement Leanne Baker, qui vise à soutenir les femmes et à les préparer à occuper des postes de haute direction. Grâce à des analyses plus détaillées, nous pourrons mieux éclairer et cibler les initiatives futures.

Tableau 4
Analyse des disparités salariales entre les sexes en 2024 – employés salariés, par niveau de poste

Niveau du poste	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Ratio salaire femmes-hommes
Haute direction	33	110	1
Direction	114	500	0,94
Autre que la direction	827	2 331	0,85

Figure 21

Écart salarial entre les sexes chez les employés salariés à temps plein

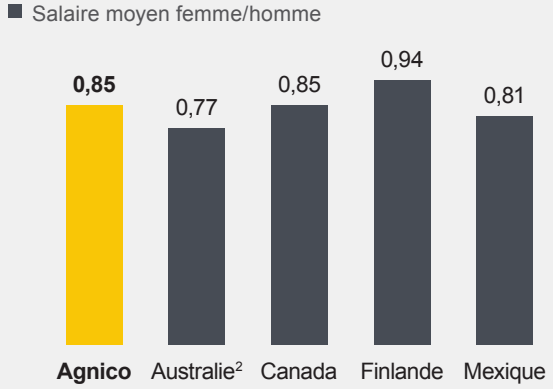

Figure 22

Proportion homme-femme des employés salariés par niveau de poste

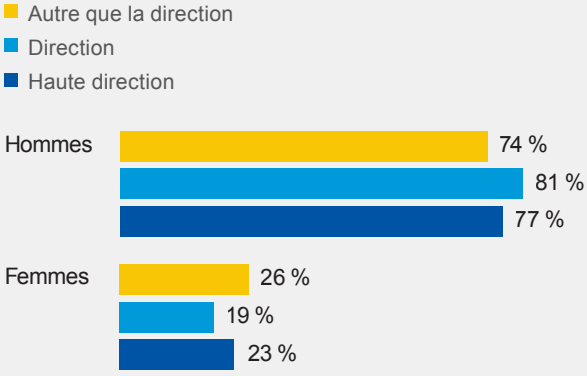

1. Les vice-présidents exécutifs et le chef de la direction sont exclus de cette analyse.
2. Conformément aux exigences réglementaires, l'Australie déclare l'écart salarial entre les sexes en fonction de la rémunération médiane, qui peut différer des résultats présentés ici en raison de différences méthodologiques. Les résultats pour l'Australie sont publiés en ligne.

Emploi local

Pour chacune de nos exploitations, notre objectif est d'embaucher 100 % de la main-d'œuvre, y compris nos équipes de direction, directement dans la région ou le pays où est située cette exploitation. En 2024, l'emploi régional local englobe 67 % des employés et 75 % des membres de la haute direction d'Agnico Eagle.

Le personnel de nos exploitations de Kittilä, Goldex, LaRonde, Macassa et Fosterville est composé à plus de 90 % de personnes vivant à proximité ou dans la région, tandis que 85 % de l'effectif de Fosterville sont des employés locaux. À Kittilä, nos employés viennent principalement de la Laponie finlandaise; les employés de Goldex, de LaRonde et de Canadian Malartic viennent principalement de la région de l'Abitibi au Québec, au Canada; les employés de la mine Macassa habitent principalement dans le nord de l'Ontario, au Canada; et ceux de Fosterville proviennent principalement de la région de Bendigo, en Australie.

À Pinos Altos et La India au Mexique, 100 % de la main-d'œuvre est originaire du Mexique et 57 % provient de la région locale, la majorité vivant dans les États de Chihuahua, Sonora et Sinaloa. Nous continuons de travailler au recrutement et au maintien en poste des employés des petites communautés situées à proximité des sites miniers.

En raison de la distance de Detour Lake et de nos exploitations au Nunavut, ces sites utilisent le travail en rotation. Les employés qui proviennent d'autres régions ou des communautés avoisinantes sont transportés sur les sites pour y habiter pendant leur période de travail. Nous continuons de mettre l'accent sur l'embauche dans les communautés avoisinantes.

À Detour Lake, 44 % des employés proviennent du nord de l'Ontario, et 11 % des employés du Nunavut proviennent des régions de Kivalliq ou de Kitikmeot.

Coin des analystes SI

GRI 202-2, 405-1

2024 Faits saillants

100 %
de la main-d'œuvre de nos exploitations du Mexique est originaire du Mexique, la majorité vivant dans les États de Chihuahua, Sonora et Sinaloa

646
employés autochtones

67 %
d'employés locaux

Le camp Meliadine a organisé une soirée de couture en mai, réunissant les employés et la communauté inuite locale. L'événement, qui comprenait des ateliers animés par l'Aînée Emma Tatty, a favorisé les échanges culturels et la créativité. Les participants ont aimé apprendre les techniques traditionnelles de couture, partager des histoires et bâtir un esprit de communauté.

Outiller les leaders d’Agnico Eagle

En 2024, nous avons relancé le programme de formation Leading Meaningful Change (LMCA) afin de développer des compétences en leadership à l’échelle d’Agnico Eagle Canada. Ce programme a mobilisé 342 participants à neuf séances, pour un total de 5 472 heures de formation.

Le programme LMCA vise à établir un langage commun en matière de gestion du changement et à créer un cadre pour conserver et cultiver les connaissances organisationnelles, y compris dans le cadre de projets individuels et d’équipe axés sur des domaines clés comme l’efficacité, l’optimisation, la technologie, l’intégration, le développement durable et la responsabilité environnementale.

Plusieurs facteurs ont alimenté le succès du programme : la participation de la haute direction, le soutien actif des champions au niveau du siège social et des exploitations, la prestation de la formation par du personnel d’Agnico Eagle, et l’inclusion de participants de différents sites, ce qui a créé un environnement d’apprentissage diversifié et interactif.

L’initiative LMCA renforce l’approche d’Agnico Eagle en matière d’excellence en leadership et de promotion des pratiques durables à l’échelle de l’organisation.

Engagement des employés

Nous mesurons activement le niveau d'engagement des employés dans chacune de nos régions et prenons des mesures pour soutenir et améliorer l'engagement de la main-d'œuvre.

Nous utilisons de nombreux canaux pour communiquer avec nos employés, y compris un bulletin d'information à l'échelle de la Société, qui célèbre nos employés et souligne les événements et initiatives clés. Nous savons l'importance d'une communication bidirectionnelle. C'est pourquoi nous disposons des programmes en ligne, offerts dans toutes nos langues d'exploitation, qui permettent aux employés de poser des questions, de formuler des commentaires ou de soumettre des idées. Cette rétroaction est acheminée aux gestionnaires appropriés pour qu'ils y répondent, le cas échéant.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr, sain et respectueux, et ne tolérons aucun comportement discriminatoire en milieu de travail. Toutes nos équipes des ressources humaines ont mis en place un processus de règlement des plaintes équitable et non discriminatoire. De plus, la Société offre une ligne d'assistance pour le signalement confidentiel et anonyme des plaines.

Agnico Eagle mène un sondage annuel sur l'engagement à l'échelle mondiale pour connaître le point de vue des employés quant aux occasions de mobiliser l'effectif et de bâtir un meilleur milieu de travail. En 2024, le taux de participation au sondage a été de 75 % et les résultats globaux ont été positifs – 82 % s'accordant fortement pour dire qu'Agnico Eagle est un excellent milieu de travail.

En 2024, les sites ont élaboré et mis en œuvre des plans d'action locaux afin d'améliorer certains domaines d'intérêt. Les résultats du sondage mondial GPTW d'Agnico Eagle pour 2024 ont révélé une amélioration dans tous les domaines d'intérêt par rapport à 2023. Un plan d'action mondial sera élaboré en 2025 pour améliorer le domaine d'intérêt qui concerne l'équité.

En septembre, Goldex a tenu une journée portes ouvertes pour accueillir les employés, leur famille et la communauté de Val-d'Or. Avec 400 visites guidées, 575 repas servis et l'appui de 108 bénévoles, dont des employés, des étudiants et des stagiaires, l'événement a présenté notre processus minier et l'équipe exceptionnelle derrière les activités de Goldex.

Environnement de travail

Agnico Eagle valorise un milieu de travail équitable et une relation directe avec les employés. En milieu de travail, la liberté d'association est reconnue et communiquée dans le cadre de notre Politique de développement durable.

En 2024, 1 893 (18 %) des employés d'Agnico Eagle étaient couverts par une convention collective industrielle, et 3 500 (33 %) étaient couverts par une entente de collaboration[1].Dans la majorité des exploitations d'Agnico Eagle, les employés sont directement représentés par des comités de collaboration, où les représentants des employés discutent des problèmes, des préoccupations et des solutions possibles dans le cadre de réunion avec direction pour discuter et résoudre ces questions.

Nous examinons régulièrement les cadres de rémunération dans nos régions d'exploitation pour nous assurer que les employés d'Agnico Eagle reçoivent une rémunération équitable et concurrentielle, offrant un niveau de vie décent aux travailleurs et à leur famille.

Les horaires de travail d'Agnico Eagle varient considérablement en fonction du rôle et de l'emplacement de l'employé, qu'il s'agisse d'emplois de bureau, de modèles de travail hybride à domicile, de quarts de soir, ou de quarts par rotation avec déplacements aériens. Nous reconnaissons l'importance d'un bon équilibre travail-vie personnelle pour le bien-être général de nos employés et de leur famille. Nos équipes des ressources humaines collaborent avec les employés et les équipes de direction pour mettre en œuvre des initiatives et des pratiques qui aident nos employés à atteindre cet équilibre, y compris des options de télétravail, des horaires flexibles, des semaines de travail comprimées et des congés personnels. En raison de la nature des différents emplois dans le secteur minier, les mesures d'adaptation sont adaptées au type de travail et à la structure de l'exploitation.

À l'échelle mondiale, notre politique sur le droit à la déconnexion établit, pour nos employés, le droit de se déconnecter du travail et des responsabilités et communications liées au travail en dehors des heures normales de travail.

1. Une entente entre la Société et un ou plusieurs employés représentés par le comité de collaboration, établissant les conditions de travail, les modalités d'emploi et/ou régissant les relations.

Rétention, formation et perfectionnement des employés

Nous veillons à ce que nos employés disposent des outils et des compétences dont ils ont besoin pour effectuer leur travail de manière efficace et sécuritaire et pour atteindre tout leur potentiel. Nous accordons une importance particulière à la formation en santé et sécurité afin que nos employés appliquent les normes de santé et sécurité au travail d'Agnico Eagle. Nous offrons de la formation qui améliore les possibilités de perfectionnement personnel et professionnel des employés grâce à notre processus de perfectionnement du personnel.

Notre approche de formation et de perfectionnement du personnel comprend des initiatives à l'échelle de la Société et propres à chaque site. Au minimum, on procède chaque année à une évaluation du rendement de chaque employé. Cette approche nous permet de former et d'attirer les meilleurs talents pour soutenir notre continuité opérationnelle à toutes les étapes de nos projets.

Dans nos sites miniers, nous mettons l'accent sur des initiatives de formation pour développer les compétences de la main-d'œuvre locale et préparer nos employés aux exigences futures. En 2024, nous avons offert 350 000 heures de formation dans l'ensemble des exploitations d'Agnico Eagle.

Le succès du programme « Flex Drivers » à Meadowbank

Le programme « Flex Drivers » de Meadowbank, une initiative de collaboration entre nos exploitations à ciel ouvert et sous terre, est conçu pour former les chauffeurs de surface à des rôles souterrains afin qu'ils puissent remplacer les employés en vacances de façon efficace et sécuritaire.

En 2024, le programme a accueilli dix nouveaux chauffeurs, dont sept sont des employés inuits. Ces personnes, qui travaillaient auparavant uniquement dans l'exploitation à ciel ouvert, ont suivi plus de 1 000 heures de formation. Après un mois d'observation de conducteurs expérimentés, ils ont pu commencer à conduire des camions souterrains de façon indépendante.

Gabriel Lefebvre, surintendant de l'exploitation à ciel ouvert à Meadowbank, fait part de ses réflexions sur le succès du programme : « Lors du lancement de ce programme, nous avons reçu plus de 100 candidatures pour dix postes disponibles. Ces personnes, qui possédaient déjà des compétences en surface, sont maintenant aussi formées pour travailler sous terre. Leur motivation et leur désir d'acquérir de nouvelles compétences ont été une vraie source d'inspiration. »

Le succès du programme témoigne du dévouement et du travail acharné des formateurs et des stagiaires. En offrant une formation complète et des occasions de perfectionnement des compétences, le programme « Flex Drivers » assure non seulement la disponibilité d'un bassin de conducteurs compétents, mais contribue aussi à la productivité globale et à la sécurité des activités minières. Cette initiative souligne l'engagement d'Agnico Eagle à favoriser une main-d'œuvre qualifiée, à promouvoir les possibilités d'emploi et à accorder la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés.

Principales activités de formation et de perfectionnement du personnel en 2024

- En Finlande, quatre séances de formation sur la gestion du changement ont été organisées pour tous les superviseurs. Les superviseurs de l'ensemble des services ont participé à ces séances.
- Agnico a mis sur pied une Académie des données pour fournir aux employés les connaissances et les compétences requises pour exploiter la puissance des données. Un total de 92 employés a assisté à l'un des 11 ateliers offerts.
- Formation communautaire en collaboration avec des entreprises locales de Baker Lake : Une cohorte de dix stagiaires ont acquis des compétences de base en mécanique, puis ont été embauchés soit à Meadowbank, soit dans la communauté par l'entrepreneur Peter's Expediting.
- Plus de 500 étudiants de Kivalliq se sont informés de l'industrie minière et des possibilités de carrière dans le cadre des salons de l'emploi d'Arviat et de Rankin Inlet, de la Semaine TASK de Baker Lake, des visites à Meliadine et à Meadowbank, et d'une conférence avec des étudiants du Nunavut Arctic College.
- Detour Lake a accueilli des jeunes des Premières Nations Moose Cree, Apitipi Anicinapek, Taykwa Tagamou et Matachewan pour leur faire découvrir le monde de l'exploitation minière. Durant cette visite de deux jours, ils ont acquis une expérience directe de divers aspects de l'exploitation minière et de divers services et rôles essentiels à l'exploitation d'une mine.

Principaux défis en matière de formation et de perfectionnement du personnel en 2024

- La disponibilité de la main-d'œuvre est un défi constant. Le secteur minier doit actuellement composer avec une pénurie de main-d'œuvre qualifiée en raison de la baisse des inscriptions en génie minier et dans d'autres domaines connexes ainsi que de l'évolution des préférences de carrière[1]. Des travailleurs moins expérimentés nécessitent plus de formation et de supervision. Nous continuons de travailler avec les établissements d'enseignement pour attirer les talents et élaborer des programmes de formation internes afin de rehausser les compétences de notre main-d'œuvre.
- Il existe de nombreux obstacles à l'augmentation de l'emploi des Autochtones dans le secteur minier, notamment l'accès à l'éducation, les conditions de travail dans l'industrie minière et la sensibilisation aux possibilités d'emploi. Nous continuons de mobiliser les peuples autochtones locaux, d'étudier les obstacles à l'emploi local[2] et de mettre en œuvre des initiatives, comme le programme *Sanajiksanut*, pour améliorer l'accès à l'emploi et accroître les possibilités de carrière et de croissance.

350 000

Nombre d'heures de formation données dans les exploitations d'Agnico Eagle en 2024

33

Nombre moyen d'heures de formation reçues par employé

Derek Aullannaaq Qimuksiraaq Irwin, récipiendaire de la bourse Perseverance/Kajussissimainarniq de 10 000 $ CA en 2024, est un étudiant en technique environnementale de Rankin Inlet, au Nunavut. Cette bourse, organisée par l'organisme Young Mining Professionals (YMP) et parrainée par Agnico Eagle, soutient l'objectif de Derek de combiner les traditions inuites et les connaissances scientifiques. Inspiré par sa communauté, Derek y encourage la confiance et l'apprentissage continu, et compte travailler chez Agnico Eagle après l'obtention de son diplôme.

1. Mining Digital (août 2024). Global Mining Industry Faces Severe Skills Shortage.
2. Agnico Eagle (décembre 2023). Étude sur les obstacles à la main-d'œuvre inuite (en anglais seulement).

Roulement du personnel

Le maintien en poste d'une main-d'œuvre diversifiée et talentueuse est important pour maintenir notre excellence opérationnelle et notre avantage concurrentiel. Pour comprendre la dynamique de la main-d'œuvre et les changements connexes, nous assurons un suivi du roulement des employés permanents, ce qui couvre les départs en raison d'un congédiement, d'une démission ou d'une réorganisation de l'entreprise.

Nos exploitations surveillent les causes du roulement des employés permanents et adaptent leurs stratégies de recrutement et de rétention en conséquence. En 2024, le taux de roulement total des employés permanents d'Agnico Eagle était de 7 %. C'est inférieur aux chiffres de 2023 (10 %), ce qui comprenait la fin des activités d'exploitation à La India. Les raisons du roulement de personnel varient à l'échelle de la Société, et nous travaillons en étroite collaboration avec nos employés pour trouver des occasions de réaffectation dans la mesure du possible.

Tableau 5
Roulement du personnel en 2024

	Femmes	Hommes	Total
Taux de roulement total des employés permanents (%)	8 %	7 %	7 %

Kevin Watson : promoteur d'initiatives communautaires

Kevin Watson, surintendant de la santé et de la sécurité d'Agnico Eagle en Ontario, est un ardent défenseur des projets communautaires et promoteurs d'initiatives à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Parmi ses contributions, Kevin a joué un rôle clé dans l'organisation d'un événement de remise de bourses pour les étudiants du secteur minier. Il est administrateur général au sein de la Société de la santé et de la sécurité de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM), et membre de la direction du Groupe Porcupine de l'ICM, un organisme sans but lucratif qui mobilise activement la communauté de Timmins.

« Pour moi, le leadership est la capacité d'habiliter autrui, explique Kevin. C'est d'être à l'avant-garde des préoccupations d'une communauté et de s'impliquer. Tout le monde est occupé, mais il faut trouver le temps et faire des efforts pour faire changer les choses. »

En reconnaissance de son travail important, Kevin a reçu le prix du leader communautaire d'OHS Canada.

Engagement communautaire

Les relations communautaires et la participation des parties prenantes sont intégrées dans notre RMMS et font l'objet d'une évaluation régulière afin de nous assurer que nos programmes de développement durable demeurent axés sur les priorités et les risques sociaux des parties prenantes. Il nous importe de comprendre les préoccupations des parties prenantes locales et de nous assurer qu'elles comprennent nos activités minières et nos priorités d'entreprise.

Dès le début de l'étape du développement d'un projet, nous établissons un dialogue et des partenariats avec les parties prenantes locales, y compris les communautés avoisinantes, les municipalités et les communautés autochtones, afin de cerner l'acceptabilité sociale du projet et d'évaluer les répercussions du projet pour les communautés d'accueil. Nous visons à atténuer les répercussions négatives potentielles et à découvrir les possibilités de collaboration, ce qui nous permet d'éviter des conflits et d'établir des relations communautaires fondées sur la confiance et la transparence.

Nous faisons régulièrement l'acquisition de terrains au moyen d'achats négociés ou de baux à long terme. Agnico Eagle n'a jamais entrepris de relocalisation massive de populations. Nous reconnaissons que l'acquisition de terrains est un processus complexe qui nécessite un examen et une gestion réfléchis en consultation avec les communautés touchées, les propriétaires fonciers et les titulaires de droits. Nous croyons que les discussions sur l'empreinte potentielle du site et notre processus d'acquisition du terrain devraient commencer dès les premières étapes de la planification d'un projet. Avant d'envisager tout projet qui pourrait nécessiter une relocalisation massive, des mesures seraient étudiées pour traiter à la fois les déplacements physiques et économiques conformément aux normes mondiales reconnues et à la réglementation locale.

La figure 23 de la page suivante décrit certaines des façons dont nous communiquons avec les principales parties prenantes pendant le cycle de vie de nos projets miniers. Nous adaptons nos initiatives pour tenir compte des circonstances spécifiques liées aux emplacements éloignés, en tenant compte des préférences de communication des communautés touchées, et en nous assurant que toutes les ententes respectent les exigences réglementaires à l'échelle locale, régionale ou nationale.

Préserver la biodiversité et le patrimoine

L'équipe d'Agnico Eagle au Mexique a contribué à un livre sur la biodiversité intitulé « *Libro de Bosques Templados Pino y Encino de la Sierra Madre Occidental* » en collaboration avec des membres de la communauté locale. Ce livre s'appuie sur les expériences et les connaissances traditionnelles de la communauté pour documenter les utilisations de la flore indigène. Il s'agit d'une ressource éducative qui contribue à la préservation du patrimoine culturel. Cette initiative reflète l'engagement de la communauté envers l'éducation et la réévaluation de la biodiversité de la région, et une copie du livre est disponible à la bibliothèque locale d'Ocampo, au Mexique.

1. Les activités minières et les priorités d'entreprise comprennent, sans s'y limiter, les permis d'exploitation minière, l'exploration, la construction, l'exploitation minière, la fermeture de mines et la réhabilitation des terrains.

Figure 23

Initiatives d'engagement communautaire pendant le cycle de vie d'une mine

Exploration	Développement de projet	Exploitation	Fermeture et réhabilitation
– Affecter du personnel aux relations communautaires. – Mettre en œuvre une stratégie de communication. – Identifier et communiquer avec les principales parties prenantes, dont les groupes autochtones. – Mobiliser les titulaires de droits. Recueillir des données socioéconomiques de référence.	– Effectuer des évaluations d'impact social. – Tenir des séances d'information et de consultation publiques. – Négocier des ententes sur les avantages des projets avec les peuples autochtones. – Ouvrir des bureaux communautaires. – Élargir l'équipe des relations communautaires. – Établir un processus local ou propre au projet permettant d'entendre les plaintes de la communauté.	– Tenir régulièrement des séances d'information et de consultation communautaires. – Mettre sur pied des comités de collaboration communautaire. – Assurer une présence régionale sur le site Web et dans les médias sociaux. – Organiser régulièrement des événements sur le site. – Assurer une surveillance des répercussions socioéconomiques. – Mettre en œuvre les ententes sur les avantages du projet.	– Mettre en œuvre un plan environnemental et social de fermeture et surveiller les répercussions. – Adapter la stratégie de communication.

Nos engagements à toutes les étapes du cycle de vie d'une mine :

– Obtenir l'acceptabilité sociale et le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones pour tous nos projets.
– Communiquer de l'information par divers moyens, y compris la radio et les journaux locaux, les dépliants, les vidéos, les médias sociaux et les réunions communautaires.
– Rendre l'information accessible dans la ou les langues locales et fournir des traductions.
– Mettre en place des processus afin d'inclure les groupes vulnérables et les personnes sous-représentées dans les initiatives d'engagement communautaire.
– Engager le dialogue avec les intervenants locaux pour découvrir les besoins et les priorités communautaires en matière d'investissements sociaux qui s'arriment avec nos valeurs et leurs priorités.
– Communiquer avec les parties prenantes et les titulaires de droits locaux au moment de l'élaboration d'un projet et lorsque nos activités évoluent afin de tenir compte de leurs points de vue et recommandations ou pour atténuer/éviter les répercussions sociales négatives et maximiser les avantages.
– Afficher des annonces locales pour les emplois et les occasions d'affaires.
– Maintenir des processus et des mécanismes de règlement des plaintes clairs.
– Harmoniser les plans de mobilisation avec la schématisation des parties prenantes.
– Divulguer publiquement les résultats des évaluations d'impact.

Journée portes ouvertes de Kittilä

La région de Kittilä se développe grâce à la mine et au tourisme.

L'événement portes ouvertes d'Agnico Eagle Finlande a accueilli près de 650 personnes qui ont pu en apprendre davantage sur notre exploitation et nos activités d'exploration, en plus de participer à une variété d'activités comme le lavage de l'or à la batée. Il s'agissait de la 10e journée portes ouvertes depuis l'ouverture officielle de la mine Kittilä en 2009 et de la troisième collaboration de la mine avec la municipalité de Kittilä, le centre de ski Levi et l'agence de tourisme Visit Levi.

1. Les groupes vulnérables sont définis comme des groupes ayant un risque plus élevé d'être affectés par les impacts sociaux, économiques ou environnementaux engendrés par les activités d'Agnico Eagle. Les groupes vulnérables varient d'un site à l'autre et peuvent inclure les jeunes, les aînés, les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les minorités ethniques.

Principales activités d'engagement communautaire en 2024

- Occasions d'expériences pratiques pour les jeunes et de mentorat pour les entrepreneurs dans nos mines.
- Tenue de consultations publiques pour le projet Upper Beaver et Fosterville.
- Organisation d'événements publics portes ouvertes à Kittilä et Goldex, ayant accueilli plus de 1 000 visiteurs.
- Élaboration d'un programme d'acquisition volontaire pour une éventuelle exploration avancée à Wasamac.
- Lancement de nombreux programmes de formation en partenariat avec les communautés, les écoles et des centres de formation au Mexique, au Québec, au Nunavut et en Ontario.
- Début de l'élaboration d'un cadre de bon voisinage pour Fosterville.
- Évaluation de la performance du Cadre de bon voisinage pour Goldex et LaRonde, avec des niveaux de satisfaction respectifs de 96 % et 94 %.
- Organisation du premier salon sur la santé et la sécurité à Pinos Altos, auquel plus de 1 250 personnes ont participé.
- Collaboration avec les communautés pour préparer la phase de fermeture de La India et Meadowbank.

Principaux défis en matière d'engagement communautaire en 2024

- L'activité sismique ressentie dans les communautés avoisinantes de LaRonde et Goldex a posé certains défis quant à nos relations avec les communautés. Nos équipes ont entretenu de façon proactive des relations étroites avec les communautés avoisinantes tout au long de l'année, veillant à ce que leurs préoccupations soient rapidement prises en compte. Les systèmes de surveillance évolués de chaque site fournissent de l'information en temps réel à la direction, ce qui facilite les communications avec les communautés avoisinantes, et nous avons mené des réunions communautaires de façon régulière.
- Les vibrations induites par l'activité sismique sont également une préoccupation à la mine Fosterville. La majorité des plaintes et des communications négatives sont liés à cette question. Une approche collaborative pour l'élaboration d'un Cadre de bon voisinage progresse afin de relever ces défis particuliers.

Coin des analystes SI

SASB EM-MM-210b.1

Une entente historique ouvre la voie au développement minier durable et à la croissance communautaire à Victoria

Agnico Eagle et la Dja Dja Wurrung Clans Aboriginal Corporation (DJAARA) ont signé un accord historique, intitulé *Bakaru Wayaparrangu* (au milieu, nous nous rencontrons tous), le tout premier accord du genre entre les propriétaires traditionnels et une exploitation minière active à Victoria. Cet accord a été signé à Rocky Crossing, à Goornong, après sept ans de négociations avec le peuple Dja Dja Wurrung.

L'entente *Bakaru Wayaparrangu* reconnaît les Dja Dja Wurrung comme propriétaires traditionnels des terres où Fosterville exerce ses activités. Elle vise à construire une relation à long terme fondée sur la confiance, le respect mutuel et la transparence, en soutenant l'autodétermination du peuple Dja Dja Wurrung. L'accord confère à la DJAARA une influence sur l'impact environnemental de la mine et les travaux de remise en état post-fermeture. Il facilite également les possibilités d'emploi, de formation et d'affaires pour le peuple Dja Dja Wurrung, y compris la création d'emplois et des contributions financières annuelles à la DJAARA.

Rodney Carter, chef de la direction du groupe Dja Dja Wurrung, a souligné que Bakaru Wayaparrangu représente un pas vers une reconnaissance et une inclusion accrues de la DJAARA dans les décisions concernant les activités minières sur les terres du peuple Dja Dja Wurrung.

Il a souligné que l'accord assurera une compensation pour les impacts miniers et stimulera la croissance économique régionale, avec la possibilité de créer des centaines d'emplois locaux.

Le président et chef de la direction d'Agnico Eagle, Ammar Al-Joundi, a exprimé l'engagement de l'entreprise à faire en sorte que l'exploitation minière profite à toutes les parties prenantes. Il a souligné le privilège d'opérer dans le pays du peuple Dja Dja Wurrung, et l'importance d'un engagement respectueux et significatif avec la communauté locale. L'entente s'inscrit dans l'engagement élargi d'Agnico Eagle envers la réconciliation avec les peuples autochtones, ce qui comprend l'établissement de relations positives et durables, la création d'occasions d'emploi, d'affaires et de formation, et la contribution au bien-être social et économique des communautés.

Afin de mettre en place *Bakaru Wayaparrangu*, un comité formé de représentants de la DJAARA et d'employés et membres de la direction de Fosterville sera mis sur pied pour superviser les objectifs de l'accord. Les coordonnateurs des deux parties travailleront ensemble pour assurer la réussite de l'accord et ouvrir la voie à un avenir commun et durable.

Assurer le suivi des commentaires et des enjeux liés à l'engagement communautaire

Nous nous engageons à travailler à l'amélioration continue de notre acceptabilité sociale. Nos efforts pour améliorer nos relations avec les communautés sont centrés sur l'obtention d'une rétroaction sur les activités en cours ou proposées, et sur notre capacité de cerner et de résoudre les enjeux. Ces enjeux peuvent être relevés par différents moyens : discussions en personne, appels téléphoniques, courriels, réunions de liaison avec le public ou la communauté, lignes téléphoniques communautaires, notre ligne téléphonique de signalement, ou sur nos médias sociaux et via nos sites Web. Ces multiples canaux de rétroaction permettent aux parties prenantes de communiquer avec nous par la méthode qu'elles préfèrent.

LaRonde a mis en place un nouveau kiosque mobile afin d'améliorer l'accessibilité pour les communautés avoisinantes. Cette initiative permet à nos équipes des relations communautaires, des ressources humaines et de l'environnement de transmettre de l'information directement aux résidents locaux, créant ainsi un canal ouvert pour répondre aux questions, aux préoccupations et aux suggestions.

Différends importants

Les différends importants font référence à un conflit qui perdure entre Agnico Eagle et une communauté locale ou des peuples autochtones, ou les deux, qui ne peut se régler entre les parties concernées et qui exige une intervention juridique ou d'un autre tiers, ou qui entraîne la fermeture d'un site ou des retards dans un projet. En 2024, aucun différend important n'a touché les exploitations d'Agnico Eagle.

Plaintes

Une plainte est définie comme un tort réel ou imaginaire causant du ressentiment ou un sentiment d'injustice résultant d'un traitement inéquitable et considéré comme un motif de plainte en vue d'une forme de réparation ou de compensation. Toutes les plaintes sont gérées conformément au processus de règlement des plaintes des communautés locales de nos exploitations. Toutes les plaintes reçues font l'objet d'un accusé de réception, d'une évaluation et d'une réponse communiquée au plaignant. Nous tentons de répondre aux questions et de les résoudre en temps opportun et mettons en œuvre des plans d'action pour nous attaquer aux causes premières de ces plaintes.

En 2024, un total de 215 plaintes ont été reçues. La plupart des plaintes concernaient la nuisance des activités minières (sismicité, vibrations, nuisance routière et sécurité) et les possibilités économiques (emploi et approvisionnement). Nos équipes des relations communautaires ont travaillé avec diligence pour résoudre ces plaintes. La majorité d'entre eux (98 %) ont été réglés avant la fin de l'année, et 100 % ont été traités en 30 jours.

Les équipes mettent en œuvre des plans d'action, au besoin, pour s'attaquer aux causes profondes des plaintes.

Figure 24

Plaintes reçues en 2024 par catégorie

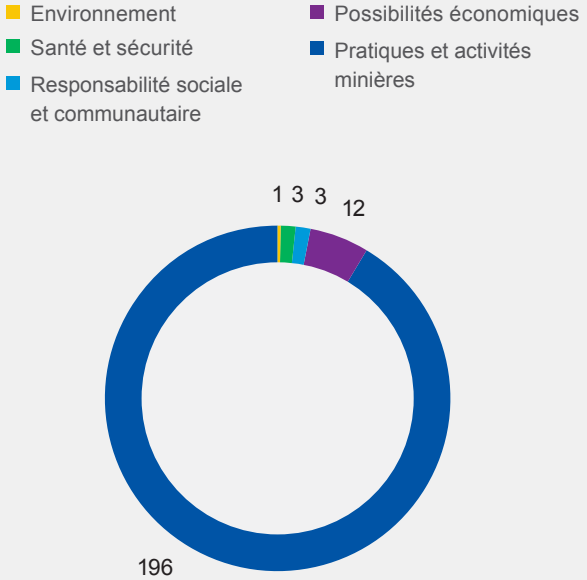

Coin des analystes SI

SASB EM-MM 210a.3, SASB EM-MM-210b.1 & 2

215
plaintes reçues au total pour tous les sites miniers

99
personnes ont déposé des plaintes

98 %
des plaintes réglées avant la fin de l'année[1]

196
plaintes reliées à la nuisance des activités minières

100 %
des plaintes reçues sont reconnues et évaluées dans un délai de 30 jours

Avec la fusion de Mines Agnico Eagle Limitée et de Kirkland Lake Gold en 2022, des synergies ont été identifiées entre Macassa, à Kirkland Lake, et les propriétés avoisinantes. Cela comprenait le gisement Amalgamated Kirkland du portefeuille d'Agnico Eagle, qui est adjacente à Macassa.

En mars, Agnico Eagle s'est réjouie de conclure une entente pour le gisement Amalgamated Kirkland avec la Première Nation Matachewan, qui continue de renforcer notre relation avec la communauté et de tirer parti de notre partenariat de collaboration pour soutenir notre réussite commune.

1. Nous continuerons de régler les plaintes non traitées en 2025.

Relations avec les Autochtones

Il est essentiel de favoriser des relations positives et collaboratives avec les peuples autochtones locaux pour jeter les bases de projets réussis et assurer des avantages mutuels pour tous. Agnico Eagle adhère à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et applique les principes, normes et standards de cette déclaration en s'appuyant sur sa propre Politique d'engagement auprès des peuples autochtones. Notre approche met l'accent sur l'établissement de relations de collaboration productives et mutuellement avantageuses.

En tant que société minière mondiale, nous collaborons avec plusieurs communautés et peuples autochtones qui ont une histoire, une langue, des pratiques culturelles et des croyances spirituelles qui leur sont propres. Nous prenons des mesures pour réduire les obstacles à une participation significative en adaptant nos activités de mobilisation au contexte local et aux processus dirigés par les Autochtones dans les régions où nous menons des activités. Il peut s'agir par exemple de fournir de l'information sur le projet dans des langues culturellement appropriées, d'ajouter des noms de lieux traditionnels aux cartes de projet, de fournir des résumés audio sur notre site Web et d'aborder les défis en matière d'accès technologique.

En 2024, nous avons continué d'établir des relations respectueuses grâce à une mobilisation précoce et significative. Nous travaillons à mobiliser les peuples autochtones et à obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé pour tous les projets nouveaux ou substantiellement modifiés que nous proposons. Nous avons poursuivi notre engagement et notre collaboration avec les communautés autochtones locales qui sont touchées ou pourraient être touchées par les projets existants.

Membres de l'équipe des relations communautaires au pow-wow de la Première Nation Abitibiwinni, au Québec (Canada)

Rapprocher les cultures et les communautés : Plan d'action pour la réconciliation d'Agnico Eagle

Chez Agnico Eagle, notre cheminement continu vers la réconciliation avec les peuples autochtones est guidé par une profonde croyance en la responsabilité sociale, économique et environnementale que nous devons exercer au profit des communautés qui accueillent nos activités. La décision d'élaborer un Plan d'action pour la réconciliation (PAR) reflète notre engagement à faire ce qui est juste et à concrétiser nos valeurs.

Bien qu'Agnico Eagle compte, depuis plusieurs années, sur un éventail de programmes et d'initiatives visant à favoriser les peuples autochtones dans l'ensemble de ses exploitations, ce PAR représente une étape importante pour intégrer ces activités à une stratégie centrale et complète, et générer des retombées tangibles pour les peuples autochtones. Il complète et renforce nos efforts et nos partenariats existants, offrant des occasions d'apprendre, de nous adapter, et de tirer parti des approches fructueuses dans l'ensemble de nos exploitations.

La réconciliation chez Agnico Eagle a commencé au Canada, puis s'est répandue à l'échelle mondiale, plusieurs de nos exploitations étant situées sur les territoires traditionnels de divers peuples autochtones. Notre tout premier PAR, le premier du genre à être publié par une société minière canadienne, souligne notre engagement envers la réconciliation avec les communautés autochtones. Élaboré en collaboration avec les communautés, employés, parties prenantes et titulaires de droits autochtones, ce PAR comprend 40 actions qui relèvent de sept piliers. Il s'agit d'une stratégie exhaustive qui renforce notre engagement à favoriser des relations positives avec les peuples autochtones à soutenir les communautés autochtones à l'échelle mondiale.

Le PAR regroupe les politiques et les initiatives existantes en une seule stratégie cohérente, fournissant une orientation claire et des mesures concrètes aux fins de la réconciliation. Le processus d'élaboration d'un PAR avait commencé au début de 2023, lorsque Agnico Eagle a comparé sa Politique d'engagement auprès des peuples autochtones à celle de ses pairs de l'industrie et s'est associée à Creative Fire, une entreprise autochtone, pour assurer la compétence culturelle tout au long du processus. Ce processus comprenait une analyse des lacunes, révélant les points à améliorer et les forces en matière de leadership, d'éducation et d'emploi.

La mobilisation interne a été cruciale, avec des ateliers réunissant environ 150 employés et leaders pour recueillir des idées afin d'élaborer le PAR. Cette approche inclusive a permis d'obtenir un large soutien et une compréhension générale de l'importance de la réconciliation. Les communautés autochtones ont participé au moyen de sondages, d'appels et de cercles de partage. Cette mobilisation a permis de dresser une liste de 300 actions possibles, qui ont été affinées à 40 mesures clés, assorties d'indicateurs de rendement clairs.

Offert en plusieurs langues, le PAR guide les activités d'Agnico Eagle à l'échelle mondiale en assurant une approche de respect et de collaboration envers les communautés autochtones.

Le PAR d'Agnico Eagle n'est pas un simple document, c'est un engagement d'assurer une extraction éthique des ressources et de contribuer de façon positive aux efforts de réconciliation à l'échelle mondiale. Nous sommes fiers de nos réalisations et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre cet important travail.

Principales activités des relations avec les Autochtones en 2024

- Signature d'un accord de collaboration avec le peuple Dja Dja Wurrung de Fosterville.
- Signature d'une entente de consultation communautaire et d'avantages avec la Première Nation Beaverhouse pour la mine Macassa et le gisement Amalgamated Kirkland.
- Signature d'une entente de collaboration avec la Première Nation Matachewan pour le gisement Amalgamated Kirkland.
- Signature d'un protocole d'entente entre Agnico Eagle, le gouvernement du Nunavut et la Kitikmeot Inuit Association pour l'établissement d'un cadre englobant des questions comme la formation, le logement, le bien-être communautaire, l'infrastructure communautaire, le développement économique et le soutien à l'éducation.
- Soutien d'une approche collaborative entre les Nations algonquines du Québec.
- Poursuite des discussions en vue de conclure une entente avec la Première Nation Long Point pour LaRonde.
- Poursuite des discussions pour conclure une entente avec les Premières Nations de Lac-Simon et de Kitcisakik pour le projet Akasaba.
- Début des discussions vers une entente avec les Premières Nations Long Point, Abitbiwinni, Kitcisakik et de Lac-Simon pour Goldex et Canadian Malartic.
- Poursuite des discussions avec les communautés autochtones sur l'autorisation des consultations pour le projet Upper Beaver; collaboration à des études sur les connaissances socioéconomiques et traditionnelles et l'élaboration d'entente sur les répercussions et les avantages (ERA).
- Lancement et début de la mise en œuvre du premier PAR d'Agnico Eagle avec les peuples autochtones.
- Lancement d'une nouvelle Politique d'engagement auprès des Peuples autochtones d'Agnico Eagle.
- Soutien de cinq projets dans le cadre du programme de mentorat en entrepreneuriat Nangminiqaqtunik Ikajuutiit d'Agnico Eagle.
- Partenariat avec la Première Nation Kitcisakik Anicinape pour fournir de l'eau potable directement aux maisons des membres de la Nation.
- Prestation de 4 000 heures de formation sur la sensibilisation à la culture autochtone à nos employés.
- Organisation de 209 activités visant à accroître la sensibilisation culturelle.

Des visiteurs sont accueillis au bureau de relations communautaires de Canadian Malartic, au Québec (Canada)

Habiliter les jeunes

Agnico Eagle est fière de soutenir des initiatives jeunesse porteuses qui soutiennent l'éducation, l'employabilité et l'engagement communautaire.

Programme de lecture « Be Brave » d'Agnico Eagle – Fosterville, Australie
En renouvelant notre partenariat avec l'équipe de basketball régionale des Braves Bendigo et avec l'aréna Red Energy pour la quatrième année consécutive, le programme de lecture « Be Brave » d'Agnico Eagle » vise à susciter une passion pour la lecture et l'apprentissage chez les enfants. Ce programme s'inspire des valeurs de travail d'équipe, d'inclusivité et de connexion que préconisent les Braves Bendigo, et combine des activités en classe à des expériences sur le terrain de basketball. Les élèves interagissent avec les joueurs des Braves, qui servent de modèles et de mentors.

Programme de préparation à l'employabilité des jeunes – Siège social, Toronto
Le Programme de préparation à l'employabilité des jeunes (YEPP) offre un soutien important aux jeunes de Scarborough, leur offrant une gamme complète de ressources et de mentorat pour les guider vers la réussite dans les études universitaires, l'emploi et plus encore. Grâce à une formation hebdomadaire sur l'employabilité, au perfectionnement des compétences techniques et à des ateliers sur le leadership, les participants acquièrent des compétences et des certifications précieuses. Le programme traite également de la littératie financière, de la santé mentale, du bien-être et de l'engagement communautaire, en veillant à bien outiller les élèves pour les aider à naviguer dans la vie adulte avec confiance et résilience.

Centre jeunesse de la Nation Taykwa Tagamou – Detour Lake (Ontario)
En juillet, l'équipe de Detour Lake a participé à la grande cérémonie d'ouverture du centre jeunesse de la Nation Taykwa Tagamou. Ce fut un honneur pour Agnico Eagle de soutenir financièrement la construction du centre. Ce nouveau centre jeunesse promet d'être une importante ressource pour les générations futures, offrant un espace où les jeunes peuvent socialiser, participer à des activités culturelles et recevoir un soutien pédagogique.

Agnico Eagle s'engage à habiliter les jeunes et à favoriser le développement communautaire grâce à ces initiatives, créant des occasions de croissance et de réussite.

Patrimoine culturel

La protection du patrimoine culturel autochtone et historique est un élément important de notre engagement en matière de développement durable. Nous effectuons des évaluations archéologiques pour veiller à la protection des droits culturels et patrimoniaux. Nous consultons les communautés autochtones afin d'identifier et de préserver les sites du patrimoine culturel et d'intégrer le savoir autochtone, le cas échéant.

Au Canada, nous avons conclu plusieurs ententes officielles avec les communautés autochtones qui soulignent notre engagement mutuel à protéger le patrimoine culturel, et notre responsabilité de nous mobiliser et de nous consulter en ce qui concerne les enquêtes sur les ressources culturelles, la détermination de sites culturellement sensibles et d'autres dispositions environnementales. Ces ententes permettent aux communautés autochtones de discuter de questions environnementales, dès les premières étapes de nos projets jusqu'à la fermeture des mines et la réhabilitation de l'environnement. Bien que certaines ententes comprennent des clauses de confidentialité, elles n'interdisent pas aux communautés autochtones de communiquer directement avec les organismes de réglementation gouvernementaux sur des questions préoccupantes, et elles n'empêchent en rien les communautés autochtones de s'opposer publiquement aux activités de la Société pouvant avoir une incidence sur les sites du patrimoine culturel.

En juillet, Meliadine a célébré la réouverture de sa cuisine populaire fraîchement rénovée, coïncidant avec la Fête du Nunavut. Ce carrefour dynamique, qui célèbre la culture inuite, met en valeur une murale de l'ancien employé Ashton Kadjuk. Cet espace représente l'engagement d'Agnico Eagle envers le patrimoine culturel, la communauté et la créativité.

Retombées

Nous générons une valeur économique directe dans les pays, les régions et les communautés où nous exerçons nos activités grâce à l'embauche et à l'approvisionnement à l'échelle locale, au paiement d'impôts et de redevances, et aux investissements communautaires. Nous collaborons avec les communautés pour évaluer les possibilités d'améliorer les avantages économiques locaux et de créer une prospérité économique au-delà du cycle de vie de la mine.

Nous divulguons annuellement les paiements effectués à tous les gouvernements au Canada et à l'étranger, y compris les impôts et les redevances, conformément à la *Loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* (LMTSE). Nos rapports LMTSE sont publiés sur notre site Web. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre rendement financier, consultez notre rapport annuel 2024.

Tableau 6
Valeur économique distribuée en 2024 (000 $ US)

	Revenus	Autres coûts d'exploitation	Salaires et avantages sociaux des employés	Paiements aux fournisseurs de capitaux	Impôt sur le revenu et les ressources	Investissements communautaires	Valeur économique conservée
Agnico Eagle	8 285 753 $	4 111 980 $	1 357 595 $	893 291 $	474 028 $	10 510 $	1 438 348 $
Australie	545 151 $	196 174 $	68 015	0 $	91 276 $		187 959 $
Canada	6 905 891 $	3 449 987 $	1 131 838 $	893 291 $	310 462 $		1 112 262 $
Finlande	523 550 $	270 518 $	56 167 $	0 $	37 420 $		159 267 $
Mexique	311 161 $	193 536 $	99 547 $	0 $	34 869 $		-17 330 $
Autres[1]	0 $	1 765 $	2 029 $	0 $	0 $		-3 810 $

1. Comprend les paiements des Pays-Bas, de la Suède, de la Colombie, des États-Unis et de la Barbade. Pour une ventilation détaillée, consultez notre tableau de classeur de données sur la performance en matière de développement durable, disponible sur notre site Web.

Une initiative communautaire de plantation d'arbres soutenue par Agnico Eagle Mexique

Salaires et avantages sociaux des employés

En 2024, Agnico Eagle a versé environ 1,36 G$ en salaires et avantages sociaux. Bien que nous ne mesurions pas l'incidence économique directe et indirecte sur les biens et services locaux des salaires versés à nos employés, il s'agit d'un élément important de la contribution économique d'Agnico Eagle à ses communautés d'accueil, surtout que notre main-d'œuvre se compose principalement d'employés locaux.

Achats effectués auprès de fournisseurs locaux et autochtones

Dans le cadre de tous nos projets, nous nous efforçons, dans la mesure du possible, d'acheter des biens et services auprès de fournisseurs locaux afin de soutenir la vitalité économique de leurs communautés, tout en réduisant par la même occasion les effets sur l'environnement du transport de matériaux et de personnes vers nos sites en provenance de régions éloignées. Les fournisseurs locaux doivent satisfaire aux mêmes exigences de développement durable que tous les fournisseurs potentiels pour pouvoir faire affaire avec notre entreprise. En 2024, nos exploitations minières Agnico Eagle ont dépensé 1,87 G$ pour l'approvisionnement en biens et services locaux. Cela représente environ 45 % de toutes les dépenses d'approvisionnement en 2024.

À l'échelle mondiale, nous avons octroyé des contrats d'une valeur annuelle de plus de 1,43 G$ CA à des entreprises autochtones. Au Nunavut, l'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones est un élément important de nos ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, en faisant appel aux entreprises enregistrées auprès de Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI). En 2024, environ 65 % (496 M$ CA) des dépenses d'approvisionnement de Meadowbank, de Meliadine et de Hope Bay ont été engagées auprès de fournisseurs autochtones. En Ontario, Detour Lake, Macassa et le projet Upper Beaver intègrent tous l'approvisionnement autochtone dans leurs ERA respectives. En 2024, plus de 514 M$ CA des dépenses d'exploitation en Ontario ont visé des fournisseurs autochtones inscrits. Nos exploitations travaillent étroitement avec les communautés autochtones pour relever les défis et pour accroître les possibilités qui s'offrent aux entreprises de la région.

Figure 25

Total des paiements des sites à des fournisseurs locaux[1]

- Total des achats dans la région locale
- Pourcentage de l'approvisionnement local

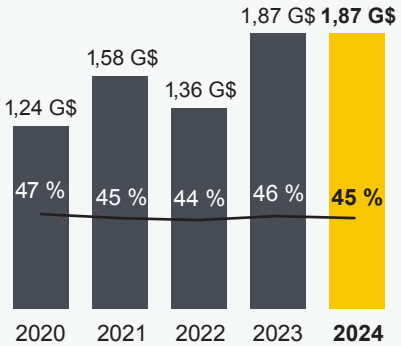

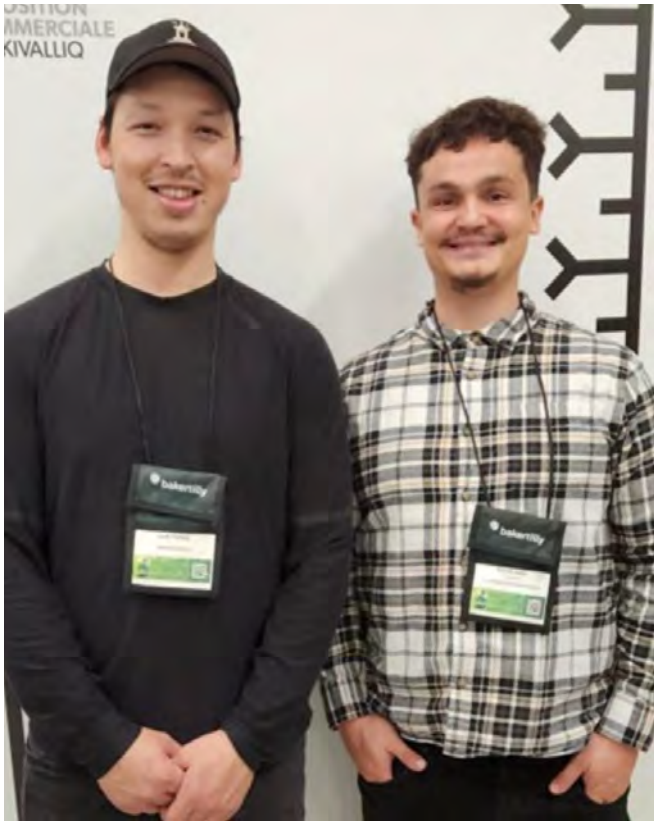

1. Inclus toutes les exploitations minières actives et Hope Bay.

Habiliter les entrepreneurs du Nunavut

Le programme de mentorat en entrepreneuriat Nangminiqaqtunik Ikajuutiit, au Nunavut, a été créé en 2023 pour soutenir à la fois les entreprises inuites établies et les aspirants entrepreneurs inuits. Le programme met les participants en contact avec des mentors expérimentés dans le Nord, qui leur fournissent des conseils dans des domaines comme la planification opérationnelle, le financement, la comptabilité, le recrutement, etc. Ce mentorat permet aux entreprises et aux entrepreneurs locaux de saisir de nouvelles occasions, de surmonter des défis et de stimuler une croissance durable dans leurs communautés.

Au cours de sa première année du programme, Agnico Eagle a accueilli cinq mentorés, dont deux femmes, et cinq autres mentorés en 2024, dont quatre femmes, de Baker Lake, Rankin Inlet, Arviat et Coral Harbour. En seulement deux ans, le programme a soutenu des entreprises dans cinq des sept communautés de Kivalliq, démontrant une croissance rapide et un impact positif.

Le programme Nangminiqaqtunik Ikajuutiit offre un accompagnement sur mesure pour répondre aux besoins diversifiés de ses participants. Cela comprend des occasions la littératie financière, le marketing et des possibilités de réseautage. Les mentorés travaillent sur une variété d'initiatives – établir une propriété commerciale, soutenir les services de santé mentale, accès au financement, expansion d'une entreprise existante, exploration de nouvelles possibilités, ou poursuite de l'héritage d'une entreprise familiale.

Offert en collaboration avec Catalyste+, un organisme canadien possédant une vaste expérience dans le Nord, le programme appuie également la stratégie d'approvisionnement d'Agnico Eagle en soutenant les entreprises locales et en renforçant les capacités. Ce partenariat permet aux mentorés de recevoir les conseils et les ressources nécessaires pour poursuivre leur parcours entrepreneurial.

Agnico Eagle est fière des progrès réalisés dans le cadre de ce programme de mentorat en entrepreneuriat, et demeure déterminée à habiliter les entrepreneurs du Nunavut, à favoriser la croissance économique locale et à soutenir un avenir durable.

Investissements communautaires

À titre de société minière responsable, Agnico Eagle s'engage à enrichir la santé et le bien-être culturel et social des communautés où elle est présente. Nous soutenons les communautés locales en faisant des dons et des commandites par l'entremise de contributions financières, de temps ou de matériel. Nous appuyons également les employés qui donnent de leur temps à une cause qui leur tient à cœur. En 2024, notre programme d'investissements communautaires a ciblé des initiatives qui permettent à chacune des communautés où nous menons nos activités de bénéficier du développement économique dans la région, y compris après la cessation de l'exploitation minière.

En 2024 seulement, Agnico Eagle a versé 11 millions de dollars à divers organismes et événements locaux. La plupart des fonds ont été consacrés à la santé (4,7 M$) et aux services sociaux et communautaires (4,8 M$). Nous contribuons également aux communautés sous la forme de dons en nature par l'entremise de bénévoles au sein de notre effectif, ainsi qu'en fournissant une expertise technique et de l'équipement à l'appui de projets locaux.

Figure 26
Investissements communautaires en 2024

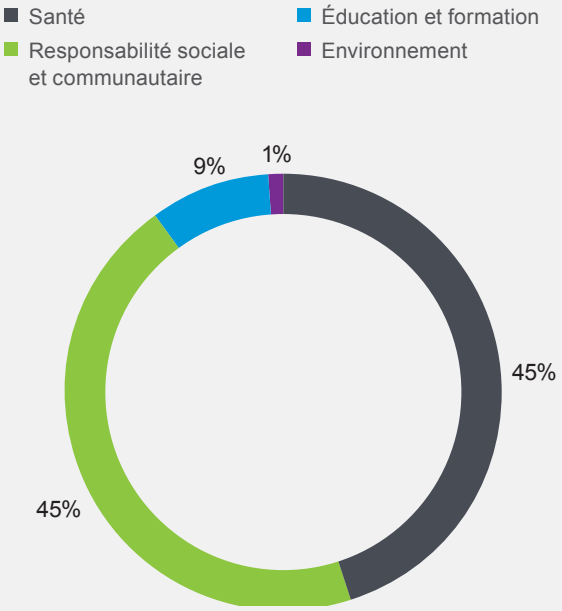

Agnico Eagle a fourni un soutien financier pour la construction d'un parc aquatique dans la ville de Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le soutien communautaire d'Agnico Eagle réussit un tour du chapeau grâce au hockey

L'hiver dernier, nos employées et employés du nord de l'Ontario ont réussi un tour du chapeau en appuyant trois importants événements de hockey qui ont renforcé l'esprit communautaire et permis à plus de gens de découvrir le pouvoir du sport.

Olympiques spéciaux de l'Ontario

Dans le cadre d'un affrontement passionnant, les employés d'Agnico Eagle en Ontario ont affronté d'anciens joueurs de la LNH lors du match inaugural en soutien aux Olympiques spéciaux de l'Ontario. Ce match, qui s'est déroulé au centre communautaire McIntyre à Timmins, s'est soldé par une victoire de 8 à 5 des anciens de la LNH, au grand plaisir des 500 personnes dans les gradins, dont des membres du personnel d'Agnico Eagle, leurs amis, leurs familles, leurs collègues et des résidentes et résidents de Timmins. Les vrais gagnants ont toutefois été les athlètes des Olympiques spéciaux de l'Ontario, qui ont bénéficié du don de 25 000 $ CA d'Agnico Eagle. Cette contribution aidera à éliminer les obstacles et à accroître l'accès aux sports.

Coupe Mushkegowuk

À titre de commanditaire « diamant » pour une seconde fois, Agnico Eagle a soutenu la 14e édition de la Coupe Mushkegowuk, qui réunissait 46 équipes et 750 joueurs issus de 16 communautés des Premières Nations.

L'événement, qui a attiré environ 5 000 visiteurs à Timmins, favorise l'esprit communautaire et l'engagement. Agnico Eagle a fait un don de 10 000 $ CA pour soutenir le tournoi, et fourni des conseils sur les possibilités d'emploi, en plus d'y fournir de l'information sur les possibilités d'emploi, dans le cadre de notre engagement à habiliter les communautés autochtones.

Tournoi de la Little Native Hockey League (LNHL)

Agnico Eagle a fièrement commandité l'événement, en plus de participer à ce 50e tournoi annuel de la LNHL, faisant don de 125 000 $ CA à l'événement. Le tournoi de cette année a été le plus important à ce jour, réunissant 245 équipes et 4 000 jeunes Autochtones, dont un nombre record de 38 équipes féminines. Les employés d'Agnico Eagle ont aussi contribué à l'événement en offrant des activités éducatives interactives en partenariat avec l'organisme Une mine de renseignements.

Agnico Eagle est fière de soutenir des initiatives qui rendent le sport plus accessible aux enfants et aux jeunes du nord de l'Ontario dans le cadre de notre engagement en faveur de l'inclusivité dans le sport. Le sport a le pouvoir de renforcer et d'élever l'esprit communautaire, et c'est avec bonheur que nous aidons à créer des conditions équitables qui favorisent l'épanouissement de toutes et tous, sur la glace comme dans la vie de tous les jours.

Faits saillants de l'investissement communautaire en 2024[1]

En Ontario

Don de 1 M$ de dollars à l'hôpital Timmins and District Hospital pour contribuer à la rénovation de son service d'urgence et à l'achat de nouveaux équipements. Contribution de 750 000 $ au service du bien-être des enfants et des familles de la Première Nation Moose Cree pour la création d'une maison de transition pour les jeunes à risque.

Engagement de 300 000 $ au cours des trois prochaines années pour appuyer la réouverture du Museum of Northern History et du bâtiment historique Sir Harry Oakes Chateau, au Musée de Kirkland Lake.

Au Québec

Don de 90 000 $ à la Communauté anicinape de Kitcisakik pour remédier au manque d'accès à l'eau potable, grâce à la livraison hebdomadaire d'eau potable directement chez les résidents.

Renouvellement d'un engagement de 75 000 $ au cours des trois prochaines années auprès du Collectif du territoire. Le projet principal est la réhabilitation du lac Osisko, situé au centre de Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue. En plus d'un soutien financier, l'organisation bénéficie du soutien des employés d'Agnico Eagle qui partagent leur expertise et leurs connaissances, notamment pour un projet d'infrastructures hydriques.

Au Nunavut

Nous avons soutenu la communauté de Whale Cove, au Nunavut, en versant une contribution de 61 000 $ à la suite d'un incendie à la seule épicerie de la région, ce qui a permis la livraison de paniers alimentaires aux résidents touchés.

Nous avons soutenu l'Association des loisirs et des parcs du Nunavut. (RPAN) en faisant un don annuel de 30 000 $, soulignant notre engagement à favoriser le développement de la jeunesse et à promouvoir les loisirs dans les communautés du Nunavut.

Partenariat avec First Book Canada lors de l'événement Festival by the Lake, à Baker Lake, le 14 septembre, pour distribuer plus de 2 000 livres de contes inédits aux enfants de 5 à 15 ans dans le but de soutenir les jeunes de la région en leur offrant des livres qui servent de fenêtres sur le monde et reflètent leurs propres expériences diversifiées.

En 2023, Agnico Eagle a annoncé un engagement de 2,5 M$ pour contribuer à nourrir les rêves de la future génération du Nunavut grâce à un partenariat transformateur avec le Club des petits déjeuners. Ce financement soutient la sécurité alimentaire en veillant à ce que tous les élèves du primaire des communautés de Kivalliq et de Kitikmeot, au Nunavut, aient accès à un déjeuner chaque jour d'école, pendant au moins trois ans. En mars 2025, 95 % des écoles de ces régions sont maintenant inscrites au programme de déjeuners.

En Australie

Partenariat avec le programme de lecture scolaire « Be Brave » d'Agnico Eagle pour aider les enfants à établir des relations positives grâce à des activités en classe et à des expériences pratiques sur le terrain de basketball.

Soutien à la création d'une nouvelle murale extérieure dans le passage inférieur de l'autoroute McIvor, qui fait partie de la Recreational O'Keefe Rail Trail. La murale souligne l'importance de la rivière Campaspe comme frontière entre le pays des propriétaires traditionnels – le peuple Dja Dja Wurrung et le peuple Taungurung.

En Finlande

Soutien du mieux-être et de la vitalité de la communauté, notamment grâce à des activités récréatives destinées aux enfants et aux jeunes. Il peut s'agir, par exemple, de soutenir les clubs sportifs locaux, les activités théâtrales et les jeunes athlètes, ainsi que de collaborer avec différents événements dans la région.

Au Mexique

Durant la période de Noël, l'équipe de Pinos Altos a contribué à égayer les fêtes grâce à une série d'initiatives qui ont touché la vie de plus de 6 700 personnes dans les communautés avoisinantes. Parmi les faits saillants, mentionnons le programme « Warm Hearts », qui offrait des vestes et des couvertures à des personnes âgées et à des enfants dans le besoin, ainsi qu'une caravane de Noël à Yepachi, où 400 adultes ont reçu des couvertures et 400 enfants des jouets et des repas. Les célébrations communautaires ont apporté de la joie à plus de 2 000 participants dans un village de Noël de Basaseachi, et des jouets ont été distribués à 1 200 enfants dans des écoles et des refuges de la région. Les personnes âgées des régions éloignées, dont Memelichi, ont reçu des couvertures et de la nourriture de Noël.

1. Les chiffres d'investissement sont indiqués en monnaie locale.

Gouvernance

Dans cette section

Code de conduite professionnelle et d'éthique	101
Lutte contre la corruption	101
Conformité et assurance en matière de développement durable	102
Initiatives de divulgation	103
ESRG – Gestion de la chaîne d'approvisionnement	104
Initiatives en matière de politiques publiques	104
Protection des renseignements personnels numériques et cybersécurité	105

Code de conduite professionnelle et d'éthique

Agnico Eagle a adopté un Code de conduite professionnelle et d'éthique qui fournit à toutes les personnes qui travaillent en son nom dans le monde un cadre déontologique pour exercer leurs activités et prendre des décisions conformément à l'éthique. Ce code s'applique à tous les administrateurs, dirigeants, employés et représentants et les engage à mener nos activités conformément à tous les règlements, lois et règles applicables et selon les normes éthiques les plus rigoureuses.

Nous avons adopté un Code de déontologie pour les consultants et les entrepreneurs de même qu'un Code de conduite des fournisseurs. Le comité de vérification est responsable de la surveillance du respect des codes adoptés. Une ligne d'assistance sans frais relative à l'éthique est disponible pour permettre le signalement anonyme de tout soupçon d'infraction au Code de conduite professionnelle et d'éthique comprenant, sans s'y limiter, les préoccupations liées à la comptabilité, les contrôles comptables internes ou autre question d'audit, les manquements au Code de conduite, les conflits éthiques ainsi que les enjeux liés à l'environnement, au harcèlement ou à la discrimination.

En 2024, Agnico Eagle a reçu 14 signalements au moyen de la ligne de dénonciation. Parmi ces signalements, 12 portaient sur des questions liées aux ressources humaines, un (1) était lié au remboursement des dépenses, et l'autre à une question de santé et sécurité. Chacun de ces cas a fait l'objet d'un examen et d'une évaluation.

Coin des analystes SI

SASB EM-MM 510a.1

Lutte contre la corruption

Agnico Eagle s'efforce de mener ses activités conformément à tous les règlements, lois et règles applicables ainsi qu'aux normes éthiques les plus rigoureuses. Nous ne tolérons pas la corruption et nous nous engageons à faire preuve de professionnalisme, d'honneur et d'intégrité dans toutes nos transactions et relations commerciales. Les activités d'exploitation et commerciales sont évaluées régulièrement afin de veiller au respect des exigences de notre Politique anti-corruption et des procédures et directives applicables. En 2024, aucun cas de fraude n'a été signalé au comité de vérification d'Agnico Eagle et aucune action en justice n'a été intentée pour des pratiques anticoncurrentielles, antitrust ou monopolistiques contre la société.

Kittilä, Finlande

Conformité et assurance en matière de développement durable

Audit

Notre programme d'audit d'entreprise dans le cadre du RMMS comprend des activités d'audit internes et externes visant à soutenir une amélioration continue de la performance en matière de développement durable et le maintien des certifications. Les engagements qui sont gérés dans le cadre de notre RMMS font l'objet d'un audit externe tous les trois ans.

Les audits internes sont effectués par le personnel de la Société. Ils servent à évaluer la conformité aux politiques, aux normes et aux procédures internes, à évaluer le contrôle opérationnel et à formuler des recommandations à des fins d'optimisation.

Les audits externes sont réalisés par des parties indépendantes, par exemple un auditeur certifié. Dans le contexte du RMMS, des audits externes sont utilisés pour fournir une assurance indépendante de l'exactitude des énoncés relatifs au développement durable et rapports sur la performance, et pour vérifier l'efficacité du système de gestion du développement durable.

Assurance indépendante

Des audits externes sont effectués aux fins des normes auxquelles nous adhérons, dont l'initiative Vers le développement minier durable (TSM) de l'AMC, la Norme sur l'or libre de conflit du World Gold Council (WGC) et le Code international de gestion du cyanure (CIGC).

Engagements liés à l'adhésion

Nous utilisons notre système RMMS pour nous assurer de respecter les exigences de nos engagements fondés dans le cadre de notre adhésion aux normes et initiatives.

Vers le développement minier durable

L'initiative TSM fait la promotion des pratiques exemplaires et de l'amélioration continue en matière de développement durable, y compris en ce qui concerne la biodiversité, l'eau, les changements climatiques, l'équité, la diversité et l'inclusion, les relations avec les Autochtones et les collectivités, ainsi que la sécurité, la santé et le respect au travail. Agnico Eagle s'engage à appliquer les protocoles TSM à toutes ses exploitations et à continuer de soutenir activement cette initiative.

Les audits externes liés à l'initiative TSM font partie du processus d'assurance selon un cycle de trois ans, et comprennent des auto-évaluations internes pour les années intermédiaires. Le cycle d'audit externe des exploitations d'Agnico Eagle a débuté en 2024 et se poursuivra en 2025.

Nos sites de l'Ontario et de l'Australie sont en voie d'adopter l'initiative TSM. Macassa, Detour Lake et Fosterville rendront compte publiquement de leur auto-évaluation dans le cadre de l'initiative TSM en 2024 et feront l'objet d'un audit externe en 2025. Canadian Malartic applique l'initiative TSM depuis le début de ses activités d'exploitation et a fait l'objet d'un audit externe en 2024. Canadian Malartic est sur le point d'étendre la mise en œuvre de l'initiative TSM à Odyssey. Les résultats à l'échelle des installations sont accessibles sur le site Web de l'initiative TSM.

Code international de gestion du cyanure

Agnico Eagle s'engage à gérer le transport, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination du cyanure conformément aux normes de pratique énoncées dans le Code international de gestion du cyanure (CIGC), en tant que signataire du CIGC depuis 2011. Detour Lake, Kittilä, La India, Meliadine, Canadian Malartic, ainsi que Pinos Altos, LaRonde et Meadowbank sont actuellement certifiés conformes à la CIGC. Fosterville, qui est signataire du CIGC depuis 2023, en est actuellement à l'étape de mise en œuvre et cherchera à obtenir la certification en 2026.

Les rapports d'audit sont publiés sur le site Web du CIGC pour chaque mine.

Norme sur l'or libre de conflits

Agnico Eagle comprend que pour mener ses activités de manière responsable et maintenir la confiance des parties prenantes, elle doit démontrer que l'or qu'elle produit a été extrait d'une manière qui ne contribue pas à des conflits armés illégaux ni à des violations graves des droits de la personne ou à des violations du droit international. À ce titre, nous avons adopté et mis en œuvre la Norme sur l'or libre de conflits (CFGS) du World Gold Council (WGC). Un rapport standard annuel et un rapport d'assurance indépendante sont disponibles sur le site Web d'Agnico Eagle.

Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable

Les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable (RGMP [Responsible Gold Mining Principles]) du WGC visent à répondre aux principales préoccupations quant aux questions environnementales, sociales et de gouvernance dans le secteur de l'exploitation aurifère. Agnico Eagle est membre du WGC et demeure déterminée à mettre en œuvre et à respecter les principes RGMP. Des rapports de certification annuels sur la conformité aux RGMP sont établis par des auditeurs externes. Les RGMP exigent la réalisation d'audits externes sur place tous les trois ans. Les audits sont effectués en conjonction avec le cycle d'audit externe de l'initiative TSM, en utilisant le supplément TSM créé conjointement par l'initiative TAM et le WGC. Les rapports annuels et indépendants sur les RGMP d'Agnico Eagle sont disponibles sur notre site Web.

Principes volontaires

Les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne (les « Principes volontaires ») guident les entreprises dans le maintien de la sûreté et de la sécurité de leurs activités dans un cadre d'exploitation qui garantit le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales. Agnico Eagle a commencé à adopter les Principes volontaires en 2016 et y a adhéré formellement en 2017. Agnico Eagle rend compte chaque année de la conformité aux Principes volontaires. Une assurance externe est également demandée pendant le cycle d'audit externe.

Tous les rapports sont disponibles sur le site Web des Principes volontaires.

Initiatives de divulgation

Organisme CDP

Le CDP, anciennement connu sous le nom de Carbon Disclosure Project, vise à encourager une réponse rationnelle au changement climatique, à la gestion de l'eau et à la préservation de la biodiversité en facilitant un dialogue entre les parties prenantes et les entreprises, grâce à des données harmonisées et de qualité. Agnico Eagle rend compte annuellement au CDP depuis plus d'une décennie. Jusqu'en 2024, nous avons participé aux trois questionnaires de l'organisme sur : les changements climatiques, la sécurité de l'eau, et les forêts. Cependant, en raison de changements et de l'augmentation des coûts d'accès à la plateforme, la Société ne prévoit pas de continuer à communiquer ses informations au CDP. Pour consulter les plus récentes divulgations relatives au CDP, visitez le site Web du CDP.

Esclavage moderne

Comme l'exigent la *Modern Slavery Act* (*Loi sur l'esclavage moderne*) de 2018 en Australie et la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* au Canada, nous publions un rapport sur l'esclavage moderne qui décrit les mesures prises pour atténuer les risques d'esclavage moderne dans le cadre de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement et pour assurer la transparence.

Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD)

Nous continuons de suivre l'évolution de la CSRD en Europe et nous nous préparons à produire des rapports, le cas échéant. En 2024, nous avons mis à jour notre processus d'évaluation de la matérialité aux fins de la conformité à l'exigence de « double matérialité » des *normes européennes d'information en matière de durabilité* (ESRS).

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Nous continuons de surveiller la mise en œuvre des normes IFRS de divulgation d'informations relatives au développement durable suivantes : IFRS S1 – *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et IFRS S2 – *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* dans les territoires où nous exerçons nos activités. Nous nous préparons actuellement à faire rapport dans le cadre de la norme Australian Sustainability Reporting Standards (ASRS), et évaluons les développements à cet égard au Canada et au Mexique. Dans la mesure du possible, nous mettrons à jour nos rapports volontaires sur le développement durable afin qu'ils soient conformes à ces nouvelles normes.

Global Reporting Initiative (GRI)

La Global Reporting Initiative (GRI) établit des critères et des indicateurs précis que les organisations peuvent utiliser pour mesurer leur performance sur les plans économique, environnemental et social et produire des rapports à cet égard. Certains indicateurs du rapport annuel sur le développement durable d'Agnico Eagle sont préparés en fonction des normes de l'initiative GRI. Pour en connaître la liste complète, veuillez consulter notre indice GRI et SASB, dans notre classeur de données sur la performance en développement durable.

Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

Les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) recensent les aspects financiers importants du développement durable et les mesures pertinentes pour notre industrie. Agnico Eagle a commencé à faire rapport relativement aux divulgations et indicateurs du SASB en 2019, et publie ce rapport annuellement. Notre indice et tableau de données SASB pour 2024 sont disponibles sur notre site Web.

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Agnico Eagle reconnaît l'importance de fournir des renseignements clairs, complets et de grande qualité sur les répercussions des changements climatiques sur nos activités et sur le climat. En 2021, nous nous sommes engagés à appuyer les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC), et avons harmonisé la section sur l'énergie et les changements climatiques de notre rapport sur le développement durable en conséquence (voir la page 42). Nous continuons de peaufiner notre compréhension des risques financiers liés au climat et, en 2022, nous avons commencé à publier, de façon périodique, nos rapports d'action climatique. Nous travaillons à accroître le niveau de détail de nos divulgations, conformément au cadre du GTIFCC.

Coin des analystes SI

GRI 2-28

1. As of October 12, 2023, the TCFD has fulfilled its remit and disbanded; its work has been taken over by the IFRS Foundation.

ESRG – Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Nous avons la responsabilité de comprendre et de gérer les risques présents dans notre chaîne d'approvisionnement et de nous assurer de travailler uniquement avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs.

Notre Code de conduite des fournisseurs établit le seuil minimal de ce que doit constituer la conduite responsable et l'engagement en matière de responsabilité organisationnelle attendus de la part des fournisseurs qui souhaitent faire affaire avec Agnico Eagle ou en son nom. Les fournisseurs doivent se conformer à nos modalités contractuelles, y compris les dispositions relatives au respect de notre Code de conduite des fournisseurs, de nos politiques et de nos normes.

Il s'agit notamment de clauses propres aux droits de la personne, à la santé et à la sécurité, à la protection de l'environnement, à la lutte contre la discrimination, aux conflits d'intérêts, à la confidentialité et à la déontologie. Le non-respect du Code de conduite des fournisseurs peut entraîner la cessation de la relation avec le fournisseur.

Le renforcement de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour faire progresser nos engagements en matière de développement durable. Agnico Eagle s'attend à ce que les fournisseurs respectent les normes les plus élevées en matière de droits de la personne et traitent leurs travailleurs et entrepreneurs avec dignité et respect.

Initiatives en matière de politiques publiques

Nous nous associons aux parties prenantes locales et aux groupes industriels pour participer à des initiatives de politique publique qui soutiennent le développement durable de notre industrie et celle des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Agnico Eagle mène des activités de lobbying qui sont rendues publiques conformément aux lois et règlements applicables dans les territoires respectifs. Nous participons également au dialogue sur les politiques publiques en siégeant à des associations professionnelles et à divers comités qui représentent les intérêts de l'industrie minière dans son ensemble. Nos priorités comprennent des initiatives liées au soutien communautaire et au développement économique, aux relations et aux partenariats avec les Autochtones, au développement des infrastructures d'énergie propre dans les régions éloignées, au soutien à la formation, au processus de délivrance des permis, à la gestion de l'utilisation des territoires et à la protection de la faune. Dans le cadre de nos interactions, nous cherchons également à informer les fonctionnaires de tous les ordres de gouvernement de nos activités prévues et, dans la mesure du possible, à collaborer et à établir des partenariats sur des questions d'intérêt commun, y compris la réconciliation économique avec les Autochtones, les métiers spécialisés, l'infrastructure, la croissance économique, l'emploi et l'énergie propre.

Nous collaborons avec les parties prenantes dans le cadre de certaines grandes initiatives clés, y compris nos plans de remise en valeur de Hope Bay, d'expansion et de prolongement des activités à Detour Lake, et de mise en place d'une rampe d'exploration et d'un puits d'exploration pour le projet Upper Beaver.

Principales initiatives en 2024

- Collaboration avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Nunavut et des organisations inuites sur la nécessité d'appuyer les solutions de rechange en matière d'énergie propre et de prendre des mesures coordonnées pour lutter contre les changements climatiques.
- Collaboration avec le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario pour l'élaboration de projets, le financement et l'innovation pour lutter contre les changements climatiques.
- Communication avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut, le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Québec concernant les objectifs, les réalisations et les initiatives de la Société en matière de développement durable et d'action climatique.
- Collaboration avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut, les organisations inuites et les ONG sur la nécessité d'un soutien accru aux fins d'investissements en matière d'emploi, de formation, d'éducation, de santé mentale et d'infrastructure dans l'Arctique canadien.
- Collaboration avec le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario sur des initiatives liées à l'emploi, la formation et l'éducation et axées sur les possibilités pour les peuples autochtones et les groupes sous-représentés dans le secteur minier.
- Collaboration avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Nunavut et les collectivités autochtones pour l'élaboration de projets.
- Mobilisation de diverses parties prenantes clés sur la nécessité de collaborer à la protection de l'environnement, à la surveillance et aux essais, à la protection de la faune et à la gestion de l'utilisation des terres.

Protection des renseignements personnels numériques et cybersécurité

Alors que nous utilisons de plus en plus de plateformes numériques dans l'ensemble de nos activités, et la cybersécurité et la résilience de nos systèmes de technologie de l'information (TI) continuent de se renforcer. C'est un enjeu en constante évolution avec lequel toutes les entreprises doivent composer, à mesure que le paysage des cybermenaces continue d'évoluer, y compris les risques découlant d'un incident pouvant causer des perturbations opérationnelles et en milieu de travail, des dommages et des pannes d'équipement, des dommages à la réputation, la perte de confiance des parties prenantes, des pertes financières, et le vol de propriété intellectuelle ou de renseignements confidentiels.

Nous continuons de renforcer le programme de cybersécurité d'Agnico Eagle, de protéger l'intégrité de nos systèmes de TI et de renforcer notre résilience face aux risques de sécurité à l'échelle de l'organisation. En investissant dans nos employés, nos processus et nos technologies, nous voulons nous assurer du fonctionnement sécuritaire et efficace de nos activités au quotidien.

Chez Agnico Eagle, le comité de vérification est responsable de superviser nos systèmes de TI, y compris la cybersécurité. Des rapports sur la performance des TI de la Société sont présentés au comité tous les trimestres. À l'échelon de la haute direction, la responsabilité des technologies de l'information incombe au vice-président exécutif des finances et au chef des finances. L'équipe des TI est directement responsable de superviser l'application des services de connectivité des communications, de cybersécurité et de TI à l'échelle de l'organisation. Au niveau de nos exploitations, les services des TI régionaux ou sur les sites gèrent les services et le soutien des TI pour assurer la fiabilité et la sécurité de nos technologies.

Nous avons mis en place une politique interne sur l'utilisation des technologies de l'information, qui décrit l'utilisation appropriée des systèmes, des services et de l'équipement de TI de la Société. La politique énonce des exigences en matière de formation et de sensibilisation en cybersécurité, des processus de signalement d'activités suspectes et l'approche d'Agnico Eagle en matière de protection des renseignements personnels numériques des utilisateurs. Le Code de conduite professionnelle et d'éthique de la Société réitère que tous les outils et services informatiques doivent être utilisés de manière professionnelle, légale et éthique. Nous avons aussi une Politique de confidentialité qui décrit l'engagement de l'entreprise à l'égard de la protection de la vie privée et de la confidentialité des renseignements personnels de nos employés, de nos partenaires d'affaires et de nos parties prenantes, et qui établit les méthodes par lesquelles on veille à la protection de la vie privée.

Nous adoptons une approche globale de la gestion des cybermenaces et des atteintes à la sécurité. Les protocoles de la Société comprennent des normes de cybersécurité industrielle s'appliquant aux technologies opérationnelles, qui sont documentées et fondées sur le cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology, et nous adhérons au cadre Industrie 4.0. Nous procédons périodiquement à des audits externes de nos systèmes informatiques, effectués par des experts des TI. Ces audits comprennent des tests d'intrusion afin d'évaluer la maturité globale d'Agnico Eagle en matière de cybersécurité. Nous offrons également à nos employés de la formation de sensibilisation au risque d'hameçonnage et à la cybersécurité, pour nous assurer qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour aider la Société à réduire ses risques en matière de cybersécurité. Nous avons établi un plan global d'intervention en cas d'incident qui a été communiqué à tout le personnel des TI. Ce plan décrit les mesures requises pour atténuer les répercussions d'un incident lié à la cybersécurité. Les atteintes et les risques de cybersécurité sont signalés au comité de vérification. Nous discutons plus en détail de la gestion des risques liés à la cybersécurité dans notre notice annuelle 2024.

0

atteinte importante à la sécurité de l'information en 2024

Données sommaires sur la performance globale d'Agnico Eagle

Pour en savoir plus sur les indicateurs de rendement et la performance de nos exploitations, veuillez consulter notre classeur de données sur la performance en développement durable.

		2024	2023	2022[1]
EXPLOITATIONS				
	Production			
SASB EM-MM-000.A	Total du minerai traité (tonnes)[2]	**64 930 376**	64 048 754	46 164 794
	Total – or (onces)[2]	**3 485 336**	3 520 338	2 945 433
SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE				
Rendement global en matière de sécurité				
SASB EM-MM-320a. 1	Heures-personnes travaillées	**34 822 995**	34 624 762	31 020 141
	Nombre de décès	**0**	0	1
	Taux de fréquence total des blessures à déclaration obligatoire de la main-d'œuvre (par 1 million d'heures travaillées)	**5,14**	4,30	4,84
GESTION ENVIRONNEMENTALE				
Énergie et changements climatiques[3]				
SASB EM-MM-130a. 1	**Consommation d'énergie**			
	Électricité totale (GWh)	**3 363**	3 224	2 494
	% d'électricité renouvelable	**55 %**	56 %	44 %
	Consommation totale d'énergie (GJ)	**26 539 334**	26 358 718	20 587 814
GRI 302-3	**Intensité énergétique**			
	Intensité électrique (par tonne de minerai traité [kWh/t])	**51,8**	50,3	54,0
	Intensité énergétique (par tonne de minerai traité [GJ/t])	**0,41**	0,41	0,45
SASB EM-MM-110a. 1	Émissions de GES directes (portée 1) (tonnes d'éq. CO_2)	**1 119 142**	1 150 541	1 117 861
	Émissions de GES indirectes (portée 2) (tonnes d'éq. CO_2)	**198 831**	186 416	268 241
	Émissions de GES (portée 3) (tonnes d'éq. CO_2)	**1 938 951**	2 020 549	1 895 988
	Émissions de GES totales (portée 1 et 2) (tonnes d'éq. CO_2)	**1 317 973**	1 336 957	1 386 102
	Intensité des GES (tonnes d'éq. CO_2/tonne de minerai traité)	**0,02**	0,02	0,02
	Intensité des GES (tonnes d'éq. CO_2/once d'or)	**0,38**	0,38	0,38

		2024	2023	2022[1]
Gestion de l'eau				
GRI 303-3 SASB EM-MM-140a. 1	**Prélèvement d'eau**			
	Total d'eau prélevée (m^3)	**75 304 400**	67 157 911	54 186 292
	Prélèvement total d'eau douce de valeur élevée pour utilisation (m^3)	**8 919 311**	8 615 007	9 347 637
	Prélèvement d'eau douce de valeur élevée pour utilisation intensive (m^3 d'eau/tonne de minerai traité)	**0,14**	0,13	0,20
	Prélèvement d'eau douce de valeur élevée pour utilisation intensive (m^3 d'eau/once d'or)	**2,56**	2,45	3,17
GRI 303-4	**Eaux rejetées**			
	Total des eaux rejetées (m^3)	**35 863 275**	34 001 058	23 856 198
SASB EM-MM-140a. 1	**Consommation d'eau**			
	Total d'eau consommée (en m^3)	**39 441 125**	33 156 853	30 330 094
	Total d'eau utilisée (m^3)	**84 964 907**	81 677 767	57 862 634
	Total d'eau réutilisée et recyclée (m^3)	**68 %**	71 %	78 %
Gestion des résidus miniers et des stériles				
SASB EM-MM-150a. 1	**Stériles**			
	Total des stériles extraits (tonnes)	**176 586 834**	143 564 421	143 208 943
	Total des résidus miniers produits (en tonnes)	**64 877 420**	60 933 565	41 122 884
	Total des stériles (tonnes)	**241 464 255**	204 497 986	184 331 827
	% de résidus miniers recyclés	**6 %**	7 %	10 %
	Déchets non minéraux			
	Total des déchets dangereux (tonnes)	**9 766**	21 541	8 447
	Total des déchets domestiques (non dangereux) (tonnes)	**75 881**	57 019	55 083
	% déchets domestiques recycles	**44 %**	32 %	37 %
	Total (dangereux + domestiques) (tonnes)	**85 646**	78 560	63 530
GRI 306-2	Total des déchets (tonnes)	**241 474 020**	204 519 527	184 340 274
Conformité environnementale				
	Incidents environnementaux et amendes			
	Nombre d'incidents environnementaux Importants[4]	**0**	0	0
	Nombre total d'amendes et de sanctions	**0**	0	0
	Valeur monétaire des amendes	**0**	0	0

		2024	2023	2022[1]
NOS EMPLOYÉS				
Composition de l'effectif				
SASB EM-MM-000.8	Effectif total	**16 887**	15 828	14 133
	Entrepreneurs	**5 965**	5 313	4 674
	Employés	**10 922**	10 515	9 459
	% d'entrepreneurs	**35 %**	34 %	33 %
Diversité et inclusion				
GRI 405-1	% d'employées	**15 %**	15 %	15 %
	% de femmes à la haute direction	**21 %**	21 %	22 %
	% de femmes cadres	**25 %**	25 %	16 %
	% de femmes au conseil d'administration	**36 %**	36 %	33 %
	% de minorités visibles cadres	**25 %**	25 %	19 %
	% de minorités visibles au conseil d'administration	**9 %**	18 %	17 %
Rétention, formation et perfectionnement des employés				
GRI 401-01	Roulement total des employés permanents	**709**	1 014	1 024
	Taux de roulement des employés permanents (%)	**7 %**	10 %	11 %
	Formation			
	Moyenne d'heures de formation par employé	**33**	42	33
SASB EM-MM-310a. 2	Nombre de grèves et de lock-out	**0**	0	0
DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE				
Générer des retombées économiques				
GRI 204-1	**Proportion des dépenses visant des fournisseurs locaux**			
	% des dépenses locales	**45 %**	46 %	44 %

Notes :

1. Sauf indication contraire, toutes les données de 2022 excluent Canadian Malartic.
2. Les données pour 2023 comprennent 100 % de la production de Canadian Malartic pour l'année complète afin d'assurer un périmètre de déclaration comparable aux fins de la production de rapports sur le développement durable.
3. Les données de 2022 sur les émissions de GES ont été redéfinies et comprennent Canadian Malartic.
4. Tout incident ayant une conséquence de 4 ou plus selon les critères du RMMS d'Agnico Eagle (voir la page 63 pour plus de détails).

Limites

Le présent rapport a été préparé dans le but d'aider les parties prenantes de la Société à comprendre certains éléments clés des objectifs, des cibles et des risques liés au développement durable et au climat de la Société, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Ce rapport fournit des informations détaillées présentées de façon différente que celles qui doivent être incluses dans les dépôts de documents sur les valeurs mobilières. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être d'intérêt et d'importance pour les parties prenantes de la Société, l'utilisation des termes « critique », « extrême », « important », « matériel », « essentiel », ou des mots ou expressions semblables ne doit pas être considérée comme atteignant nécessairement le niveau d'importance utilisé aux fins des lois et règlements sur les valeurs mobilières ou d'autres lois. De plus, ce rapport doit être lu dans son ensemble et conjointement avec le rapport de gestion et la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, qui sont inclus dans son rapport annuel sur le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le « formulaire 40-F ») déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (la « SEC ») et disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, ainsi que les autres documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC, en particulier pour prendre connaissance des risques qui y sont abordés. Les informations contenues dans ce rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit. En raison de l'incertitude et des limites inhérentes à la mesure des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») et de leur intensité, de la consommation et de la composition énergétiques, du potentiel et de la probabilité de réduction des GES en fonction du type de projet, et des risques et des opportunités liés au climat selon les méthodes de calcul utilisées pour la préparation de ces données et d'autres paramètres, veuillez noter que toutes les informations contenues dans le présent rapport sont des estimations. Il peut également y avoir des différences dans la façon dont les autres parties calculent, déclarent, testent ou valident ces renseignements par rapport à la façon de faire de la Société, ce qui signifie que les renseignements déclarés par d'autres parties peuvent ne pas être comparables à ceux déclarés par la Société. De plus, à mesure que les façons de faire en matière de productions de rapports sur le développement durable et d'autres aspects liés au climat évoluent, des changements pourraient être apportés aux pratiques, aux taxonomies, aux méthodologies, aux critères et aux normes du marché utilisés pour classer, mesurer, tester, valider et rendre compte de ces questions, de sorte que ces renseignements pourraient ne pas être comparables à ceux préparés ou transmis par la Société à un autre moment. Toutefois, toutes les déclarations dans ce rapport concernant les objectifs et les répercussions en matière de développement durable et d'autres objectifs liés au climat de la Société sont fondées sur ce que la Société estime être des données adéquates et appropriées, conformément à une méthodologie reconnue à l'échelle internationale. Le présent rapport peut contenir des adresses de site Web ou des hyperliens vers des sites Web, dont certains ne sont pas détenus ou contrôlés par la Société. Les adresses et les hyperliens sont fournis uniquement à des fins de commodité pour le lecteur et, sauf indication contraire expresse, le contenu des sites Web mentionnés n'est d'aucune façon inclus ou incorporé par renvoi dans le présent rapport.

Énoncés prévisionnels

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, appelées ci-après « énoncés prévisionnels », sont considérées comme telles par la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis, et constituent de l'« information prospective » selon les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. Tous les énoncés, à l'exception des énoncés de faits historiques, qui portent sur des circonstances, des événements, des activités ou des développements qui ne sont pas encore survenus et qui pourraient survenir sont des énoncés prévisionnels. Ainsi, les termes « atteindre », « viser », « anticiper », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « planifier », « possible », « potentiel », « calendrier », « cible », « suivi », « volonté », « ambition » et autres expressions semblables utilisées dans le présent rapport se rattachent généralement à des énoncés prévisionnels. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter : les énoncés concernant les plans de la Société dans les domaines de l'action climatique, y compris les objectifs de réduction des GES et les plans pour atteindre ces objectifs; les attentes concernant l'exécution future de la stratégie sur les changements climatiques de la Société; les attentes concernant l'atteinte des cibles et objectifs climatiques, y compris l'objectif ultime d'être carboneutre d'ici 2050; les attentes concernant l'atténuation de certains risques climatiques; les attentes concernant la mise en œuvre de technologies; les attentes liées à la résilience opérationnelle et aux scénarios climatiques; et les attentes concernant d'autres résultats et répercussions futurs. Ces énoncés sont conformes aux opinions de la Société à la date de publication du présent rapport, mais demeurent sujets à une variété de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, de sorte qu'il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés. Les énoncés prévisionnels sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses que la Société estime raisonnables au moment de la publication de ce rapport, mais qui seront intrinsèquement assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques et concurrentielles. Les facteurs et hypothèses importants utilisés dans la préparation des énoncés prévisionnels contenus dans la présente, qui peuvent s'avérer incorrects, comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses concernant : la production, l'obtention de permis, la mise en valeur, l'exploitation et l'expansion des activités et des projets conformes aux attentes actuelles et à la planification de la mine; l'élaboration, le rendement et l'efficacité de la technologie nécessaire à l'atteinte de nos objectifs et priorités en matière de développement durable conformément aux attentes; la disponibilité de sources d'énergie propre en termes raisonnables; l'évolution et l'acquisition de projets conformément aux attentes; la capacité de la Société à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre les changements climatiques dans des conditions commercialement raisonnables sans nuire aux objectifs de production; il n'y aura aucun effet négatif sur le calcul des émissions de GES, de l'intensité et de la consommation d'énergie ou d'autres données ou paramètres dû à des perfectionnements, des évolutions ou des modifications des normes internationales ou des méthodes, taxonomies, des critères ou des normes que nous utilisons pour le calcul de ces émissions de GES, de l'intensité ou de tels paramètres ou données; la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en matière de technologie et d'innovation; la capacité de la Société d'attirer et de maintenir en poste des employés qualifiés; les coûts liés à la conformité environnementale en général; la capacité de la Société d'acheter des crédits de carbone et de l'énergie propre, y compris les crédits de compensation carbone et la destruction de ces crédits et d'autres attributs environnementaux; le développement des activités de la société en général; et les autres hypothèses incluses dans la planification, y compris, sans s'y limiter, celles liées aux répercussions des activités de production, à la consommation d'énergie, à l'utilisation d'eau, à la chaîne d'approvisionnement, aux coûts de l'énergie, au prix du carbone, aux initiatives de réduction des émissions, aux coûts de mise hors service et aux variables des modèles, ainsi que les hypothèses décrites aux présentes, dans le rapport de gestion, dans la notice annuelle et dans le formulaire 40-F. Le lecteur doit noter que la liste qui précède n'est pas exhaustive et doit supposer que notre stratégie en matière de développement durable et de changements climatiques évoluera et sera mise à jour au fil du temps. Divers facteurs, connus et inconnus, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prévisionnels. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, ceux associés aux conséquences des changements climatiques; à la production, à l'obtention de permis, à la mise en valeur, à l'exploitation et à l'expansion des activités de nos propriétés; au retard, à l'augmentation des coûts ou à la mise en œuvre infructueuse de stratégies visant à gérer ou à atténuer le profil de développement durable de la Société; aux mesures réglementaires; aux défis liés à la conformité environnementale; aux changements dans les lois et la réglementation gouvernementale ainsi qu'aux coûts de conformité aux lois et règlements environnementaux et autres; aux risques liés au développement et à l'utilisation de nouvelles technologies ou à l'absence de technologies appropriées pour atteindre les objectifs de la Société; à l'absence ou à l'illiquidité des marchés des crédits de carbone et de l'énergie propre, y compris les mesures de compensation carbone et la destruction des crédits carbone et d'autres attributs environnementaux, et au risque d'invalidation ou d'annulation de telles mesures; aux changements dans les attentes des parties prenantes; aux catastrophes naturelles et aux conditions météorologiques défavorables; aux changements dans les prix des produits de base; aux changements dans les conditions commerciales et économiques générales; et à l'exploitation future et au rendement financier de la Société en général, ainsi qu'aux autres risques indiqués dans le présent rapport et aux risques abordés dans les sections « Facteurs de risque » et « Profil de risque » de la notice annuelle et du rapport de gestion, respectivement, inclus dans le formulaire 40-F. Ces sections sont incluses dans la présente, à titre de référence, ainsi que dans les autres documents soumis par la Société aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et à la SEC. Le lecteur doit également noter que le degré élevé d'incertitude entourant la nature, le calendrier et l'ampleur des risques liés au climat, ainsi que l'incertitude quant à l'évolution de la transition énergétique, rend difficile la détermination de tous les risques et opportunités et la divulgation précise de ces risques et de leurs répercussions potentielles. À moins que la loi l'exige, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prévisionnels et n'assume aucune obligation à cet égard. Le lecteur ne doit pas présumer que l'absence de mise à jour d'un énoncé prévisionnel publié antérieurement constitue une réaffirmation de cet énoncé. Si le lecteur se fie à ces énoncés prévisionnels, il le fait à ses propres risques.

AGNICO EAGLE

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto (Canada) M5C 2Y7

agnicoeagle.com